

**Direction Vie institutionnelle
Service de l'Assemblée**

Compte-rendu de la séance du Conseil municipal
du lundi 17 juin 2019

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille dix neuf, le dix sept juin, le conseil municipal s'est réuni en séance publique, en l'Hôtel de ville de Grenoble, sur la convocation de Monsieur le Maire, en date du 11 juin 2019.

Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : 59

Mme Elisa MARTIN, 1ere Adjointe, assure la présidence.

Il est procédé à l'appel nominal auquel répondent :

Mme Elisa MARTIN - M. Hakim SABRI - Mme Kheira CAPDEPON - Mme Corinne BERNARD - M. Sadok BOUZAIENE - Mme Laurence COMPARAT - M. Emmanuel CARROZ - Mme Marina GIROD DE L'AIN - M. Thierry CHASTAGNER - Mme Mondane JACTAT - M. Alain DENOYELLE - Mme Lucille LHEUREUX - M. Vincent FRISTOT - Mme Catherine RAKOSE - M. Fabien MALBET - Mme Maud TAVEL - M. Antoine BACK - M. Olivier BERTRAND - Mme Maryvonne BOILEAU - Mme Marie-Madeleine BOUILLON - M. Alan CONFESSON - Mme Suzanne DATHE - M. René DE CEGLIE - Mme Salima DJIDEL - Mme Christine GARNIER - M. Claus HABFAST - M. Raphaël MARGUET - M. Pierre MERIAUX - M. Yann MONGABURU - Mme Anne-Sophie OLMOS - M. Jérôme SOLDEVILLE - Mme Sonia YASSIA - M. Georges BURBA - Mme Bernadette RICHARD-FINOT - M. Guy TUSCHER - Mme Anouche AGOBIAN - Mme Sarah BOUKAALA - Mme Jeanne JORDANOV - Mme Marie-José SALAT - M. Patrice VOIR - Mme Bernadette CADOUX - M. Richard CAZENAVE - M. Matthieu CHAMUSSY - Mme Mireille D'ORNANO - Mme Laure MASSON

Absents ayant donné pouvoir :

M. Eric PIOLLE donne pouvoir à Mme Elisa MARTIN de 17H55 à 19H58

M. Bernard MACRET donne pouvoir à M. Emmanuel CARROZ de 15H10 à 19H58

M. Pascal CLOUAIRE donne pouvoir à Mme Anne-Sophie OLMOS de 15H10 à 17H07 puis de 19H08 à 19H58

Mme Laëtitia LEMOINE donne pouvoir à M. Alan CONFESSON de 15H10 à 19H58

M. Alain DENOYELLE donne pouvoir à Mme Salima DJIDEL de 18H à 19H58

M. Jacques WIART donne pouvoir à M. Fabien MALBET de 15H10 à 18H15

M. Olivier BERTRAND donne pouvoir à Mme Lucille LHEUREUX de 17H48 à 19H58

Mme Marie-Madeleine BOUILLON donne pouvoir à Mme Kheira CAPDEPON de 17H40 à 19H58

M. Claude COUTAZ donne pouvoir à Mme Mondane JACTAT de 15H10 à 17H17

Mme Martine JULLIAN donne pouvoir à Mme Laurence COMPARAT de 15H10 à 19H58

Mme Claire KIRKYACHARIAN donne pouvoir à M. Antoine BACK de 15H10 à 17H07

Mme Sonia YASSIA donne pouvoir à M. Yann MONGABURU de 15H30 à 17H16

M. Paul BRON donne pouvoir à Mme Marie-José SALAT de 15H10 à 19H58

Mme Jeanne JORDANOV donne pouvoir à Mme Sarah BOUKAALA de 18H à 19H58

Mme Nathalie BERANGER donne pouvoir à M. Matthieu CHAMUSSY de 15H10 à 19H58

M. Richard CAZENAVE donne pouvoir à Mme Sylvie PELLAT-FINET de 18H18 à 19H58

M. Lionel FILIPPI donne pouvoir à Mme Bernadette CADOUX de 15H10 à 19H58

Mme Sylvie PELLAT-FINET donne pouvoir à M. Richard CAZENAVE de 15H10 à 18H17

M. Alain BREUIL donne pouvoir à Mme Mireille D'ORNANO de 15H10 à 19H58

Absents excusés :

M. PIOLLE de 15H10 à 17H54 (de la délibération n°2 à la n°7).

M. Vincent BARBIER de 15H10 à 19H58

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'un-e secrétaire de séance pris au sein du conseil : Mme Lucille LHEUREUX ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné-e pour remplir ces fonctions.

Discours introductif de Mme Elisa MARTIN, présidente de séance.

Mme Elisa MARTIN informe l'assemblée que Mme Laure MASSON a rejoint le groupe majoritaire du Rassemblement Citoyen de la Gauche et des Ecologistes.

Mme Elisa MARTIN suspend la séance à 15h13 pour accueillir des élèves de deux classes de l'école Léon Jouhaux lauréates du concours de la Fondation Éducation contre le racisme de Lilian Thuram « Nous autres » - projection de 2 vidéos.

Reprise de la séance à 15h28.

Question orale:

- Question orale du groupe Ensemble à Gauche, portant sur la fusion des bailleurs sociaux Actis et Grenoble Habitat, présentée par M. TUSCHER.

Réponse de Mme Elisa MARTIN.

Le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 13 mai 2019 a été adopté.

Pour : 42 – Contre : 2 Ensemble à Gauche - Abstention(s) : 6 Réussir Grenoble + 2

Rassemblement des Patriotes – Ne prennent pas part au vote : 6 Rassemblement de Gauche et de Progrès.

Le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 20 mai 2019 a été adopté.

Pour : 42 - Abstention(s) : 2 Ensemble à Gauche + 2 Rassemblement des Patriotes – Ne

prennent pas part au vote : 6 Rassemblement de Gauche et de Progrès + 6 Réussir Grenoble.

DELIBERATION N° 1-(17443) - RENDU ACTE - Compte rendu de M. le Maire en application de la délibération de délégation de pouvoirs du 23 mai 2016

Intervention(s) : M. CHAMUSSY, Mme COMPARAT, M. TUSCHER, Mme MARTIN

Il est rendu acte des décisions prises par le Maire en application de ces délégations de pouvoirs.

DELIBERATION N° 2-(16910) - FINANCES - Compte administratif 2018 Budget principal.

Intervention(s) : M. SABRI, M. CONFESSON, M. CHAMUSSY, Mme SALAT, Mme D'ORNANO, M. TUSCHER, Mme RICHARD-FINOT, Mme COMPARAT, Mme MARTIN

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- **d'approuver le compte administratif 2018 du budget principal,**
- **de constater les résultats de l'exercice tels qu'annexés à la présente délibération.**

Délibération : Adoptée

Pour : 41

Contre : 6 Rassemblement de Gauche et de Progrès + 6 Réussir Grenoble + 2 Ensemble à Gauche + 2 Rassemblement des Patriotes.

DELIBERATION N° 3-(16905) - FINANCES - Compte de gestion 2018 - Budget principal

Intervention(s) : M. SABRI, M. CONFESSON, M. CHAMUSSY, Mme SALAT, Mme D'ORNANO, M. TUSCHER, Mme RICHARD-FINOT, Mme COMPARAT, Mme MARTIN

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- **de déclarer que le compte de gestion 2018 du budget principal dressé par le Trésorier Principal n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.**

Délibération : Adoptée

Pour : 55

Contre : 2 Ensemble à Gauche.

DELIBERATION N° 4-(16911) - FINANCES - Comptes administratifs 2018 Budgets annexes

Intervention(s) : M. SABRI, M. CONFESSON, M. CHAMUSSY, Mme SALAT, Mme D'ORNANO, M. TUSCHER, Mme RICHARD-FINOT, Mme COMPARAT, Mme MARTIN

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- **d'approuver le compte administratif 2018 de chacun des budgets annexes suivants : Cuisine centrale, Self Clemenceau, Mistral-Eaux Claires, Teisseire-Jeux Olympiques, Activités économiques, Locaux culturels ;**

- de constater les résultats de l'exercice tels qu'annexés à la présente délibération.

Délibération : Adoptée

Pour : 41

Contre : 6 Rassemblement de Gauche et de Progrès + 6 Réussir Grenoble + 2 Ensemble à Gauche + 2 Rassemblement des Patriotes.

DELIBERATION N° 5-(16908) - FINANCES - Comptes de gestion 2018 - Budgets annexes.

Intervention(s) : M. SABRI, M. CONFESSON, M. CHAMUSSY, Mme SALAT, Mme D'ORNANO, M. TUSCHER, Mme RICHARD-FINOT, Mme COMPARAT, Mme MARTIN

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- de déclarer que les comptes de gestion 2018 des budgets annexes Cuisine centrale, Self Clémenceau, Mistral-Eaux Claires, Teisseire-Jeux Olympiques, Activités économiques et Locaux culturels dressés par le Trésorier principal n'appellent ni observation, ni réserve de sa part.

Délibération : Adoptée

Pour : 55

Contre : 2 Ensemble à Gauche.

DELIBERATION N° 6-(16919) - FINANCES - Compte administratif 2018 Régie Lumière

Intervention(s) : M. SABRI, M. CONFESSON, M. CHAMUSSY, Mme SALAT, Mme D'ORNANO, M. TUSCHER, Mme RICHARD-FINOT, Mme COMPARAT, Mme MARTIN

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

**- d'approuver le compte administratif 2018 du budget Régie Lumière,
- de constater les résultats de l'exercice tels qu'annexés à la présente délibération.**

Délibération : Adoptée

Pour : 41

Contre : 6 Rassemblement de Gauche et de Progrès + 6 Réussir Grenoble + 2 Ensemble à Gauche + 2 Rassemblement des Patriotes.

DELIBERATION N° 7-(16909) - FINANCES - Compte de gestion 2018 - Régie Lumière.

Intervention(s) : M. SABRI, M. CONFESSON, M. CHAMUSSY, Mme SALAT, Mme D'ORNANO, M. TUSCHER, Mme RICHARD-FINOT, Mme COMPARAT, Mme MARTIN

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- de déclarer que le compte de gestion 2018 du budget Régie Lumière dressé par le Trésorier principal n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Délibération : Adoptée

Pour : 55

Contre : 2 Ensemble à Gauche

DELIBERATION N° 8-(16922) - FINANCES - Budget principal : affectation des résultats constatés au compte administratif 2018 - décision modificative n°1 2019

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- de procéder à l'affectation d'une partie du résultat de la section de fonctionnement constaté au compte administratif 2018 d'un montant de 23 932 375,29 € à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement, soit 22 261 011,46 € au compte 1068 et le solde, soit 1 671 363,83 € en résultat de fonctionnement reporté au compte 002.

- de procéder à la reprise des résultats constatés au compte administratif du budget annexe Teisseire-Jeux Olympiques, budget annexe clôturé au 31/12/2018, à savoir : -700 375,65 € pour la section de fonctionnement, qu'il convient donc de reprendre en résultat de fonctionnement reporté (compte 002), et 1 319 665,85 € pour la section d'investissement, qu'il convient de reprendre en résultat d'investissement reporté (compte 001) du budget principal.

- d'approuver la décision modificative n°1 ci-annexée qui s'équilibre en dépenses et en recettes à hauteur de 4 217 982,33 € pour la section de fonctionnement et 47 871 836,12 € pour la section d'investissement.

- de dire que le montant de la subvention d'équilibre du budget principal au budget annexe Activités économiques est de 2 177 777,51 € maximum, que le montant de la subvention d'équilibre du budget principal au budget annexe Cuisine centrale est de 470 444,32 € maximum, que le montant de la subvention d'équilibre du budget principal au budget annexe Self Clémenceau est de 622 480,96 € maximum, que le montant de la subvention d'équilibre du budget principal à la Régie Lumière est de 2 294 214,38 € maximum et que la subvention d'équilibre au budget annexe Locaux culturels est de 979 329,55 € maximum.

Délibération : Adoptée

Pour : 42

Contre : 6 Rassemblement de Gauche et de Progrès + 6 Réussir Grenoble + 2 Ensemble à Gauche + 2 Rassemblement des Patriotes.

DELIBERATION N° 9-(16924) - FINANCES - Budgets annexes : affectation des résultats constatés aux comptes administratifs 2018 - décision modificative n°1 2019.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- de procéder à l'affectation d'une partie du résultat d'exploitation de 1 393 146,00 € du budget annexe "Activités économiques" à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement soit 1 247 109,51 € (compte 1068) et le solde soit 146 036,49 € en résultat de fonctionnement reporté (compte 002);
- d'approuver la décision modificative n°1 du budget annexe « Activités économiques » qui s'équilibre à hauteur de 136 976,00 € pour la section d'exploitation et à hauteur de 1 921 063,51 € pour la section d'investissement;
- à l'affectation d'une partie du résultat d'exploitation de 723 625,29 € du budget annexe "Locaux culturels" à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement soit 689 538,84 € (compte 1068) et le solde de 34 086,45 € en résultat de fonctionnement reporté (compte 002);
- d'approuver la décision modificative n°1 du budget annexe « Locaux culturels » qui s'équilibre à 20 804,00 € en section d'exploitation et à 689 538,84 € en section d'investissement ;
- de constater le déficit de fonctionnement de 21 274,96 € du budget annexe "Self Clemenceau" en résultat de fonctionnement reporté (compte 002);
- d'approuver la décision modificative n°1 du budget annexe « Self Clémenceau » qui s'équilibre à hauteur de 119 268,96 € pour la section de fonctionnement et à 98 377,04 € en section d'investissement;
- l'affectation d'une partie du résultat d'exploitation de 512 133,73 € du budget annexe "Mistral Eaux claires" à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement soit 35 624,03 € (compte 1068) et le solde de 476 509,70 € du budget annexe en résultat de fonctionnement reporté (compte 002);
- d'approuver la décision modificative n°1 du budget annexe « Mistral Eaux claires » qui s'équilibre à hauteur de de 119 735,70 € pour la section de fonctionnement et présente un suréquilibre en section d'investissement, avec des dépenses à hauteur de 154 221,03 € et des recettes à hauteur de 244 243,03 €;
- l'affectation d'une partie du résultat d'exploitation de 45 378,56 € du budget annexe "Cuisine centrale" à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement soit 23 541,88 € (compte 1068) et le solde de 21 836,68 € du budget annexe en résultat de fonctionnement reporté (compte 002);

- d'approuver la décision modificative n°1 du budget annexe « Cuisine centrale » qui s'équilibre à hauteur de 69 187,00 € pour la section de fonctionnement et à hauteur de 95 316,88 € pour la section d'investissement.

- de reprendre au budget principal les résultats constatés au compte administratif du budget annexe Teisseire-Jeux Olympiques, soit : -700 375,65 € en résultat de fonctionnement reporté (compte 002) et 1 319 665,85 € en résultat d'investissement reporté (compte 001), ce budget annexe étant clôturé au 31/12/2018.

Délibération : Adoptée

Pour : 42

Contre : 6 Rassemblement de Gauche et de Progrès + 6 Réussir Grenoble + 2 Ensemble à Gauche + 2 Rassemblement des Patriotes.

DELIBERATION N° 10-(16927) - FINANCES - Régie Lumière : affectation des résultats constatés au compte administratif 2018 - décision modificative n°1 2019

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- de procéder, en l'absence de besoin de financement de la section d'investissement, à l'affectation du résultat de la section de fonctionnement constaté au compte administratif 2018 de la régie Lumière d'un montant de 256 632,94 € en résultat de fonctionnement reporté au compte 002.

- d'approuver la décision modificative n°1 ci-annexée qui s'équilibre en dépenses et en recettes à hauteur de - 4 262,68 € pour la section de fonctionnement et 937 555,32 € pour la section d'investissement.

Délibération : Adoptée

Pour : 42

Contre : 6 Rassemblement de Gauche et de Progrès + 6 Réussir Grenoble + 2 Ensemble à Gauche + 2 Rassemblement des Patriotes.

DELIBERATION N° 11-(17137) - PARCOURS EDUCATIF - Point d'étape du projet éducatif et adoption de la convention du projet éducatif de territoire (PEDT) septembre 2019-septembre 2022 et de la convention Charte qualité plan mercredi

Intervention(s) : Mme MARTIN, M. MALBET, Mme AGOBIAN, M. TUSCHER, M. VOIR, Mme D'ORNANO, Mme TAVEL, Mme JACTAT, Mme SALAT

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- De prendre connaissance de l'état d'avancement du projet éducatif de territoire de la ville de Grenoble ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention du projet éducatif de territoire 2019-2022 avec l'État en annexe 2 ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer la Charte qualité Plan mercredi avec l'État en annexe 3.

Délibération : Adoptée

Pour : 48

Abstention(s) : 6 Réussir Grenoble + 2 Ensemble à Gauche + 2 Rassemblement des Patriotes.

DELIBERATION N° 12-(17835) - PARCOURS EDUCATIF - Candidature de la ville de Grenoble au Label Cités éducatives

Intervention(s) : Mme MARTIN, M. MALBET, Mme AGOBIAN, M. TUSCHER, M. VOIR, Mme D'ORNANO, Mme TAVEL, Mme JACTAT, Mme SALAT

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'autoriser la ville de Grenoble à candidater de manière commune avec la ville d'Echirolles au Label Cités éducatives d'ici le 30 juin 2019 ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document y afférent.

Délibération : Adoptée à l'unanimité

DELIBERATION N° 13-(14066) - FINANCES - Tènement Allibert - convention financière avec Grenoble-Alpes Métropole.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'approuver le projet de convention financière conclu entre la ville de Grenoble et Grenoble Alpes Métropole en vue de réaliser les travaux d'évacuation des gravats de l'immeuble situé, sur le site dit ex. Allibert, à l'angle de l'avenue Edmond Esmonin et de l'avenue Léon Blum à Grenoble ;
- d'autoriser le Maire à signer ladite convention tel qu'annexée à la présente délibération.

Délibération : Adoptée

Pour : 50

Abstention(s) : 6 Réussir Grenoble + 2 Rassemblement des Patriotes.

DELIBERATION N° 14-(17262) - FINANCES - Garantie d'emprunt 2019 accordée à la SEM INNOVIA pour la ZAC "Presqu'île"

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- **d'autoriser la ville de Grenoble à accorder sa garantie d'emprunt à hauteur de 80 % du montant du prêt, soit 1 760 000€, pour le remboursement de la ligne de prêt contractée par INNOVIA auprès du Crédit Coopératif, selon les conditions définies dans la présente délibération ;**
- **que la garantie de la ville de Grenoble est accordée jusqu'au complet remboursement des sommes contractuellement dues par INNOVIA, dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité. Sur notification de l'impayé par lettre simple du Crédit Coopératif, la ville de Grenoble s'engage à se substituer à INNOVIA pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.**
- **que la ville de Grenoble s'engage pendant toute la durée de la période d'amortissement du prêt conclu par INNOVIA, à dégager en cas de besoin des moyens suffisants pour couvrir le montant des annuités correspondantes, à hauteur de la quotité garantie.**
- **d'autoriser Monsieur le Maire de la ville de Grenoble à signer avec INNOVIA une convention précisant les termes de cette garantie et à intervenir au nom de la commune aux contrats d'emprunt passés entre les établissements prêteurs et cet organisme.**

Délibération : Adoptée

Pour : 48

Contre : 2 Rassemblement des Patriotes

Abstention(s) : 6 Réussir Grenoble + 2 Ensemble à Gauche.

DELIBERATION N° 15-(17669) - FINANCES - Autorisations de programmes : modifications

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- **d'approuver la modification des autorisations de programmes , conformément aux échéanciers inclus dans la présente délibération.**

Délibération : Adoptée

Pour : 44

Contre : 6 Rassemblement de Gauche et de Progrès

Abstention(s) : 6 Réussir Grenoble + 2 Rassemblement des Patriotes

DELIBERATION N° 16-(17025) - FINANCES - Affectation de subventions sur crédits existants.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'approuver l'attribution de subventions dont les montants, bénéficiaires et imputations budgétaires figurent ci-dessous.

Exercice : 2019

BUDGET : VILLE DE GRENOBLE

Article : **6574** (chapitre 65)

Commission Ville émancipatrice

AMICALE SPORTIVE MISTRAL DRAC JUDO (ASMD)	1 000,00
AVIRON GRENOBLOIS	18 678,00
ENTENTE ATHLETIQUE GRENOBLE EAG 38	9 492,00
GRENOBLE BASEBALL SOFTBALL GRIZZLYS (AGBS)	2 000,00
GUC ATHLETISME	8 150,00
GUC BANDO KICK BOXING	1 300,00
SKATEPARK DE GRENOBLE (ASSOCIATION)	440,00
TRAMPOLINE CLUB DAUPHINE TCD	6 793,00
A BIENTOT J'ESPERE	2 500,00
ALPES CONCERTS	2 000,00
ANAGRAMME	8 500,00
ASS DE SAUVEGARDE ET DE PROMOTION DU GANT DE GRENOBLE (ASP2G)	800,00
ASSOCIATION POUR L'AGENCEMENT DES ACTIVITES - AAA	2 000,00
ATELIER TIPI	1 000,00
CINEX-ATELIER DU CINEMA EXCENTRIQUE	3 000,00
COLLECTIF MIDI / MINUIT	1 500,00
COMPAGNIE AP'ART	2 500,00
COMPAGNIE CHOSES DITES	2 000,00
COMPAGNIE DES MANGEURS D'ETOILES	4 000,00
COMPAGNIE LES IMPONDERABLES	1 500,00
COMPAGNIE NASSER DJEMAI	5 000,00
CULTUR'ACT - LE PRUNIER SAUVAGE	6 000,00
DAUPHINOISE D'EGYPTOLOGIE CHAMPOLLION (ADEC)	3 500,00
DOLCE CINEMA	5 000,00
ENSEMBLE LE JARDIN MUSICAL	2 000,00
EXCES (DANS TOUS LES SENS DU TERME)	1 500,00
INFINI DEHORS	1 500,00
INTERMEZZO	3 000,00
LA FORGE COMPOSITEURS IMPROVISATEURS REUNIS	8 000,00
LA PETITE PHILHARMONIE-ORCHESTRE DE CHAMBRE EN ISERE	1 000,00
LE GRAND MANITOU	2 000,00
LE STUD	1 500,00
LES HARMONIQUES DU NEON	3 000,00
LES ZINZINS	3 000,00
MANN'ART(E)	2 000,00
MJC EAUX CLAIRES	2 000,00
MJC PARMENTIER	2 000,00

MJC PREMOL	15 000,00
MUSIDAUPHINS MEDIARTS	2 000,00
MUSIQUES CREATIVES DU SUD	8 208,62
OASIS	1 000,00
PATRIMOINE ET DEVELOPPEMENT COMITE SAUVEGARDE VIEUX GRENOBLE	3 000,00
PLEGE	73 000,00
PROJET BOB/LA BOBINE	5 000,00
RETOUR DE SCENE-DYNAMUSIC	7 400,00
SAINT ROCH ! VOUS AVEZ DIT CIMETIERE ?	1 500,00
SOLEXINE ASS	10 000,00
STARA ZAGORA	4 000,00
TERRE DE SIENNE	4 300,00
TOUT EN VRAC	4 000,00
UN EURO NE FAIT PAS LE PRINTEMPS	3 000,00
40NEUF	2 000,00
ADIIJ/ASSOC.DEPARTEM. D'INFORMATION & D'INITIATIVE JEUNESSE	16 350,00
AFRIC IMPACT	3 915,00
AHAEAT ME TEISSEIRE MALHERBE	81 767,00
ASS POUR L'ACCOMPAGNEMENT DES ACTIONS DE MOBILITE	2 300,00
INTERNATIONALE-AAAMI	
AUESCB - USAGERS DES EQUIPEMENTS SOCIO-CULTURELS BAJATIERE	99 848,00
CAP BERRIAT	22 560,00
CENTRE SOCIAL CHORIER-BERRIAT (ACSCB)	14 501,00
CENTRES DE LOISIRS DE GRENOBLE - ACL	96 854,00
CLEF - CENTRE DE LOISIRS ENFANCE ET FAMILLES	28 482,00
COOP SCOL ALPHONSE DAUDET MATERNELLE	500,00
COOP SCOL ANTHOARD	500,00
COOP SCOL BIZANET MIXTE	250,00
COOP SCOL GRAND CHATELET ELEMENTAIRE	500,00
COOP SCOL LES GENETS ELEMENTAIRE	200,00
COOP SCOL SIMONE LAGRANGE ELEMENTAIRE	450,00
ENFANTINE	15 787,00
LA CORDEE	26 189,00
LE PLATEAU	136 288,00
LE 24 BIS	20 000,00
MAISON POUR TOUS MPT SAINT LAURENT	56 734,00
ME BACHELARD	28 597,00
ME PREMOL	42 189,00
MJC ALLOBROGES	88 438,00
MJC ANATOLE FRANCE	89 998,00
MJC EAUX CLAIRES	97 538,00
MJC LUCIE AUBRAC	109 493,00
MJC MAISON POUR TOUS ABBAYE	85 037,00
MJC MUTUALITE	40 780,00
MJC PARMENTIER	53 180,00
MJC PREMOL	101 115,00
CIE DE DANSE HALLET EGHAYAN	3 000,00
HUMACOOP/RESEAU REGIONAL D'ACTION HUMANITAIRE & COOPERATION	1 500,00
SANTE DIABETE	11 232,00
UNIVERSITE POPULAIRE EUROPEENNE DE GRENOBLE - UPEG	7 000,00
Commission Ville solidaire et citoyenne	
ACCUEIL AIDE ACCO MINEURS PROJET PRO-3AMIE	6 000,00
ALERTES	1 000,00
AUESCB - USAGERS DES EQUIPEMENTS SOCIO-CULTURELS BAJATIERE	47 000,00
CROIX ROUGE FRANCAISE/DELEGATION LOCALE DE GRENOBLE	8 040,00
DIACONAT PROTESTANT DE GRENOBLE	5 640,00
ENTRAIDE FAMILIALE, CRECHE COLLECTIVE & HALTE-GARDERIE (AEF)	40 000,00

ET CAETERA (ETC)	3 500,00
FARANDOLE SAINT BRUNO	400,00
FEMMES SDF	11 000,00
GRENOBLE SOLIDARITE	15 000,00
ISSUE DE SECOURS	20 000,00
LA CABANE ENCHANTEE	400,00
LA MARELLE	15 000,00
LA TROTTINETTE DE L'ESPACE ENFANTS	20 000,00
LES CHOUPIS NOUNOUS	400,00
LES MENESTRELS	6 500,00
MAHOU-MINAUDS	73 800,00
PIROUETTE ACCUEIL PARENTS ENFANTS	6 000,00
POINT D'EAU	32 000,00
PRELUDES	8 000,00
RESTAURANTS DU COEUR ET RELAIS DU COEUR DE L'ISERE	5 000,00
SECOURS POPULAIRE FRANCAIS	15 000,00
SOLEXINE ASS	8 000,00
UNION GARDES TEMPORAIRES ENFANTS-DEPANN'FAMILLES ISERE	37 500,00
ALFA - ASS. LOCALE DES FEMMES ALGERIENNES	500,00
AMIS SANS FRONTIERES ISERE	300,00
AMITIE LOISIRS DECOUVERTES	400,00
ASS BARATHYM	15 000,00
ASS VILLENEUVE 3EME AGE	1 400,00
ATELIER SOLIDAIRE	500,00
BEYTI	650,00
CENTRE SOCIAL CHORIER-BERRIAT (ACSCB)	3 400,00
CLUB DES RETRAITES DES EAUX-CLAIRES	400,00
CLUB EDMOND FLEG	400,00
CLUB LUCIEN REVOL 3EME AGE	800,00
CLUB NINON VALLIN	400,00
CLUB PINAL GARE BASTILLE	400,00
CLUB SAINT BRUNO 3EME AGE	400,00
COLLECTIF DES HABITANTS D'ABRY	1 000,00
COMITE D'ANIMATION TEISSEIRE MALHERBE	1 900,00
CUISINE AMITIE	400,00
DIALOGUES	3 000,00
LA PIROGUE	1 000,00
L'AGE D' OR	30 500,00
LOISIRS ET SOLIDARITE DES RETRAITES ISERE	400,00
RETOUR DE SCENE-DYNAMUSIC	500,00
UNION DE QUARTIER BERRIAT-SAINT-BRUNO - EUROPOLE	500,00
UNION DE QUARTIER GRENOBLE-CONFLUENCE	500,00
UNION DE QUARTIER MISTRAL COHAMIS	1 900,00
UNION DE QUARTIER VILLENEUVE 1	2 000,00
AJP - ASS. POUR UN JUDAISME PLURALISTE	1 000,00
CONTACT ISERE	800,00
LIGUE DES DROITS DE L'HOMME LDH - SECTION DE GRENOBLE	1 200,00
SAINT ROCH ! VOUS AVEZ DIT CIMETIERE ?	750,00
TUNISIENS DE L'ISERE CITOYENS DES DEUX RIVES (ATI-CDR)	1 000,00
AIDES DELEGATION DE L'ISERE	2 500,00
ASSOCIATION DES DIABETIQUES DE L'ISERE-AFD 38	2 500,00
AVENIR SANTE FRANCE	3 000,00
DELTA FRANCE ASSOCIATIONS	1 000,00
KEEP SMILING	1 500,00
LA SOUPE	1 620,00
MJC MAISON POUR TOUS ABBAYE	1 000,00
MOUVEMENT GRENOBLOIS PLANNING FAMILIAL	32 000,00
ODTI (OBSERVATOIRE SUR DISCRIMINATIONS ET TERRITOIRES I ...)	500,00
PARENTS ENSEMBLE ASS	400,00
UNION NATIONALE AMIS FAMILLES MALADES PSYCHIQUES/SECT.	2 500,00

ISERE (UNAFAM)	
VALENTIN HAUY ASS	1 200,00
TOTAL ARTICLE	2 165 833,62
TOTAL BUDGET	2 165 833,62

Les élus cités ci-après n'ont pas participé au vote prévoyant l'attribution d'une subvention à l'association dans laquelle ils ont la qualité d'administrateur : Mme BOUKAALA, M. CLOUAIRE, Mme GIROD DE L'AIN, Mme MARTIN, M. MERIAUX, Mme OLMOS, M. CHASTAGNER, Mme BERNARD, Mme YASSIA, M. BACK, Mme CADOUX, M. MALBET, M. DE CEGLIE, Mme RAKOSE, M. BOUZAINÉ, Mme COMPARAT, M. BERTRAND, Mme LEMOINE, Mme BOILEAU, M. MACRET, M. DENOYELLE, Mme JACTAT.

Délibération : Adoptée

Pour : 44

Abstention(s) : 6 Rassemblement de Gauche et de Progrès + 6 Réussir Grenoble + 2 Rassemblement des Patriotes.

DELIBERATION N° 17-(15280) - PERSONNEL MUNICIPAL - Avenant à la convention entre la Ville de Grenoble et le Centre Communal d'Action Sociale de Grenoble avec l'association "Comité Social du personnel de la Ville de Grenoble". Convention de mise à disposition de locaux.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'autoriser M. le Maire à signer l'avenant à la convention entre la Ville de Grenoble et le Centre Communal d'Action Sociale de Grenoble avec l'association « Comité Social du personnel de la Ville de Grenoble », en annexe ci-jointe ;**
- d'autoriser M. le Maire à signer la convention de mise à disposition de locaux entre la Ville de Grenoble et l'association « Comité Social du personnel de la Ville de Grenoble », en annexe ci-jointe.**

Délibération : Adoptée à l'unanimité

DELIBERATION N° 18-(14937) - PERSONNEL MUNICIPAL - Information sur deux conventions de mise à disposition partielle de deux agents de la Ville de Grenoble auprès de l'Association Club Alpin Français Jeune en montagne.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- de prendre acte de la mise à disposition partielle à titre onéreux de :

- Monsieur Pierre-Loïc CHAMBON auprès de l'Association du Club Alpin Français Jeune en montagne à hauteur de 10% de son temps de travail, à compter du 1^{er} juillet 2019, pour une durée de trois ans.**
- Monsieur Laurent CHAFFIOTTE auprès de l'Association du Club Alpin Français Jeune en montagne à hauteur de 50% de son temps de travail, à compter du 1^{er} juillet 2019, pour une durée de trois ans.**

Délibération : Adoptée

Pour : 52

Abstention(s) : 6 Rassemblement de Gauche et de Progrès

DELIBERATION N° 19-(14938) - PERSONNEL MUNICIPAL - Avancements de grade : détermination des taux.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- de fixer, pour l'année 2019, un taux de promotion grade par grade suivant le tableau joint en annexe qui se substitue à celui présenté au cours de Conseil Municipal du 25 mars 2019.

Délibération : Adoptée

Pour : 44

Abstention(s) : 6 Rassemblement de Gauche et de Progrès + 2 Ensemble à Gauche

Ne prennent pas part au vote : 6 Réussir Grenoble

DELIBERATION N° 20-(18159) - PERSONNEL MUNICIPAL - Créations, transformations de postes et précisions sur un emploi.

Intervention(s) : Mme RICHARD-FINOT, Mme MARTIN.

Un amendement est déposé par Mme TAVEL, celui-ci est adopté à l'unanimité :

Pour : 50 – Abstention(s) : 6 Réussir Grenoble - Ne prennent pas part au vote : 2

Rassemblement des Patriotes.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'autoriser les créations et transformations de postes figurant dans les tableaux ci-annexés, présentés aux Comités Techniques des 14 mai 2019 et 11 juin 2019.
- d'ouvrir au recrutement d'agents contractuels un poste d'attaché territorial de Chef de projet Maghreb et Proche-Orient.

Délibération : Adoptée à l'unanimité

Pour : 50

Ne prennent pas part au vote : 6 Réussir Grenoble + 2 Rassemblement des Patriotes

Vote séparé :

- sur les postes :

**- Ville Emancipatrice Education Jeunesse Secteurs 2-5 Cornélie Gémond et Secteurs 4-6
Elisée Chatin : Adjoint technique à temps non complet 91%**

**- Finances, contrôle de gestion, juridique Finances Pilotage budgétaire et programmation
Rédacteur**

**Pour : 48 - Contre : 2 Ensemble à Gauche - Ne prennent pas part au vote : 6 Réussir Grenoble
+ 2 Rassemblement des Patriotes.**

**DELIBERATION N° 21-(17189) - ADMINISTRATION GENERALE - Frais de missions des Elu-
e-s**

**Un amendement est déposé par Mme COMPARAT et sous amendé oralement par cette
dernière.**

**Celui-ci est adopté : Pour : 42 - Abstention(s) : 6 Rassemblement de Gauche et de Progrès + 2
Ensemble à Gauche - Ne prennent pas part au vote : 6 Réussir Grenoble + 2 Rassemblement
des Patriotes.**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- de conférer le caractère de mandat spécial aux déplacements ci-après :

Lancement de la communauté « ANRU+ Les innovateurs », ANRU

- les 20-21 mai 2019 à Paris – E. PIOLLE

Conférence Urba-Monde : le logement, un bien commun, Urba-Monde

- le 3 juin 2019 à Genève – A-S. OLMOS

Conférence Urba-Monde : le logement, un bien commun, Urba-Monde

- le 3 juin 2019 à Genève – V. FRISTOT

**Les journées techniques de l'IRMA (Institut des risques majeurs) : implication citoyenne en
cas de catastrophe, réalités et perspectives pour les collectivités, IRMA**

- les 3-4 juin 2019 à Aix-en-provence – T. CHASTAGNER

Commission sécurité de France urbaine
- le 5 juin 2019 à Saint-Etienne – E. MARTIN

Cérémonie du 18 juin organisée par l'Ordre de la Libération
- Les 17 et 18 juin 2019 à Paris - E. PIOLLE

Meeting de lancement des villes pour les droits numériques dans le cadre de l'adhésion de la ville de Grenoble au réseau « Cities for digital rights », Cities for digital rights
Ce déplacement était initialement prévu du 26/06 au 29/06/2019
- du 18 au 20 juin 2019 à Amsterdam – L. COMPARAT

Invitation de France Urbaine à la réunion de la commission « Développement durable et transition énergétique », France Urbaine
- les 18-19 juin 2019 à Metz – V. FRISTOT

Première réunion du Comité de Pilotage du report modal rapide de la route vers le rail du trafic de marchandises traversant les Alpes organisée par la Préfet de la Région Auvergne-Rhône-Alpes
- Le 24 juin 2019 à Lyon - P. MERIAUX

Conseil d'Administration de l'Agence France Locale
- Le 25 juin 2019 à Toulouse - H. SABRI

Voyage d'étude sur le thème de la rénovation énergétique des bâtiments et ensembles d'immeubles, Tandem et Plateforme énergétique Franco Allemande
- les 25-26 juin 2019 à Lille – V. FRISTOT

Journée interconnectée Ile de France et les 10 ans de l'association ESPCI, invitation de la Commission Numérique AdCF – France Urbaine - Interconnectés
- Le 26 juin 2019 à Paris – L. COMPARAT

Invitation à la rencontre « Jeunesse au cœur des transitions » et projection débat du film « Graines d'espoir » organisée par l'Agence Française de Développement
- Le 27 juin 2019 à Paris – F. MALBET

Réunion du groupe de travail 5 « Air intérieur » dans le cadre du PNSE 4 (Plan National Santé Environnement) organisé par le Ministère de l'Environnement
- Du 27 juin au 30 juin 2019 à Paris – M. JACTAT

Réunion du groupe de travail 5 « Air intérieur » dans le cadre du PNSE 4 (Plan National Santé Environnement) organisé par le Ministère de l'Environnement
- Du 3 juillet au 5 juillet 2019 à Paris - M. JACTAT

Conseil d'orientation Crédit Municipal
- Le 3 juillet 2019 – C. RAKOSE

Déplacement dans le cadre de la convention de coopération Grenoble/Sfax organisé par Sfax
- Du 10 juillet au 12 juillet 2019 à Sfax (Tunisie) –E. PIOLLE, V. FRISTOT, S. BOUZAIENE, B. MACRET, C. GARNIER

Invitation en qualité de conférencière sur le sujet « Quel fondement pour le territoire intelligent » au sommet international de l'innovation en villes médianes organisé avec Nevers Agglomération

- Du 25 septembre au 27 septembre 2019 à Nevers – L. COMPARAT

Délibération : Adoptée

Pour : 42

Abstention(s) : 6 Rassemblement de Gauche et de Progrès + 2 Ensemble à Gauche

Ne prennent pas part au vote : 6 Réussir Grenoble + 2 Rassemblement des Patriotes

DELIBERATION N° 22-(17193) - ANIMATION - Communication MEDIA - Partenariat France Bleu Isère pour les projet de l'été 2019.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'approuver la convention entre la ville de Grenoble et France Bleu Isère ;**
- d'autoriser M. le Maire à la signer.**

Délibération : Adoptée à l'unanimité

DELIBERATION N° 23-(16380) - DOMAINE PUBLIC - Palais des Sports Pierre Mendès France : Convention d'occupation du domaine public avec Lagardère Live Entertainment pour l'organisation du concert de M le 22 novembre 2019 ; convention d'occupation du domaine public avec Décibels Productions pour l'organisation du concert de Soprano le 24 novembre 2019.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'autoriser la mise à disposition du Palais des Sports Pierre Mendès France au profit de la société Lagardère Live Entertainment pour l'organisation du concert de M le 22 novembre 2019.**
- d'autoriser la mise à disposition du Palais des Sports Pierre Mendès France au profit de la société Décibels Productions pour l'organisation du concert de Soprano le 24 novembre 2019.**
- d'autoriser le maire ou son représentant à signer les conventions d'occupation du domaine public afférentes à ces manifestations.**

Délibération : Adoptée à l'unanimité

DELIBERATION N° 24-(17166) - AFFAIRES CULTURELLES - Soutien aux opérateurs culturels
- conventions financières et avenants - Exercice budgétaire 2019.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- de dire que les montants des subventions attribués par la Ville aux opérateurs culturels (cf. tableau annexe 1) sont intégrés à la délibération générale d'affectation de subventions de cette même séance du conseil municipal ;
- d'approuver les termes des conventions liant la Ville et les opérateurs culturels bénéficiant d'une subvention supérieure à 23 000 € jointes en annexe ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à les signer,

Délibération : Adoptée

Pour : 52

Abstention(s) : 6 Rassemblement de Gauche et de Progrès.

Les élus cités ci-après n'ont pas participé au vote prévoyant l'attribution d'une subvention à l'association dans laquelle ils ont la qualité d'administrateur : Mme YASSIA, M. MALBET, Mme RAKOSE, M. BOUZAIENE, Mme BERNARD, Mme LEMOINE.

DELIBERATION N° 25-(17179) - AFFAIRES CULTURELLES - Conventions pluriannuelles d'objectifs 2019 - 2021 avec les compagnies Poétiques industries/Sylvie Guillermin, Plege.

Intervention(s) : Mme BOUKAALA , Mme BERNARD

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'approuver les termes des conventions pluriannuelles d'objectifs pré-mentionnées et leurs annexes ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer les dites conventions jointes en annexe.

Délibération : Adoptée à l'unanimité

Vote séparé :

- sur la compagnie Plege :

Pour : 52 - Ne prennent pas part au vote : 6 Rassemblement de Gauche et de Progrès.

DELIBERATION N° 26-(17164) - AFFAIRES CULTURELLES - Avenant n° 15 au contrat de Délégation de Service Public (DSP) : tarifs de la salle de musiques amplifiées La Belle Electrique pour la saison 2019/2020.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'approuver l'avenant n°15 au contrat de Délégation de Service Public (DSP) conclu avec l'association « MixLab », joint en annexe 1 de la présente délibération ainsi que la grille tarifaire pour la saison 2019/2020 (annexe 2);
- d'autoriser Monsieur le maire à le signer.

Délibération : Adoptée à l'unanimité

DELIBERATION N° 27-(17222) - AFFAIRES CULTURELLES - Avenant à la convention d'occupation de locaux : changement de domiciliation de l'association La maison des enseignants et de l'éducation tout au long de la vie.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'approuver les termes de l'avenant n° 1 modifiant l'adresse de l'association La Maison des enseignants et de l'éducation tout au long de la vie ;
- d'autoriser le Maire ou son représentant à signer ledit avenant

Délibération : Adoptée à l'unanimité

DELIBERATION N° 28-(17216) - AFFAIRES CULTURELLES - Conservatoire de Grenoble – Renouvellement de convention de partenariat relative à l'organisation des classes à horaires aménagés (CHA) théâtre avec le collège Lucie Aubrac pour les années scolaires 2019-2020 à 2021-2022.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'approuver la Convention triennale relative à l'organisation des classes à horaires aménagés (CHA) théâtre entre le collège Lucie AUBRAC et la ville de Grenoble ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer ladite convention jointe en annexe.

Délibération : Adoptée à l'unanimité

DELIBERATION N° 29-(17085) - AFFAIRES CULTURELLES - Avenant à la convention de gestion avec avec Grenoble-Alpes Métropole dans le cadre de la numothèque

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'approuver l'avenant à la convention de gestion, joint en annexe de la présente délibération,
- d'autoriser Monsieur le Maire à le signer.

Délibération : Adoptée à l'unanimité

DELIBERATION N° 30-(17072) - AFFAIRES CULTURELLES - Bibliothèque municipale de Grenoble – Convention type d'accueil d'un collaborateur occasionnel bénévole membre d'une association, d'une structure, ou d'un collectif dans le réseau des bibliothèques de Grenoble.

Intervention(s) : M. VOIR, Mme BERNARD

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'autoriser la participation de collaborateurs occasionnels bénévoles membres d'associations, de structures ou de collectifs aux activités de la Bibliothèque municipale de Grenoble ;
- d'approuver les termes de la convention cadre et de sa fiche d'état civil jointes en annexe ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention.

Délibération : Adoptée

Pour : 52

Abstention(s) : 6 Rassemblement de Gauche et de Progrès

DELIBERATION N° 31-(17177) - AFFAIRES CULTURELLES - Convention de mise à disposition de locaux au bénéfice de l'association 'A bientôt j'espère'.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'approuver les termes de la convention de mise à disposition de locaux à titre gracieux au bénéfice de l'association 'A bientôt j'espère' ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer ladite convention.

Délibération : Adoptée à l'unanimité

DELIBERATION N° 32-(16992) - SPORT - Avenants financiers aux conventions avec les associations du secteur sportif pour l'exercice 2019.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- **d'approuver les avenants financiers aux conventions avec les associations sportives figurant dans le tableau récapitulatif (annexe 1) ;**
- **d'autoriser Monsieur le Maire à signer les avenants financiers correspondants annexés à la présente délibération (annexes 2 et 3) ;**
- **de dire que les montants de subvention sont intégrés à la délibération générale d'affectation de subventions sur crédits existants de cette même séance du Conseil municipal.**

Délibération : Adoptée

Pour : 50

Abstention(s) : 6 Réussir Grenoble + 2 Rassemblement des Patriotes

DELIBERATION N° 33-(17130) - AFFAIRES SCOLAIRES - Participations de la ville de Grenoble aux frais de fonctionnement des Unités Locales d'Inclusion Scolaire (ULIS) de Tullins (année scolaire 2015-2016) de Seyssins, de Gières et Meylan (année scolaire 2017-2018)

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- **D'approuver les participations aux frais de scolarité des enfants accueillis en classes ULIS des communes concernées ;**
- **D'autoriser Monsieur le Maire à signer les conventions correspondantes avec les communes concernées.**

Délibération : Adoptée à l'unanimité

DELIBERATION N° 34-(17134) - RESTAURATION - Tarifs et modalités d'inscription de la pause méridienne et des séjours en classes de découvertes applicables au 1er septembre 2019 - Adoption du règlement intérieur des activités périscolaires applicable au 1er septembre 2019

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- **D'adopter les tarifs de la pause méridienne et des séjours en classes de découvertes, tels qu'annexés, à compter du 1er septembre 2019.**
- **D'adopter le règlement intérieur des activités périscolaires et de la restauration ci-annexé**

Délibération : Adoptée

Pour : 52

Abstention(s) : 6 Rassemblement de Gauche et de Progrès

DELIBERATION N° 35-(17125) - VIE DES ASSOCIATIONS - Attribution de subventions aux associations socioculturelles et de la jeunesse

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- **D'autoriser M. le Maire à signer avec les associations figurant dans le tableau récapitulatif (annexe 1) les avenants financiers correspondants (annexe 2) ;**
- **De dire que les montants des subventions sont intégrés à la délibération générale d'affectation de subventions sur crédits existants" de cette même séance du Conseil Municipal.**

Délibération : Adoptée

Pour : 52

Abstention(s) : 6 Réussir Grenoble

Les élus cités ci-après n'ont pas participé au vote prévoyant l'attribution d'une subvention à l'association dans laquelle ils ont la qualité d'administrateur : Mme MARTIN, M. CHASTAGNER, Mme BERNARD, Mme YASSIA, M. BACK, Mme CADOUX, M. MALBET, M. DE CEGLIE, Mme RAKOSE, Mme GIROD DE L'AIN, M. BOUZAIENE, Mme LEMOINE, M. COUTAZ, M. SOLDEVILLE, Mme COMPARAT, M. BERTRAND, Mme BOILEAU,

DELIBERATION N° 36-(17131) - LOCAUX ASSOCIATIFS - Avenant n°1 à la convention de mise à disposition de locaux à l'association Confédération Syndicale des Familles Union Départementale : Restitution d'une partie des locaux

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- **D'approuver les termes de l'avenant n°1 à la convention initiale, joint en annexe, pour acter la restitution des locaux situés au 10, Rue de la Station Ponsard par l'association Confédération Syndicale des Familles et actualiser le montant de l'indemnité d'occupation ;**
- **D'autoriser Monsieur le Maire à signer ledit avenant.**

Délibération : Adoptée à l'unanimité

DELIBERATION N° 37-(17129) - JEUNESSE - Attribution de bourses Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA) et Fond d'Initiatives Jeunes (FIJ)

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- **D'attribuer des bourses BAFA, pour les montants indiqués, aux 3 personnes dont les noms figurent en annexe 1.**
- **D'attribuer des bourses FIJ, pour les montants indiqués, à 1 personne et à 1 association dont les noms et les descriptifs des projets figurent en annexe 1.**

Délibération : Adoptée à l'unanimité

Vote séparé :

- sur le FIJ :

Pour : 52 - Abstention(s) : 6 Réussir Grenoble.

DELIBERATION N° 38-(17665) - MONTAGNE - Convention de mise à disposition de locaux, sis 14 rue de la République (Maison du Tourisme), au Comité Départemental de la Fédération Française des Clubs Alpains et de Montagne (FFCAM 38) - changement de bureau.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- **d'approuver les termes de la convention de mise à disposition d'un local, en mutualisation avec la Fédération de Plein Air Rhône Alpes, au Comité Départemental de la Fédération Française des Clubs Alpains et de Montagne.**
- **d'autoriser Monsieur le Maire à signer cette convention de mise à disposition jointe en annexe.**

Délibération : Adoptée à l'unanimité

DELIBERATION N° 39-(17015) - VOIES ET ESPACES PUBLICS - Dénominations de voies, espaces et équipements publics.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- **d'adopter la dénomination « Le moulin aux idées » pour l'Espace de Vie Sociale situé au 1 avenue Léon Blum.**

Délibération : Adoptée à l'unanimité

DELIBERATION N° 40-(17083) - ENVIRONNEMENT - Convention d'occupation d'espace privé par la Ville dans le cadre d'un projet de verger collectif.

Un amendement est déposé par Mme LHEUREUX, celui-ci est adopté à l'unanimité.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention d'occupation d'espace privé par la Ville dans le cadre d'un projet de verger collectif.

Délibération : Adoptée à l'unanimité

DELIBERATION N° 41-(17088) - URBANISME AMENAGEMENT - ZAC Bouchayer Viallet - Validation de charge foncière au profit de la SEM InnoVia pour la cession du lot D2 au promoteur "6ème Sens"

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'approuver la cession du lot D2 de la ZAC Bouchayer-Viallet par la SEM InnoVia au promoteur « 6ème Sens » en vue de construire un immeuble de bureaux de 3 800 m² de surface de plancher environ, avec une charge foncière fixée à 200 € HT le m² de surface de plancher ;

- d'autoriser Monsieur le Maire ou toute personne bénéficiant d'une délégation à cette fin, à signer tous les documents relatifs à cette opération.

Délibération : Adoptée

Pour : 54

Abstention(s) : 2 Ensemble à Gauche + 2 Rassemblement des Patriotes.

DELIBERATION N° 42-(16584) - URBANISME AMENAGEMENT - SPL SAGES - Opération ZAC Vigny-Musset - Approbation du compte-rendu financier 2018, du bilan et de la trésorerie prévisionnel, de l'avenant n°19 annexé à la convention de concession d'aménagement et des participations de la Ville de Grenoble pour 2019 et 2020.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'approuver le bilan prévisionnel actualisé des activités, objet de la convention publique d'aménagement, faisant apparaître d'une part, l'état des réalisations en recettes et en dépenses au 31 décembre 2018 et d'autre part, l'estimation des recettes et dépenses restant à réaliser et tel qu'il a été adopté par le conseil d'administration de la SPL SAGES le 12 avril 2019 ;

- d'approuver le plan de trésorerie actualisé faisant apparaître l'échéancier des recettes et des dépenses de l'opération, ci-annexé, tel qu'il a été adopté par le conseil d'administration de la SPL SAGES le 12 avril 2019 ;
- d'approuver le compte rendu annuel 2018 ci-annexé ;
- de fixer le montant maximum des participations de la Ville de Grenoble pour l'opération ZAC Vigny-Musset : aucun versement pour les années 2019 et 2020 ;
- d'approuver l'avenant n°19 au cahier des charges annexé à la convention publique d'aménagement, ci-annexé ;
- d'autoriser le Maire ou toute personne bénéficiant d'une délégation à cette fin, à signer cet avenant.

Délibération : Adoptée

Pour : 48

Abstention(s) : 6 Réussir Grenoble + 2 Ensemble à Gauche + 2 Rassemblement des Patriotes.

DELIBERATION N° 43-(17035) - ENERGIE - Convention de partenariat avec Grenoble-Alpes Métropole pour la valorisation des Certificats d'Economie d'Energie.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'approuver les termes de la nouvelle convention de partenariat avec Grenoble-Alpes Métropole pour la valorisation des certificats d'économies d'énergie engendrés par les travaux d'amélioration énergétique sur le patrimoine municipal pour les années 2019 à 2020, et de mettre un terme à la convention précédemment signée,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat annexée, passée avec Grenoble-Alpes Métropole,
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer les attestations requises pour chacune des opérations éligibles, ainsi qu'à transmettre tous documents utiles à la Métropole de Grenoble qui se chargera de déposer les dossiers de demande de certificats en vue de les valoriser financièrement au bénéfice de la commune.

Délibération : Adoptée

Pour : 56

Abstention(s) : 2 Ensemble à Gauche.

DELIBERATION N° 44-(17272) - PATRIMOINE MUNICIPAL - Gren' de Projets - Villa Clément
- Approbation du protocole partenarial et autorisation à poursuivre les négociations avec l'association "Collectif Villa Clément" en vue de sa finalisation et signature.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- **d'approuver le projet de protocole partenarial avec le Collectif Villa Clément ou toute autre personne morale habilitée à se substituer à elle, tel que joint en annexe ;**
- **d'autoriser le Maire ou toutes personnes bénéficiant d'une délégation à cette fin à poursuivre les négociations avec le Collectif Villa Clément en vue de la finalisation du protocole partenarial, sous le contrôle du comité de pilotage, et à signer ledit protocole sous réserve que ces négociations n'entraînent pas une modification substantielle du projet annexé induisant des engagements supplémentaires de la ville ou une renonciation aux droits dont elle dispose.**

Délibération : Adoptée à l'unanimité

DELIBERATION N° 45-(15680) - PATRIMOINE MUNICIPAL - Installations de centrales photovoltaïques : Avenants et convention avec la SAS Energ'Y Citoyennes

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'approuver :

- L'Avenant n°1 à la Convention d'Occupation Temporaire aux fins d'installation et d'exploitation de centrale photovoltaïque – Ecole Élémentaire Menon

- L'Avenant n°1 à la Convention d'Occupation Temporaire aux fins d'installation et d'exploitation de centrale photovoltaïque – Ecole Élémentaire Racine

- L'Avenant n°1 à la Convention d'Occupation Temporaire aux fins d'installation et d'exploitation de centrale photovoltaïque – Ecole Élémentaire Clémenceau

- L'Avenant n°1 à la Convention d'Occupation Temporaire aux fins d'installation et d'exploitation de centrale photovoltaïque – Groupe Scolaire Malherbe

- La Convention d'Occupation Temporaire du Domaine Public aux fins d'installation et d'exploitation de centrale photovoltaïque pour «La belle Electrique» située au 12 Esplanade André Farcy, venant se substituer à celle adoptée par le Conseil Municipal du 25 Mars 2019,

- d'autoriser Monsieur Le Maire ou son représentant à signer lesdits avenant et la convention d'occupation temporaire relative au bâtiment de la Belle électrique .

Délibération : Adoptée

Pour : 39

Abstention(s) : 6 Rassemblement de Gauche et de Progrès + 6 Réussir Grenoble + 2

Rassemblement des Patriotes.

Ne prennent pas part au vote : 5 Rassemblement Citoyen de la Gauche et des Ecologistes (M. PIOLLE, Mme DATHE, M. MARGUET, Mme GARNIER, M. FRISTOT).

DELIBERATION N° 46-(17081) - ADMINISTRATION GENERALE - Avenant n° 1 au contrat de quasi-régie entre la Ville de Grenoble et le Centre Communal d'Action Sociale relatif à l'entretien, à la maintenance et aux travaux dans les bâtiments et abords du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Grenoble.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant n°1 au contrat de quasi-régie entre la Ville de Grenoble et le Centre Communal d'Action Sociale relatif à l'entretien, à la maintenance et aux travaux dans les bâtiments et abords du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Grenoble.

Délibération : Adoptée

Pour : 50

Abstention(s) : 6 Réussir Grenoble + 2 Rassemblement des patriotes.

DELIBERATION N° 47-(17141) - HYGIENE ET SANTE PUBLIQUE - Convention relative aux obligations réciproques du Département de l'Isère et de la Ville de Grenoble concernant les actions de prévention médicosociales en faveur des enfants de moins de six ans dans les écoles maternelles de la ville pour l'année 2019.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'adopter les termes de la convention ci-annexée entre la Ville de Grenoble et le Département de l'Isère relative aux actions de prévention médico-sociales en faveur des enfants de moins de six ans dans les écoles maternelles pour l'année 2019,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer ladite convention,
- d'autoriser la perception des recettes correspondantes versées par le Département.

Délibération : Adoptée à l'unanimité

DELIBERATION N° 48-(17111) - HYGIENE ET SANTE PUBLIQUE - Avenant financier à la convention d'objectifs et de moyens 2018-2020 conclue entre la Ville de Grenoble et l'ODTI.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer l'avenant ci-annexé,
- d'autoriser le versement d'une subvention de 500€ au titre de la santé publique à l'ODTI.

Délibération : Adoptée à l'unanimité

L'élue citée ci-après n'a pas participé au vote prévoyant l'attribution d'une subvention à l'association dans laquelle elle a la qualité d'administratrice : M. MACRET.

DELIBERATION N° 49-(17099) - HYGIENE ET SANTE PUBLIQUE - Avenant financier à la convention de partenariat, d'objectifs et de moyens 2018-2020 conclue entre la Ville de Grenoble et le Planning Familial 38.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer l'avenant ci-annexé,
- d'autoriser le versement des subventions pour un total de 32 000€ au Planning Familial 38.

Délibération : Adoptée

Pour : 56

Abstention(s) : 2 Rassemblement des Patriotes.

DELIBERATION N° 50-(17108) - HYGIENE ET SANTE PUBLIQUE - Avenant financier à la convention d'objectifs et de moyens 2019-2021 conclue entre la Ville de Grenoble et la MJC Maison pour Tous Abbaye.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer l'avenant ci-annexé,
- d'autoriser le versement d'une subvention de 1000 € au titre du programme d'actions « promotion de l'équilibre alimentaire 2019 » à la MJC Maison pour Tous Abbaye.

Délibération : Adoptée à l'unanimité

Les élus cités ci-après n'ont pas participé au vote prévoyant l'attribution d'une subvention à l'association dans laquelle ils ont la qualité d'administrateur :M. BACK, M. BERTRAND.

DELIBERATION N° 51-(15968) - ACTION SOCIALE - Subventions aux associations du champ de la Petite Enfance.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer les conventions ci-jointes, avec les associations Dépann'Familles, Les Mahou-Minauds, La Trottinette, l'association AUESC Bajatière, l'association d'Entraide Familiale (AEF), et l'association La Marelle ;
- d'autoriser le versement :
- à l'association Dépann'Familles Isère d'une subvention de fonctionnement de 37 500€ pour l'année 2019,
- à l'association Les Mahou-Minauds d'une subvention de fonctionnement de 73 800€ pour l'année 2019,
- à l'association La Trottinette d'une subvention de fonctionnement de 20 000€ pour l'année 2019,

- à l'association AUESC Bajatière d'une subvention de fonctionnement de 47 000€ pour l'année 2019
- à l'association d'Entraide Familiale (AEF) d'une subvention de fonctionnement de 40 000€ pour l'année 2019.
- à l'association La Marelle d'une subvention de fonctionnement de 15 000€ pour l'année 2019.

Délibération : Adoptée à l'unanimité

Les élus cités ci-après n'ont pas participé au vote prévoyant l'attribution d'une subvention à l'association dans laquelle ils ont la qualité d'administrateur : Mme MARTIN, M. DE CEGLIE.

DELIBERATION N° 52-(17057) - ACTION SOCIALE - Subventions aux associations œuvrant dans le champ de la précarité

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant à la convention d'objectifs et de moyens entre la Ville de Grenoble et l'association Point d'Eau du 24 septembre 2018,
- d'autoriser le versement à l'association Point d'Eau d'une subvention de fonctionnement de 32 000€ pour l'année 2019,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant à la convention d'objectifs et de moyens entre la Ville de Grenoble et Les Restaurants et Relais du Cœur du 13 mai 2019,
- d'autoriser le versement aux Restaurants et Relais du Cœur d'une subvention en projet de 5 000€ en 2019.
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention d'objectifs et de moyens entre la Ville de Grenoble et l'association Femmes SDF,
- d'autoriser le versement à l'association Femmes SDF du solde de la subvention de fonctionnement de 11 000€ et d'une subvention de projet de 2 000€,
- d'autoriser monsieur la maire à signer la convention d'objectifs et de moyens entre la Ville de Grenoble et l'association Ulisse-Grenoble Solidarité pour l'année 2019,
- d'autoriser le versement à Ulisse-Grenoble Solidarité d'une subvention de fonctionnement de 15 000€ pour l'année 2019.

Délibération : Adoptée à l'unanimité

L' élu cité ci-après n'a pas participé au vote prévoyant l'attribution d'une subvention à l'association dans laquelle il a la qualité d'administrateur : M. BACK.

DELIBERATION N° 53-(16982) - ACTION SOCIALE - Avenant Financier concernant une association exerçant dans les champs de la citoyenneté, de la vie des quartiers et du développement des territoires.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- de verser à l'association citée ci-dessus les subventions correspondantes;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant financier tel que soumis en annexe à la délibération,
- de dire que les montants des subventions sont intégrés dans la délibération générale « d'affectation de subventions sur crédits existants » de cette même séance du Conseil Municipal.

Délibération : Adoptée à l'unanimité

L'élue citée ci-après n'a pas participé au vote prévoyant l'attribution d'une subvention à l'association dans laquelle elle a la qualité d'administratrice : Mme YASSIA.

DELIBERATION N° 54-(16774) - ACTION SOCIALE - Convention de partenariat entre la Ville de Grenoble, le CCAS de Grenoble et le Laboratoire Archipel

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'abroger la délibération du 17 décembre 2018 n° 51-5135 relative à la première version de la convention de partenariat entre la Ville de Grenoble, le CCAS et le laboratoire Archipel.
- d'approuver la nouvelle version de la convention de partenariat entre la Ville de Grenoble, le CCAS et le laboratoire Archipel jointe à cette délibération.
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer ladite convention.

Délibération : Adoptée à l'unanimité

DELIBERATION N° 55-(17039) - ACTION SOCIALE - Convention de partenariat avec le planning familial 38 relative à l'accompagnement des familles dans le cadre des séjours à Massacan organisés par la Maison des Habitants PREMOL.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'approuver les termes de la convention de partenariat telle qu'annexée à la présente délibération,
- d'autoriser M. le Maire à signer la convention de partenariat telle qu'annexée à la présente délibération.

Délibération : Adoptée à l'unanimité.

DELIBERATION N° 56-(6375) - ACTION SOCIALE - Convention entre l'association l'âge d'or et la ville de Grenoble.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'approuver les termes de la convention entre l'association l'Age d'Or et la ville de Grenoble telle qu'annexée à la présente délibération,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer ladite convention telle qu'annexée à la présente délibération.

Délibération : Adoptée à l'unanimité

DELIBERATION N° 57-(16783) - DEMOCRATIE LOCALE - Conventions de mise à disposition de triporteurs électriques entre la Ville de Grenoble et les associations Régie de Quartier Villeneuve Village Olympique, le Collectif des Usagers de la Bifurk et l'Union de Quartier Ile Verte.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'approuver les termes des conventions de mise à disposition gratuite d'un triporteur électrique entre la Ville de Grenoble et les associations Régie de Quartier Villeneuve Village Olympique, le Collectif des Usagers de la Bifurk et l'Union de Quartier Ile Verte.
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer les conventions telles que soumises en annexe de la délibération

Délibération : Adoptée à l'unanimité

Pour : 57

Ne prend pas part au vote : 1 Rassemblement Citoyen de la Gauche et des Ecologistes (Mme YASSIA).

Les élus cités ci-après n'ont pas participé au vote prévoyant l'attribution d'une subvention à l'association dans laquelle ils ont la qualité d'administrateur : Mme BERANGER, M. BOUZAIENE, M. CLOUAIRE, M. CONFESSON.

DELIBERATION N° 58-(17068) - PREVENTION SECURITE - Partenariat pour mutualisation de formations permettant à des polices municipales de bénéficier des locaux et du personnel de la police municipale de Grenoble.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- d'approuver les termes des conventions passées entre les collectivités de Saint Martin le Vinoux, Varcis Allières et Risset et Claix.

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer les conventions relatives à l'accueil au sein du service de la Police Municipale de policiers municipaux en provenance des dites collectivités pour les besoins en matière de formation aux gestes techniques professionnels d'intervention ainsi qu'aux formations d'entraînement obligatoires.

Délibération : Adoptée à l'unanimité.

DELIBERATION N° 59-(17351) - DESIGNATIONS - Désignations de représentants de la ville de Grenoble dans divers organismes : La Cordée ; Le Fournil ; MJC Prémol ; Pimms ; Régie de Quartier Villeneuve/Village Olympique ; Maison de l'enfance Prémol ; Collège Lucie Aubrac ; Collège Olympique ; Ecole primaire les Buttes ; Ecole élémentaire Christophe Turc ; Ecole maternelle Marie Reynoard ; Ecole primaire Elisée Chatin ; Ecole primaire Libération ; Ecole maternelle Cornélie Gémond - Modifications.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- **LA CORDÉE**

De désigner M. Alan CONFESSON en qualité de membre titulaire de la ville de Grenoble au sein de l'Assemblée générale et du Conseil d'administration de la Cordée.

- **LE FOURNIL**

De désigner Mme Salima DJIDEL en qualité de membre titulaire de la ville de Grenoble au sein de l'Assemblée générale du Fournil.

- **MJC PREMOL**

De désigner M. Alan CONFESSON en qualité de membre titulaire de la ville de Grenoble au sein de l'Assemblée générale et du Conseil d'administration de la MJC Prémol.

- **PIMMS (POINT D'INFORMATION MÉDIATION)**

De désigner Mme Maryvonne BOILEAU en qualité de membre titulaire de la ville de Grenoble au sein du Conseil d'administration du PIMMS.

- **RÉGIE DE QUARTIER VILLENEUVE/VILLAGE OLYMPIQUE**

De désigner M. Alan CONFESSON en qualité de membre titulaire de la ville de Grenoble au sein de l'Assemblée générale et du Conseil d'administration de la Régie de Quartier Villeneuve/Village Olympique.

- **MAISON DE L'ENFANCE PREMOL**

De désigner M. Alan CONFESSON en qualité de membre suppléant de la ville de Grenoble au sein de l'Assemblée générale et du Conseil d'administration de la Maison de l'Enfance Prémol.

- **COLLÈGE OLYMPIQUE**

De désigner M. Alan CONFESSON en qualité de membre titulaire de la ville de Grenoble au sein du Conseil d'administration du collège Olympique.

- **COLLÈGE LUCIE AUBRAC**

De désigner M. Fabien MALBET en qualité de membre titulaire de la ville de Grenoble au sein du comité de pilotage et du Conseil d'administration du collège Lucie Aubrac.

- **LES BUTTES (École primaire)**

De désigner Mme Maryvonne BOILEAU en qualité de membre titulaire de la ville de Grenoble au sein du conseil d'école primaire les Buttes.

- **CHRISTOPHE TURC (École élémentaire)**

De désigner M. Alan CONFESSON en qualité de membre titulaire de la ville de Grenoble au sein du conseil d'école élémentaire Christophe Turc.

- **MARIE REYNOARD (École maternelle)**

De désigner M. Alan CONFESSON en qualité de membre titulaire de la ville de Grenoble au sein du conseil d'école maternelle Marie Reynoard.

- **CORNÉLIE GEMOND (École maternelle)**

De désigner M. Hakim SABRI en qualité de membre titulaire de la ville de Grenoble au sein du conseil d'école maternelle Cornélie Gémond.

- **ÉLISÉE CHATIN (École primaire)**

De désigner Mme Laurence COMPARAT en qualité de membre titulaire de la ville de Grenoble au sein du conseil d'école Élisée Chatin.

- **LIBÉRATION (École primaire)**

De désigner Mme Laurence COMPARAT en qualité de membre titulaire de la ville de Grenoble au sein du conseil d'école Libération.

Délibération : Adoptée

Pour : 42

Abstention(s) : 6 Réussir Grenoble + 2 Ensemble à Gauche.

Ne prennent pas part au vote : 6 Rassemblement de Gauche et de Progrès + 2 Rassemblement des Patriotes.

Vote séparé :

- sur la Régie de Quartier Villeneuve/Village Olympique :

Pour : 41 - Abstention(s) : 6 Réussir Grenoble + 2 Ensemble à Gauche - Ne prennent pas part au vote : 6 Rassemblement de Gauche et de Progrès + 2 Rassemblement des Patriotes + 1 Rassemblement Citoyen de la Gauche et des Ecologistes (Mme YASSIA).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19H58

ANNEXE(S)

Incidence financière	Montant de l'avenant en plus ou moins value en euros HT	Nature de la modification contractuelle	Millésime	Millésime	Seuil	Catégorie prestations	Catégorie marché	N°	Attributaire	Objet du marché initial	N° lot concerné pour le marché initial	Intitulé du lot le cas échéant	Procédure	Montant du marché initial en € HT	Date de notification de l'avenant	Intégration rendu acte
Sans incidence financière - ajout d'appareils pour le bâtiment Claudel à la liste du BPU	x	x		18	A	S	B	212	OTIS	Maintenance et mise en conformité des ascenseurs, monte charges, et élévateurs pour personnes à mobilité réduite	Lot 2	Appareils des secteurs géographiques 3 à 7 (hors HDV)	Appel d'offres	300 000€ HT/an	24/04/2019	17/06/19
incidence financière supérieure 5% marché initial	5 730,47	Modification contractuelle_Pièce financière		17	A	T	M	266	GROUPE SNEF	Travaux de réhabilitation et d'extension de l'école maternelle Buffon - Lot électricité	9	Electricité/courant faible	Procédure adaptée sup.90	70 855,17	06/05/2019	17/06/19
incidence financière supérieure 5% marché initial	15 247,77	Modification contractuelle_Pièce financière		18	A	P	M	21	Groupement EOLE / IDE DE PROJET / SORAETEC / T.E.B. / OPCI	Maîtrise d'œuvre pour les travaux de réaménagement du RDC de la Bibliothèque d'Etude et du Patrimoine	lot unique	X	Procédure adaptée sup.90	78 753,65 (Tranche ferme + tranches optionnelles 1 et 3)	18/04/2019	17/06/19
sans incidence financière - modification qualité titulaire		Fusion_Rachat_Transfert	16PI217						ANTEA GROUP	Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage - Suivi de chantier pour le projet de l'école Simone Lagrange (dénomination Hareux au lancement de l'opération)	Lot unique	X	Procédure adaptée 25_90	9 550,00	22/03/2019	17/06/19
incidence financière inférieure 5% marché initial	321,00	Modification contractuelle_Pièce financière	16PI015						APAVE SUD EUROPE	Mission de contrôle technique pour la réhabilitation du bâtiment de l'école Florence Arthaud pour création d'une école maternelle de 4 classes et restaurant - mission de contrôle technique	lot unique	X	Procédure adaptée 25_90	11 175,00	19/03/2019	17/06/19

Intitulé consultation	N° lot	Intitulé lot	N° MA RC HE	N° MA RC HE	N° MA RC HE	N° MA RC HE	N° MA RC HE	N° MA RC HE	Procédure	Durée exprimée en mois	Recondution	Notification du marché	Intégration rendu acte	Attribitaire	Code postal	Ville	Prix global et forfaitaire Montant en € HT	Montant maximum en euros HT pour la durée de base du marché
Fourniture pour équipement et protection bibliothèque	Lot 1	Fourniture et matériel pour équipement CD et DVD	18	B	F	B		298	Procédure adaptée 25_90	12	2 fois 12 mois	02/04/19	17/06/19	EURE FILM ADHESIFS	27240	SYLVAINS LES MOULINS	x	11 500,00
Fourniture pour équipement et protection bibliothèque	Lot 2	Fourniture pour couverture et équipement de livres et revues	18	B	F	B		299	Procédure adaptée 25_90	12	2 fois 12 mois	02/04/19	17/06/19	EURE FILM ADHESIFS	27240	SYLVAINS LES MOULINS	x	10 000,00
Fourniture pour équipement et protection bibliothèque	Lot 3	Consommables antivols	18	B	F	B		300	Procédure adaptée 25_90	12	2 fois 12 mois	01/04/19	17/06/19	BIBLIOTHECA FRANCE SAS	92000	NANTERRE	x	7 000,00
Marché subséquent à l'accord-cadre n°15A030 - Impression du journal municipal de la ville de Grenoble	lot 2	Gremag 25 (mai-juin 2019)	18	B	S	Z		303	Procédure adaptée 25_90	2	x	20/03/19	17/06/19	IMAYE GRAPHIC	53022	LAVAL	12 776,40	x
Réaménagement Vallier-Catane, Modélisation 3D de la qualité de l'air	lot unique		18	B	P	M		331	Procédure adaptée 25_90	7	x	04/04/19	17/06/19	FLUIDYN	93200	SAINT DENIS	11 838,00	x
Accord-cadre multi-attributaires relatif aux prestations de transport d'œuvres d'art pour le Musée de Grenoble	lot 1	Transport d'œuvres pour une exposition nécessitant du transport international et national	18	A	S	S		333	Appel d'offres	48	x	les 24/04 et 03/05/19	17/06/19	LP ART ANDRE CHENUE	93100 93210	MONTREUIL LA PLAINE SAINT DENIS	x	1 200 000,00 (4 ans ferme)
Accord-cadre multi-attributaires relatif aux prestations de transport d'œuvres d'art pour le Musée de Grenoble	lot 2	Transport d'œuvres sur le territoire national pour une exposition ou pour le déménagement d'une réserve	18	A	S	S		334	Appel d'offres	48	x	24 et 26/04/19	17/06/19	LP ART AXAL ARTRANS ANDRE CHENUE LEON AGET	93100 68126 93210 13003	MONTREUIL BENNWIHR GARE LA PLAINE SAINT DENIS MARSEILLE	x	400 000,00 (4 ans ferme)
Prestations de réensablage d'espaces canins de la Ville	lot unique	Prestations de réensablage d'espaces canins de la Ville	18	A	S	B		352	Procédure adaptée sup.90	12	x	17/04/19	17/06/19	ISERE CLEAN	38320	POISAT	x	35 000,00
Prestations de relevés de type architectural et de mise en plan de bâtiments	lot unique		18	B	S	B		358	Procédure adaptée 25_90	36	x	30/04/19	17/06/19	SARL PIXEL PLANS	38430	MOIRANS	x	89 000,00
Marché de services d'insertion et de qualification professionnelle avec comme activités supports des travaux dans les bâtiments de la Ville de Grenoble	lot unique		19	B	S	B		001	Procédure adaptée 25_90	9	x	17/04/19	17/06/19	REGIE DE QUARTIER	38100	GRENOBLE	60 000,00	x
Travaux d'extension et de réhabilitation de l'école maternelle Diderot	lot 1	Désamiantage	19	A	T	M		007	Procédure adaptée sup.90	26	x	30/04/19	17/06/19	BPH	26100	ROMANS SUR ISERE	9 734,34	x
Travaux d'extension et de réhabilitation de l'école maternelle Diderot	lot 2	Terrassements - Remblais	19	A	T	M		008	Procédure adaptée sup.90	26	x	30/04/19	17/06/19	ROLAND TOMAI	38210	VOUREY	47 449,66	x
Travaux d'extension et de réhabilitation de l'école maternelle Diderot	lot 3	Démolition - Gros-œuvre	19	A	T	M		009	Procédure adaptée sup.90	26	x	30/04/19	17/06/19	ROLAND TOMAI	38210	VOUREY	687 585,61	x
Travaux d'extension et de réhabilitation de l'école maternelle Diderot	lot 4	Charpente - couverture zinc - bardages - étanchéité	19	A	T	M		010	Procédure adaptée sup.90	26	x	30/04/19	17/06/19	SCCC	38760	VARCES ALLIERES ET RISSET	520 627,47	x
Travaux d'extension et de réhabilitation de l'école maternelle Diderot	lot 6	Menuiseries Intérieures - mobiliers	19	A	T	M		012	Procédure adaptée sup.90	26	x	02/05/19	17/06/19	CBMA	38140	APPRIEU	330 869,52	x
Travaux d'extension et de réhabilitation de l'école maternelle Diderot	lot 7	Plaquisterie - faux plafonds - peinture	19	A	T	M		013	Procédure adaptée sup.90	26	x	30/04/19	17/06/19	LAMBDA ISOLATION	38180	SEYSSINS	324 563,85	x
Travaux d'extension et de réhabilitation de l'école maternelle Diderot	lot 8	Carrelage Faïence	19	A	T	M		014	Procédure adaptée sup.90	26	x	30/04/19	17/06/19	SOGRECA	38400	SAINT MARTIN D'HERES	58 108,44	x

Intitulé consultation	N° lot	Intitulé lot	MA RC HE	MA RC HE	MA RC HE	MA RC HE	N° MARC HE numé rotat*	Procédure	Durée exprimée en mois	Reconduc tion	Notificatio n du marché	Intégration rendu acte	Attributaire	Code postal	Ville	Prix global et forfaitaire Montant en € HT	Montant maximum en euros HT pour la durée de base du marché
Travaux d'extension et de réhabilitation de l'école maternelle Diderot	lot 9	Sols souples	19	A	T	M	015	Procédure adaptée sup.90	26	x	30/04/19	17/06/19	COMPTOIR DES REVETEMENTS	69100	VILLEURBANNE	54 913,64	x
Travaux d'extension et de réhabilitation de l'école maternelle Diderot	lot 10	Façades - peintures extérieures	19	A	T	M	016	Procédure adaptée sup.90	26	x	30/04/19	17/06/19	ISOFRANCE	69400	GLEIZE	45 672,07	x
Travaux d'extension et de réhabilitation de l'école maternelle Diderot	lot 11	Serrurerie	19	A	T	M	017	Procédure adaptée sup.90	26	x	02/05/19	17/06/19	PERRIN SERRURERIE	38640	CLAIX	53 885,10	x
Travaux d'extension et de réhabilitation de l'école maternelle Diderot	lot 12	Élévateur PMR	19	A	T	M	018	Procédure adaptée sup.90	26	x	30/04/19	17/06/19	ERMHES	35504	VITRE	14 650,00	x
Travaux d'extension et de réhabilitation de l'école maternelle Diderot	lot 13	Chauffage - plomberie - ventilation	19	A	T	M	019	Procédure adaptée sup.90	26	x	30/04/19	17/06/19	DUMOLARD	38100	GRENOBLE	270 000,00	x
Travaux d'extension et de réhabilitation de l'école maternelle Diderot	lot 14	Electricité - courants forts et faibles	19	A	T	M	020	Procédure adaptée sup.90	26	x	30/04/19	17/06/19	BONAZZA	38100	GRENOBLE	178 188,60	x
Travaux d'extension et de réhabilitation de l'école maternelle Diderot	lot 15	VRD - aménagements extérieurs	19	A	T	M	021	Procédure adaptée sup.90	26	x	30/04/19	17/06/19	ROLAND TOMAI	38210	VOUREY	455 607,00	x
Accord-cadre multi-attributaires relatifs aux prestations de transports de personnes pour les sorties à la journée et les séjours de familles organisés par la ville de Grenoble	lot unique		19	B	S	S	027	Procédure adaptée 25_90	24	x	08/04/19	17/06/19	FAURE VFD PHILIBERT PERRAUD	38360 69641 38120 38210	SASSENAGE CALUIRE SAINT EGREVE TULLINS	x	37 000,00
Travaux de modification de l'ensemble des réseaux du Stade Espagnac	lot 1	VRD - Espaces verts	19	A	T	M	038	Procédure adaptée sup.90	4	x	15/04/19	17/06/19	ERGTP	38760	VARCES ALLIERES ET RISSET	81 809,00	x
Travaux de modification de l'ensemble des réseaux du Stade Espagnac	lot 2	Chauffage - Ventilation - Sanitaire	19	A	T	M	039	Procédure adaptée sup.90	4	x	15/04/19	17/06/19	SALLEE	26000	VALENCE	11 000,00	x
Travaux de modification de l'ensemble des réseaux du Stade Espagnac	lot 3	Electricité	19	A	T	M	040	Procédure adaptée sup.90	4	x	15/04/19	17/06/19	DUNELEC	38420	LE VERSOUD	47 944,07	x
Prestations techniques événementielles	lot 1	Toilettes sèches	19	A	F	B	049	Appel d'offres	12	x	19/04/19	17/06/19	DEBAROULE	38000	GRENOBLE	x	16 000,00
Prestations techniques événementielles	lot 3	Lumière scénique	19	A	F	B	051	Appel d'offres	12	x	19/04/19	17/06/19	MUSIC PLUS	38320	EYBENS	x	45 000,00
Prestations techniques événementielles	lot 4	Sonorisation	19	A	F	B	052	Appel d'offres	12	x	19/04/19	17/06/19	MUSIC PLUS	38320	EYBENS	x	53 000,00
Prestations techniques événementielles	lot 5	Scène et gril scénique	19	A	F	B	053	Appel d'offres	12	x	19/04/19	17/06/19	STAGE UP	38320	EYBENS	x	28 000,00
Prestations techniques événementielles	lot 6	Vidéo	19	A	F	B	054	Appel d'offres	12	x	19/04/19	17/06/19	MUSIC PLUS	38320	EYBENS	x	27 000,00

Intitulé consultation	N° lot	Intitulé lot	IV MA RC HE	IV MA RC HE	IV MA RC HE	IV MA RC HE	N° MARC HE numé rotat*	Procédure	Durée exprimée en mois	Reconduc tion	Notificati on du marché	Intégrati on rendu acte	Attributaire	Code postal	Ville	Prix global et forfaitaire Montant en € HT	Montant maximum en euros HT pour la durée de base du marché
Prestations techniques événementielles	lot 7	Distribution électrique	19	A	F	B	055	Appel d'offres	12	x	19/04/19	17/06/19	MUSIC PLUS	38320	EYBENS	x	29 000,00
Prestations techniques événementielles	lot 8	CTS (chapiteaux, tentes, structures itinérantes) et parquets	19	A	F	B	056	Appel d'offres	12	x	23/04/19	17/06/19	VALDAINE CHAPITEAU	38620	SAINT GEOIRE EN VALDAINE	x	18 000,00
Prestations techniques événementielles	lot 9	Sonorisations des manifestations commémoratives	19	A	F	B	061	Appel d'offres	12	x	19/04/19	17/06/19	PROJECSON	73460	BONVILLARD	x	30 000,00
Prestations techniques événementielles	lot 10	Toilettes chimiques	19	A	F	B	062	Appel d'offres	12	x	19/04/19	17/06/19	ENEGYA	59300	VALENCIENNES	x	1 000,00
Square Saint Bruno – Brumisation	lot 1	Fontainerie	19	A	T	M	075	Procédure adaptée sup.90	12	x	02/05/19	17/06/19	DEAL HYDRAULIQUE	69800	SAINT PRIEST	54 883,00	x
Logiciel Octime - Maintenance et prestations complémentaires	lot unique	x	19	B	I	B	077	Procédure adaptée 25_90	12	1 fois 12 mois	04/04/19	17/06/19	OCTIME	64300	BIRON	5 182,42	x
Marché subséquent à l'accord cadre N° 17YFS230 Fourniture et acheminement de gaz naturel	1	Sites ville de Grenoble d'une consommation annuelle de référence supérieure à 200 Mwh/an	19	C	F	Z	082	Appel d'offres	1	x	11/04/19	17/06/19	GEG SOURCE D'ENERGIE	38042	GRENOBLE	x	1 000 000,00
Marché subséquent à l'accord-cadre n°17YFS231 fourniture et acheminement de gaz naturel	2	Sites ville de Grenoble d'une consommation annuelle de référence comprise entre 30 et 200 Mwh/an	19	C	F	Z	083	Appel d'offres	1	x	11/04/19	17/06/19	GEG SOURCE D'ENERGIE	38042	GRENOBLE	x	900 000,00
Marché subséquent à l'accord-cadre n°17YFS232 fourniture et acheminement de gaz naturel	3	Sites ville de Grenoble d'une consommation annuelle de référence inférieure à 30 Mwh/an	19	C	F	Z	084	Appel d'offres	1	x	11/04/19	17/06/19	GEG SOURCE D'ENERGIE	38042	GRENOBLE	x	400 000,00
Marché subséquent à l'accord-cadre n°17YFS233 fourniture et acheminement de gaz naturel	4	Sites CCAS de Grenoble d'une consommation annuelle de référence supérieure à 30 Mwh/an	19	C	F	Z	085	Appel d'offres	1	x	11/04/19	17/06/19	GEG SOURCE D'ENERGIE	38042	GRENOBLE	x	1 200 000,00
Marché subséquent à l'accord-cadre n°17YFS234 fourniture et acheminement de gaz naturel	5	Sites CCAS de Grenoble d'une consommation annuelle de référence inférieure à 30 Mwh/an	19	C	F	Z	086	Appel d'offres	1	x	11/04/19	17/06/19	GEG SOURCE D'ENERGIE	38042	GRENOBLE	x	100 000,00
Marché subséquent à l'accord-cadre n°18AFS125 fourniture et acheminement d'électricité	1	Sites C2 et C3 ville de Grenoble raccordés en HTA	19	C	F	Z	087	Appel d'offres	2	x	23/04/19	17/06/19	GEG SOURCE D'ENERGIE	38042	GRENOBLE	x	1 250 000,00
Marché subséquent à l'accord-cadre n°18AFS126 fourniture et acheminement d'électricité	2	Sites C4 ville de Grenoble raccordés en BT dont la puissance souscrite est supérieure à 36 kVA	19	C	F	Z	088	Appel d'offres	2	x	23/04/19	17/06/19	GEG SOURCE D'ENERGIE	38042	GRENOBLE	x	4 500 000,00
Marché subséquent à l'accord-cadre n°18AFS129 fourniture et acheminement d'électricité	5	Sites C4 CCAS de Grenoble raccordés en BT	19	C	F	Z	089	Appel d'offres	2	x	23/04/19	17/06/19	GEG SOURCE D'ENERGIE	38042	GRENOBLE	x	900 000,00
Progiciel "Cegid public" - Maintenance et prestations complémentaires	lot unique	x	19	B	S	B	107	Procédure négociée	1	x	12/04/19	17/06/19	CEGID PUBLIC	75008	PARIS	26 010,72	x
Marché subséquent à l'accord-cadre N° 14A227 F Fourniture de carburant pour le parc automobile	1	Fourniture de 12 000 litres de gasoil non routier (GNR)	19	C	F	Z	112	Procédure adaptée inf.25		x	19/03/19	17/06/19	DYNEFF	34060	MONTPELLIER	8 628,00	x

Intitulé consultation	N° lot	Intitulé lot	N	N	N	N	N°	Procédure	Durée exprimée en mois	Reconduc- tion	Notificatio- n du marché	Intégration rendu acte	Attributaire	Code postal	Ville	Prix global et forfaitaire Montant en € HT	Montant maximum en euros HT pour la durée de base du marché
			MAR- RC- HE	MAR- RC- HE	MAR- RC- HE	MAR- RC- HE	MAR- RC- HE										
Travaux d'extension et de réhabilitation de l'école maternelle Diderot	lot 5	Menuiseries extérieures bois aluminium - occultations	19	A	T	M	120	Procédure adaptée sup.90	26	x	02/05/19	17/06/19	CBMA	38140	APPRIEU	156 184,42	x
Piscine Jean Bron: rénovation des canalisations d'aspiration et de refoulement du filtre à sable traitant l'eau du bassin de compétition	lot unique		19	B	T	M	124	Procédure adaptée 25_90	3	x	05/04/19	17/06/19	SADE CGTH	38100	GRENOBLE	30 488,00	x
Second pôle administratif municipal et nouveau siège et accueil du CCAS - Mission d'OPC	lot unique		19	B	S	M	125	Procédure adaptée 25_90	31	x	12/04/19	17/06/19	CCG	38100	GRENOBLE	22 275,00	x
Ecole maternelle Gérard Philippe : Travaux d'amélioration de l'étanchéité et de l'isolation en toiture terrasse	lot unique		19	B	T	M	131	Procédure adaptée 25_90	2	x	24/04/19	17/06/19	APC ETANCH GRAND LYON	69330	PUSIGNAN	74 000,00	x
Maison de l'Enfance Bajatière : Travaux d'amélioration de la toiture	lot unique		19	B	T	M	132	Procédure adaptée 25_90	2	x	24/04/19	17/06/19	EURO CHARPENTE OLIVEIRA	38470	VINAY	45 167,50	x
Déploiement informatique de postes dans les écoles	lot unique		19	B	S	B	180	Procédure adaptée inf.25	6	x	03/05/19	17/06/19	A2A	38240	MEYLAN	x	24 500,00

N°	NATURE	FOURNISSEURS OU BENEFICIAIRES	OBJET	MONTANT
----	--------	-------------------------------	-------	---------

II - DÉCISIONS EN MATIÈRE D' ACTIONS EN JUSTICE :

19-0623	Arrêté (03/04/2019)	SCP DELACHENAL – DELCROIX	La ville de Grenoble est autorisée à intervenir devant les juridictions judiciaires afin d'obtenir la libération de deux appartements dont elle est propriétaire au 6 rue Hector Berlioz à Grenoble.	
19-0696	Arrêté (12/04/2019)	Me LABORIE	La ville de Grenoble est autorisée à intervenir devant les juridictions administratives pour se défendre dans le cadre de la requête déposée devant le Tribunal Administratif de Grenoble par Mme GILLON, dans laquelle cette dernière conteste une facturation émise au titre de l'occupation d'un logement sis rue Ninon Vallin à Grenoble.	
19-0697	Arrêté (12/04/2019)	Me LABORIE	La ville de Grenoble est autorisée à intervenir devant les juridictions administratives pour se défendre dans le cadre de la requête déposée devant le Tribunal Administratif de Grenoble par M. GIVRY, dans laquelle ce dernier demande à la juridiction de constater l'illégalité des contrats passés entre la commune et les sociétés Facebook, Google, Twitter et Double Click.	
19-0707	Arrêté (15/04/2019)	cabinet CDMF – AVOCATS	La ville de Grenoble est autorisée à ester en justice dans le cadre de la requête enregistrée par le Tribunal Administratif de Grenoble le 1/03/2019 déposée par le Collectif contre les démolitions imposées, l'Association résidents 10/20 Arlequin et DAL 38 à l'encontre de l'annulation du refus implicite du Maire de Grenoble d'enjoindre à CDC Habitat de mettre en oeuvre le protocole relatif au 10/20 Galerie de l'Arlequin adopté par délibération du Conseil municipal du 16 décembre 2016.	

19-0708	Arrêté (15/04/2019)	cabinet CDMF – AVOCATS	La ville de Grenoble est autorisée à ester en justice dans le cadre de la requête enregistrée par le Tribunal Administratif de Grenoble le 23/10/2018 déposée par M. VANSTEENKISTE, à l'encontre du refus de régularisation d'une date de validité de permis de construire par courrier du 5 septembre 2018.
19-0711	Arrêté (15/04/2019)	cabinet CDMF – AVOCATS	La ville de Grenoble est autorisée à ester en justice dans le cadre de la requête enregistrée par le Tribunal Administratif de Grenoble le 3/12/2018 déposée par la SCI PRESQU'ILE BTP à l'encontre des arrêtés de permis de construire n°18-1570 et 18-1454 (n°PC38185 18 U1017) délivrés les 16 et 27 juillet 2018 à la société LINK CITY SUD EST.
19-0713	Arrêté (15/04/2019)	cabinet CDMF – AVOCATS	La ville de Grenoble est autorisée à ester en justice dans le cadre de la requête, enregistrée par le Tribunal Administratif de Grenoble le 3/10/2018 et déposée par Mme VEITL à l'encontre de l'arrêté du 15/02/2018, par lequel le maire de la commune de Grenoble a accordé un permis de construire (changement de destination d'un local en restaurant) à la SARL Josette.
19-0717	Arrêté (15/04/2019)	cabinet CDMF – AVOCATS	La ville de Grenoble est autorisée à ester en justice dans le cadre de la requête enregistrée par le Tribunal Administratif de Grenoble le 13/07/2018 et déposée par M. Guy TUSCHER et Mme Bernadette RICHARD-FINOT, à l'encontre de la délibération du 14/05/2018 par laquelle le conseil municipal de la commune de Grenoble a autorisé la désaffectation et le déclassement d'un terrain en vue de sa cession à M. ROSTAING.
19-0815	Arrêté (03/05/2019)	cabinet LYON-CAEN THIRIEZ	La ville de Grenoble est autorisée à ester en justice dans le cadre de la requête formée par M. BELDJENNA devant le Tribunal Administratif de Grenoble, en annulation de la décision du 31/10/2018 confirmée par décision du 21/01/2019 d'affectation de M. BELDJENNA à l'unité de la Fourrière municipale au sein du service de la Police municipale.

18-0821	Arrêté (03/05/2019)	cabinet CDMF-AVOCATS	La ville de Grenoble est autorisée à ester en justice dans le cadre de la requête enregistrée par le Tribunal Administratif de Grenoble le 8/042019 déposée par la SAS MV RÉSIDENCES MIAL, portant demande d'annulation de l'arrêté en date du 11/02/2019 par lequel le Maire a opposé à ladite SAS un sursis à statuer sur la demande de permis de construire pour la démolition de deux petits bâtiments en rez-de-chaussée et la construction d'un bâtiment de 7 logements en accession, d'une surface de plancher de 530,20 m ² sur un terrain de 396 m ² situé 25 quai Jongkind à Grenoble.	
---------	------------------------	----------------------	--	--

III - DÉCISIONS EN MATIÈRE DE DON :

19-0664	Arrêté (10/04/2019)		Le vélo Code interne DS2001 1ère mise en circulation le 24/07/2001 est aliéné à M. Philippe Faucheux à titre gratuit.	
---------	------------------------	--	---	--

IV - DÉCISIONS EN MATIÈRE DE CONTRATS, CONVENTIONS, BAUX :

	Convention de participation financière au coût des équipements de la ZAC Blanche Monier (03/04/2019)	SAS ACTE 15 rue Lakanal 38000 Grenoble	Convention établie conformément à l'article L. 311-4 du Code de l'Urbanisme afin de déterminer le montant et les conditions de paiement de la participation aux financements des équipements publics de la ZAC Blanche Monier.	Montant de la participation : 159 372 €
--	---	--	--	--

V - DÉCISIONS EN MATIÈRE DE CONCESSION DE CIMETIERE :

19-0685	Arrêté (28/02/2019)	Mme CERDAN Antoinette	Cimetière Grand Sablon - Titre n°105 - Conversion de concession du 28/02/2019 au 27/02/2069.	Redevance : 878,40 €
19-0686	Arrêté (26/03/2019)	M. GIRARDY Michel	Cimetière Saint Roch - Titre n°140 - Renouvellement de concession du 09/03/2019 au 08/03/2034.	Redevance : 306 €
19-0687	Arrêté (25/03/2019)	M. et Mme GONZALEZ Jean-Luc	Cimetière Grand Sablon - Titre n°141 - Renouvellement de concession du 24/02/2018 au 23/02/2033.	Redevance : 306 €
19-0688	Arrêté (25/03/2019)	Mme BRUN Claudette	Cimetière Saint Roch - Titre n°142 - Renouvellement de concession du 11/04/2019 au 10/04/2034.	Redevance : 306 €
19-0689	Arrêté (26/03/2019)	Mme ALBIERI Raymonde	Cimetière Saint Roch - Titre n°143 - Renouvellement de concession du 05/03/2019 au 04/03/2034.	Redevance : 306 €
19-0690	Arrêté (27/03/2019)	M. et Mme ARDITO Claude et Rose	Cimetière Grand Sablon - Titre n°144 - Nouveau Columbarium du 27/03/2019 au 26/03/2034.	Redevance : 390 €
19-0691	Arrêté (27/03/2019)	Mme BONNAUD Hélène	Cimetière Saint Roch - Titre n°145 - Renouvellement de concession du 03/02/2019 au 02/02/2034.	Redevance : 306 €
19-0692	Arrêté (28/03/2019)	M. SANCHEZ-PEREZ Laurent	Cimetière Grand Sablon - Titre n°146 - Renouvellement de concession du 02/10/2019 au 01/10/2034.	Redevance : 306 €
19-0693	Arrêté (28/03/2019)	Mme PUGLIESE Tourkia	Cimetière Grand Sablon - Titre n°147 - Renouvellement de concession du 27/12/2018 au 26/12/2033.	Redevance : 306 €
19-0694	Arrêté (29/03/2019)	M. et Mme COINTE Georges et Pierrette	Cimetière Grand Sablon - Titre n°148 - Renouvellement de concession du 22/09/2017 au 21/09/2047.	Redevance : 672 €
19-0702	Arrêté (29/03/2019)	Mme VITTET Mauricette	Cimetière Grand Sablon - Titre n°149 - Renouvellement de concession du 19/09/2018 au 18/09/2033.	Redevance : 306 €
19-0703	Arrêté (29/03/2019)	Mme ATEK Christiane	Cimetière Saint Roch - Titre n°150 - Renouvellement de concession du 18/02/2018 au 17/02/2048.	Redevance : 1344 €
19-0712	Arrêté (01/04/2019)	M. ENOT Jean	Cimetière Grand Sablon - Titre n°151 - Renouvellement de concession du 02/01/2018 au 01/01/2033.	Redevance : 306 €
19-0714	Arrêté (02/04/2019)	M. et Mme MALDERA Richard	Cimetière Saint Roch - Titre n°152 - Renouvellement de concession du 21/12/2018 au 20/12/2033.	Redevance : 306 €
19-0715	Arrêté (02/04/2019)	M. et Mme BRION Bernard et Françoise	Cimetière Saint Roch - Titre n°153 - Nouvelle concession du 02/04/2019 au 01/04/2069.	Redevance : 1164 €
19-0716	Arrêté (03/04/2019)	M. et Mme CHAMIOT-CLERC Gilles	Cimetière Grand Sablon - Titre n°154 - Renouvellement de concession du 17/03/2019 au 16/03/2069.	Redevance : 1164 €
19-0718	Arrêté (04/04/2019)	M. COQUET Pierre	Cimetière Saint Roch - Titre n°155 - Renouvellement de concession du 13/03/2019 au 12/03/2034.	Redevance : 306 €

19-0719	Arrêté (04/04/2019)	Mme CAPEL Catherine	Cimetière Grand Sablon - Titre n°156 - Renouvellement de concession du 23/02/2019 au 22/02/2034.	Redevance : 306 €
19-0720	Arrêté (04/04/2019)	Mme STANKOVIC Olivera	Cimetière Grand Sablon - Titre n°157 -- Nouvelle concession du 04/04/2019 au 03/04/2034.	Redevance : 306 €
19-0721	Arrêté (04/04/2019)	M. CORNUET Robert	Cimetière Grand Sablon - Renouvellement de concession du 15/02/2019 au 14/02/2049.	Redevance : 672 €
19-0722	Arrêté (05/04/2019)	M. et Mme SERAPION Pierre et Jacqueline	Cimetière Grand Sablon - Titre n°159 - Renouvellement de concession du 11/01/2018 au 10/01/2033.	Redevance : 306 €
19-0723	Arrêté (05/04/2019)	M. BOULAY Gérard	Cimetière Grand Sablon - Titre n°160 - Renouvellement de concession du 22/04/2019 au 21/04/2034.	Redevance : 306 €
19-0724	Arrêté (08/04/2019)	M. MANAOU Christian	Cimetière Grand Sablon - Titre n°161 - Renouvellement de concession du 23/01/2019 au 22/01/2049.	Redevance : 672 €

RATIOS D'AVANCEMENT 2019

GRADES	année 2019		
	Nombre de promouvables	Ratio CAP	Ratios CAP
Catégorie C (C2 et C3)			
Filière Administrative			
Adjoint administratif principal de 2e classe. C2	11	7	63,64%
Adjoint administratif principal de 1re classe. C3	52	26	50,00%
Filière Technique			
Adjoint technique principal de 2e classe. (ancienneté + exa pro). C2	101 <small>dont 22 lauréats</small>	42	41,58%
Adjoint technique principal de 1re classe. C3	102	44	43,14%
Agent de Maîtrise Principal	34	16	47,06%
Filière Culturelle			
Adjoint du patrimoine principal de 2e classe. C2	1	0	0,00%
Adjoint du patrimoine principal de 1re classe. C3	3	3	100,00%
Filière Sportive			
Opérateur principal des activités physiques et sportives. C3	1	1	100,00%
Filière Sanitaire et Sociale			
Agent spécialisé des écoles maternelles principal de 1ère classe. C3	33	19	57,58%
agent social principal de 2ème classe C2	1	1	100,00%
agent social principal de 1ère classe C3	0	0	0,00%
Filière Animation			
Adjoint d'animation principal de 2e classe. C2	0	0	0,00%
Adjoint d'animation principal de 1re classe. C3	2	2	100,00%
TOTAUX – CATEGORIE C	341	161	47,21%

GRADES	année 2019		
	Nombre de promouvables	Ratio CAP	Ratios CAP
CATEGORIE B			
Filière Administrative			
Rédacteur Principal de 2 ^{ème} classe (ancienneté + examen professionnel)	31 dont 3 lauréats	12	38,71%
Rédacteur Principal de 1 ^{ère} classe (ancienneté + examen professionnel)	26 dont 1 lauréat	4	15,38%
Filière Technique			
Technicien Principal de 2 ^{ème} classe	14 pas de lauréat	1	7,14%
Technicien Principal de 1 ^{ère} classe	23 pas de lauréat	1	4,35%
Filière Culturelle			
Assistant de conservation Principal de 2 ^{ème} classe	7 dont 1 lauréat	4	57,14%
Assistant de conservation Principal de 1 ^{ère} classe	21 dont 5 lauréats	20	95,24%
Assistant d'enseignement artistique Principal de 2 ^{ème} classe	0	0	0,00%
Assistant d'enseignement artistique Principal de 1 ^{ère} classe	1 dont 1 lauréat	1	100,00%
Filière Sportive			
Educateur Territorial des activités physiques et sportives principal de 2 ^{ème} classe	5 dont 1 lauréat	4	80,00%
Educateur Territorial des activités physiques et sportives Principal de 1 ^{ère} classe	5	0	0,00%
Filière Sanitaire et Sociale			
Assistant Socio-Educatif Principal	2	1	50,00%
Technicien para-médical de classe supérieure	0	0	0,00%
Educateur Principal de Jeunes enfants	1	1	100,00%
Filière Animation			
Animateur Principal de 2 ^{ème} classe (ancienneté + examen professionnel)	0	0	0,00%
Animateur Principal de 1 ^{ère} classe	7 dont 1 lauréat	4	57,14%
Filière Police Municipale			
Chef de Service de Police Municipale Principal de 2 ^{ème} classe (ancienneté + examen professionnel)	2	0	0,00%
Chef de Service de Police Municipale Principal de 1 ^{ère} classe (ancienneté + examen professionnel)	2	0	0,00%
TOTAUX – CATEGORIE B	147	53	36,05%

GRADES	année 2019		
	Nombre de promouvables	Ratio CAP	Ratios CAP
CATEGORIE A			
Promotion à l'échelon spécial d'administrateur général	0	0	0,00%
Filière Administrative			
Attaché Principal (ancienneté + exa pro)	26 dont 4 laureats	5	19,23%
Attaché hors classe	11	1	9,09%
Administrateur hors classe	3	1	33,33%
Administrateur Général	0	0	0,00%
Filière Technique			
Ingénieur principal	19	3	15,79%
Ingénieur hors Classe	4	1	25,00%
Ingénieur en chef hors classe	0	0	0,00%
Ingénieur général	0	0	0,00%
Filière Culturelle			
Bibliothécaire principal	2	1	50,00%
Attaché principal de conservation du pat	3	1	33,33%
Directeur d'établissement d'enseignement artistique de 1 ^{ère} catégorie	0	0	0,00%
Professeur Hors Classe	15	2	13,33%
Conservateur du Patrimoine en Chef	3	0	0,00%
Conservateur des Bibliothèques chef	2	0	0,00%
Filière Sportive			
Conseiller des Activités Physiques et Sportives Principal	0	0	0,00%
Filière Sanitaire et Sociale			
Infirmier en soins généraux de classe sup	0	0	0,00%
Infirmier en soins généraux hors classe	2	1	50,00%
Médecin de 1 ^{ère} classe	0	0	0,00%
Médecin Hors classe	4	0	0,00%
Psychologue hors classe	2	0	0,00%
TOTAUX – CATEGORIE A	96	16	16,67%
TOTAL GENERAL	584	230	39,38%

CREATIONS DE POSTES

Dans le cadre de la déprécarisation des agents de la direction éducation jeunesse et conformément aux engagements pris dans le protocole d'accord, il est proposé les créations ci-dessous :

Département	Direction	Service	Grade du poste	Base horaire
Ville émancipatrice	Education Jeunesse	Secteurs 1 - 3 Simone Lagrange	Adjoint technique	80%
Ville émancipatrice	Education Jeunesse	Secteurs 1 - 3 La Houille Blanche / MJC Anatole France	Adjoint technique	60%
Ville émancipatrice	Education Jeunesse	Secteurs 2 - 5 Jardin de ville	Adjoint technique	50%
Ville émancipatrice	Education Jeunesse	Secteurs 2 - 5 L. Jouhaux	Adjoint technique	60%
Ville émancipatrice	Education Jeunesse	Secteurs 2 - 5 Jules Ferry	Adjoint technique	80%
Ville émancipatrice	Education Jeunesse	Secteurs 4 - 6 Elise Chatin	Adjoint technique	90%
Ville émancipatrice	Education Jeunesse	Secteurs 4 - 6 Marie Reynoard	Adjoint technique	80%
Ville émancipatrice	Education Jeunesse	Secteurs 4 - 6 Alphonse Daudet	Adjoint technique	80%

Dans le cadre de l'ouverture de l'école maternelle Florence Arthaud, il est proposé la création suivante :

Département	Direction	Service	Grade du poste	Base horaire
Ville émancipatrice	Education Jeunesse	Secteurs 1-3 Ecole Florence Arthaud	Adjoint technique	80%

TRANSFORMATIONS DE POSTES

Dans le cadre de la déprécarisation des agents de la direction éducation jeunesse et conformément aux engagements pris dans le protocole d'accord, il est proposé les transformations de poste ci-dessous :

Département	Direction	Service	Poste à supprimer	Poste à créer
Ville Emancipatrice	Education Jeunesse	S1-3 GS Ampère	Adjoint d'animation à temps non complet 85%	Adjoint d'animation à temps non complet 87%
Ville Emancipatrice	Education Jeunesse	S1-3 GS Anatole France	Adjoint d'animation à temps non complet 85%	Adjoint d'animation à temps non complet 87%
Ville Emancipatrice	Education Jeunesse	S1-3 GS Anthoard-Berriat-Diderot	Animateur à temps non complet 85%	Animateur à temps non complet 87%
Ville Emancipatrice	Education Jeunesse	S1-3 GS Chorier	Adjoint d'animation à temps non complet 85%	Adjoint d'animation à temps non complet 87%
Ville Emancipatrice	Education Jeunesse	S1-3 GS Houille Blanche	Animateur à temps non complet 85%	Animateur à temps non complet 87%
Ville Emancipatrice	Education Jeunesse	S1-3 GS Joseph Vallier-Savane	Adjoint d'animation à temps non complet 85%	Adjoint d'animation à temps non complet 87%
Ville Emancipatrice	Education Jeunesse	S1-3 GS Jean Jaurès	Animateur à temps non complet 85%	Animateur à temps non complet 87%
Ville Emancipatrice	Education Jeunesse	S1-3 GS Paul Painlevé	Adjoint d'animation à temps non complet 85%	Adjoint d'animation à temps non complet 87%
Ville Emancipatrice	Education Jeunesse	S1-3 GS Sidi Brahim-Libération	Adjoint d'animation à temps non complet 75%	Adjoint d'animation à temps non complet 77%
Ville Emancipatrice	Education Jeunesse	S1-3 GS Sidi Brahim-Libération	Adjoint d'animation à temps non complet 85%	Adjoint d'animation à temps non complet 87%
Ville Emancipatrice	Education Jeunesse	S1-3 GS Simone Lagrange	Adjoint d'animation à temps non complet 75%	Adjoint d'animation à temps non complet 77%
Ville Emancipatrice	Education Jeunesse	S2-5 GS Aubrac-Marceau-Verne	Animateur à temps non complet 85%	Animateur à temps non complet 87%
Ville Emancipatrice	Education Jeunesse	S2-5 GS Bizanet-St Laurent	Adjoint d'animation à temps non complet 85%	Adjoint d'animation à temps non complet 87%
Ville Emancipatrice	Education Jeunesse	S2-5 GS Gemond-Menon	Adjoint d'animation à temps non complet 85%	Adjoint d'animation à temps non complet 87%
Ville Emancipatrice	Education Jeunesse	S2-5 GS Grand Chatelet	Adjoint d'animation à temps non complet 85%	Adjoint d'animation à temps non complet 87%
Ville Emancipatrice	Education Jeunesse	S2-5 GS Jardin de ville-Millet	Adjoint d'animation à temps non complet 75%	Adjoint d'animation à temps non complet 77%
Ville Emancipatrice	Education Jeunesse	S2-5 GS Jean Racine	Adjoint d'animation à temps non complet 85%	Adjoint d'animation à temps non complet 87%
Ville Emancipatrice	Education Jeunesse	S2-5 GS Jules Ferry	Animateur à temps non complet 85%	Animateur à temps non complet 87%
Ville Emancipatrice	Education Jeunesse	S2-5 GS Léon Jouhaux	Animateur à temps non complet 85%	Animateur à temps non complet 87%
Ville Emancipatrice	Education Jeunesse	S2-5 GS Malherbe-G.Philippe	Animateur à temps non complet 85%	Animateur à temps non complet 87%
Ville Emancipatrice	Education Jeunesse	S2-5 GS Paul Bert	Animateur à temps non complet 85%	Animateur à temps non complet 87%
Ville Emancipatrice	Education Jeunesse	S4-6 GS La Fontaine-Les Buttes	Adjoint d'animation à temps non complet 75%	Adjoint d'animation à temps non complet 77%
Ville Emancipatrice	Education Jeunesse	S4-6 GS Alphonse Daudet	Adjoint d'animation à temps non complet 85%	Adjoint d'animation à temps non complet 87%
Ville Emancipatrice	Education Jeunesse	S4-6 GS Bajatière	Adjoint d'animation à temps non complet 75%	Adjoint d'animation à temps non complet 77%
Ville Emancipatrice	Education Jeunesse	S4-6 GS Beauvert	Animateur à temps non complet 85%	Animateur à temps non complet 87%
Ville Emancipatrice	Education Jeunesse	S4-6 GS Clemenceau-Driant	Animateur à temps non complet 85%	Animateur à temps non complet 87%
Ville Emancipatrice	Education Jeunesse	S4-6 GS Elisée Chatin	Animateur à temps non complet 85%	Animateur à temps non complet 87%

Département	Direction	Service	Poste à supprimer	Poste à créer
Ville Emancipatrice	Education Jeunesse	S4-6 GS Ferdinand Buisson	Animateur à temps non complet 85%	Animateur à temps non complet 87%
Ville Emancipatrice	Education Jeunesse	S4-6 GS La Fontaine-Les Buttes	Adjoint d'animation à temps non complet 75%	Adjoint d'animation à temps non complet 77%
Ville Emancipatrice	Education Jeunesse	S4-6 GS Le Lac-Frenes-Genets	Adjoint d'animation à temps non complet 85%	Adjoint d'animation à temps non complet 87%
Ville Emancipatrice	Education Jeunesse	S4-6 GS Le Lac-Frenes-Genets	Adjoint d'animation à temps non complet 75%	Adjoint d'animation à temps non complet 77%
Ville Emancipatrice	Education Jeunesse	S4-6 GS Le Verderet-La Rampe	Animateur à temps non complet 85%	Animateur à temps non complet 87%
Ville Emancipatrice	Education Jeunesse	S4-6 GS Reynoard-Turc-Trembles	Adjoint d'animation à temps non complet 85%	Adjoint d'animation à temps non complet 87%
Ville Emancipatrice	Education Jeunesse	S4-6 GS Reynoard-Turc-Trembles	Adjoint d'animation à temps non complet 75%	Adjoint d'animation à temps non complet 77%
Ville Emancipatrice	Education Jeunesse	S4-6 GS Reynoard-Turc-Trembles	Adjoint d'animation à temps non complet 75%	Adjoint d'animation à temps non complet 77%
Ville Emancipatrice	Education Jeunesse	Secteurs 2 - 5 Ecole Léon Jouhaux	ATSEM à temps non complet 90%	ATSEM à temps complet 100%
Ville Emancipatrice	Education Jeunesse	Secteurs 1 - 3 Ecole Sidi Brahim	Adjoint technique à temps non complet 62%	Adjoint technique à temps non complet 80%
Ville Emancipatrice	Education Jeunesse	Secteurs 1 - 3 Ecole Painlevé	Adjoint technique à temps non complet 65%	Adjoint technique à temps non complet 80%
Ville Emancipatrice	Education Jeunesse	Secteurs 1 - 3 Joseph Vallier	Adjoint technique à temps non complet 59%	Adjoint technique à temps non complet 80%
Ville Emancipatrice	Education Jeunesse	Secteurs 1 - 3 La Houille Blanche	Adjoint technique à temps non complet 59%	Adjoint technique à temps non complet 75%
Ville Emancipatrice	Education Jeunesse	Secteurs 2-5 Jardin de Ville élémentaire	Adjoint technique à temps non complet 50%	Adjoint technique à temps non complet 70%
Ville Emancipatrice	Education Jeunesse	Secteurs 2-5 Lucie Aubrac	Adjoint technique à temps non complet 80%	Adjoint technique à temps complet 100%
Ville Emancipatrice	Education Jeunesse	Secteurs 2-5 Marceau	Adjoint technique à temps non complet 61%	Adjoint technique à temps non complet 80%
Ville Emancipatrice	Education Jeunesse	Secteurs 2-5 Jean Racine	Adjoint technique à temps non complet 47%	Adjoint technique à temps non complet 80%
Ville Emancipatrice	Education Jeunesse	Secteurs 2-5 Cornélie Gémond	Adjoint technique à temps non complet 74%	Adjoint technique à temps non complet 80%
Ville Emancipatrice	Education Jeunesse	Secteurs 2-5 Cornélie Gémond	Adjoint technique à temps complet 100%	Adjoint technique à temps non complet 80%
Ville Emancipatrice	Education Jeunesse	Secteurs 2-5 Gérard Philippe	Adjoint technique à temps non complet 41%	Adjoint technique à temps non complet 50%
Ville Emancipatrice	Education Jeunesse	Secteurs 2-5 Paul Bert	Adjoint technique à temps non complet 74%	Adjoint technique à temps non complet 80%
Ville Emancipatrice	Education Jeunesse	Secteurs 2-5 Paul Bert	Adjoint technique à temps non complet 82%	Adjoint technique à temps non complet 80%

Département	Direction	Service	Poste à supprimer	Poste à créer
Ville Emancipatrice	Education Jeunesse	Secteurs 4-6 Porte Saint Laurent	Adjoint technique à temps non complet 48%	Adjoint technique à temps non complet 70%
Ville Emancipatrice	Education Jeunesse	Secteurs 4-6 Elisée Chatin	Adjoint technique à temps non complet 91%	Adjoint technique à temps non complet 90%
Ville Emancipatrice	Education Jeunesse	Secteurs 4-6 Beauvert	Adjoint technique à temps non complet 65%	Adjoint technique à temps non complet 90%
Ville Emancipatrice	Education Jeunesse	Secteurs 4-6 Beauvert	Adjoint technique à temps non complet 89%	Adjoint technique à temps non complet 90%

TRANSFORMATIONS DE POSTES

Département	Direction	Service	Poste à supprimer	Poste à créer
Direction générale des services	Vie institutionnelle	Coordination générale	Rédacteur (2 postes)	Attaché (2 postes)
Finances, contrôle de gestion, juridique	Finances	Pilotage budgétaire et programmation	Rédacteur	Adjoint administratif
Ville durable	Environnement et cadre de vie	Propreté Urbaine	Agent de maîtrise	Technicien
Ville durable	Environnement et cadre de vie	Propreté Urbaine	Adjoint technique (3 postes)	Agent de maîtrise (3 postes)
Ville durable	Immobilier Municipal	Patrimoine et utilisateurs	Rédacteur	Attaché
Ville émancipatrice	Affaires culturelles	Bibliothèques	Adjoint technique	Adjoint du patrimoine
Ville émancipatrice	Affaires culturelles	Muséum	Adjoint administratif	Adjoint du patrimoine

24-

ANNEXE 1

Conseil municipal du 17 juin 2019 - Attribution de subventions suite au comité d'avis du 10 mai 2019 -
Exercice budgétaire 2019 - Tableau récapitulatif

Dispositifs	Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du conseil municipal	Montant subv DAC 2018	Sub DAC exceptionnelle 2018	Appel à projet 2018	Contribution volontaire en nature	Montants demandés projet 2019	Montants DAC déjà versés en 2019	Montants proposés pour le projet	Avis du comité d'avis
6	Danse	40NEUF	Création d' Une plage en Chartreuse – Suites japonaises : créer des passerelles entre amateurs et professionnels, entre des espaces et des gens. La compagnie utilise un vocabulaire spécifique: Plongées = cycle de plusieurs rencontres, Plage = rencontres laboratoire sur un temps long (1/2 journée), Bain = rencontre laboratoire sur un temps court. Elle prévoit plusieurs bains (son, danse, image) qui aboutissent à une création réinventée pour chaque lieu et en fonction des participants.					10 000 €		2 000 €	F
6	Théâtre	A L'WEST	Création théâtrale Silence : spectacle ludique et caustique autour de la question du silence sous toutes ses formes et qui se base sur le silence des spectateurs comme point de départ.				6 762 €	2 900 €		0 €	D projet de création avec un plan de diffusion incertain, autour de lieux alternatifs et petits. Interrogations quant à sa pérennité et à sa diffusion plus large.

Dispositifs	Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du conseil municipal	Montant subv. DAC 2018	Sub DAC exceptionnelle 2018	Appel à projet 2018	Contribution volontaire en nature	Montants demandés projet 2019	Montants DAC déjà versés en 2019	Montants proposés pour le projet	Avis du comité d'avis
2	Cinéma	A BIENTÔT J'ESPÈRE	Au risque du réel, ne plus être seul devant l'écran - diffusion et action culturelle autour du cinéma documentaire : associer les habitants à tous les niveaux de l'organisation pour favoriser leur implication dans les contenus et la programmation de films documentaires traitant de sujets de société pour leur faciliter l'appréhension de ce cinéma-là. Plusieurs actions sont organisées tout au long de l'année : LES BANQUETS DU REEL AU MIDI MINUIT: projection de films documentaires, échanges autour d'un repas et des invités témoins (25 spectateurs par séance); L'ATELIER DU SPECTATEUR-PROGRAMMATEUR : en partenariat avec l'UGA , former des étudiants à devenir spectateur-programmateurs; sélection de films par des spectateurs puis projection et médiation par les programmeurs. (Cinémathèque de Grenoble, 102, Tenk.fr) ; FESTIVAL LE MONDE AU COIN DE LA RUE : 10 jours et 15 séances à la Maison des Habitants du Centre-Ville (cinéma éphémère): des Café-doc à 8h45 et des rencontres le soir avec des réalisateurs/trices. Résidence de programmation dans la quartier Alma- Très Cloîtres: rencontres avec des habitants du quartier pour organiser chaque séance. Organisation de séances et ateliers spécifiques pour les groupes d'habitants de la MDH, les élèves des écoles Bizanet et Paul Bert.	2 500 €				6 000 €		2 500 €	F Reconduction
2	Danse	ALPES CONCERTS	Compagnie Colette Priou – Chorégraphe : ateliers (gratuits) pour amateurs, notamment porteurs de handicaps, organisés chaque semaine à la salle rouge. Certains se regroupent ponctuellement au sein du Groupe Imagin' pour proposer des interventions dansées visant à confronter le groupe à la scène ou à l'espace public, notamment sur le parvis de la gare lors de la Journée mondiale de la danse. Colette Priou intervient également dans le cadre du mois de l'accessibilité.	2 000 €				10 000 €		2 000 €	F

Dispositifs	Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du conseil municipal	Montant subv DAC 2018	Sub DAC exceptionnelle 2018	Appel à projet 2018	Contribution volontaire en nature	Montants demandés projet 2019	Montants DAC déjà versés en 2019	Montants proposés pour le projet	Avis du comité d'avis
2	Livre	ANAGRAMME	Programme d'activités 2019 : 1. Actions pédagogiques et artistiques : stages, ateliers, projets de créations amateur ; 2. « Dis-moi dix mots sous toutes les formes : actions dans le cadre de la Semaine de la Langue Française et de la Francophonie 2019 ; 3. « L'échappée Noire : festival de lectures noires et policières ; 4. « A La Lune (création lecture-spectacle sur le thème des femmes) ; 5. « Mystères et boule de gomme (lecture-spectacle pour familles et scolaires) ; 6. « Des mots à l'hôpital : résidence artistique en milieu hospitalier ; 7. Accueil en résidence pour le spectacle jeune public «L'Ogrelet » .	8 500 €			5 876 €	17 000 €		8 500 €	F Reconduction
3	Patrimoine	ASSO DE SAUVEGARDE ET DE PROMOTION DU GANT DE GRENOBLE	Expositions et manifestations pour la ganterie grenobloise – Programme d'activités 2019 : Ateliers de découverte organisés à l'occasion de la Sainte-Anne dans le cadre de l'Été Oh Parc, création et organisation d'une exposition à la chapelle du cimetière Saint-Roch sur les gantiers inhumés, visites guidées dans le cimetière Saint-Roch et en ville à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine.					2 950 €		800 €	F
8	Arts plastiques	ASSOCIATION POUR L'AGENCEMENT DES ACTIVITÉS AAA	Auto Résidence de Valentin Lergès : dans le cadre de son soutien à la création et aux artistes, l'AAA a choisi d'accompagner l'artiste Valentin Lergès (vit à Grenoble) dans ses déambulations et autres voyages d'où il rapporte aquarelles et dessins pour les présenter à Grenoble. Lieux des résidences: Alpes, Corse, Espagne, Portugal, Açores et Îles Canaries ; Différentes phases de rendu sur 2019-2020 : une édition, une exposition sur le territoire grenoblois et différents moments de rencontres et discussions entre l'artiste et les publics.	3 000 €				6 000 €	3 000 €	2 000 € (sub excep)	F subvention exceptionnelle car montée en puissance des activités de l'association sensible et qualité

Dispositifs	Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du conseil municipal	Montant subv DAC 2018	Sub DAC exceptionnelle 2018	Appel à projet 2018	Contribution volontaire en nature	Montants demandés projet 2019	Montants DAC déjà versés en 2019	Montants proposés pour le projet	Avis du comité d'avis
2	Cinéma	ATELIER TIPI	<p>Résidence artistique Cinéma Animé, Cinéma partagé du réalisateur JC HOUDE au cinéma Le Méliès : résidence sur le territoire grenoblois permettant à l'artiste de se consacrer à la création d'une œuvre tout en animant des ateliers participatifs (dispositif départemental 2018/2020). Cette résidence se déroule en partie au Méliès dans l'atelier. L'artiste, en plus des ateliers prévus invite les spectateurs du cinéma à entrer librement dans cet espace devenu pour lui espace de création. Réalisation d'un court-métrage d'animation d'auteur en technique traditionnelle de marionnettes et de pâte à modeler et en technique numérique, sur le thème de la place des femmes pendant la première guerre mondiale (notamment les ouvrières dans les usines d'armement sur Bouchayer Viallet). Tout au long de l'année sont prévus des ateliers de sensibilisation et de réalisation au Méliès à raison de la présence du réalisateur 1 semaine par mois à partir de décembre 2018. Interventions dans des collèges (collège Fantin Latour, Grenoble) et lycées dont dans deux classes de secondes générales du lycée Louise Michel, ateliers avec des associations dont l'association des Familles des Traumatisés Crâniens et Cérébro-Lésés de l'Isère. Expositions de l'avancement du travail de création (storyboard, maquettes, etc), création d'un blog sur l'avancée de la réalisation du film, etc...</p>					4 000 €		1 000 €	<p>F</p> <p>1ère aide pour valoriser les retombées de cette résidence sur le territoire grenoblois et encourager ce type d'actions très ouvertes à des publics variés</p>

Dispositifs	Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du conseil municipal	Montant subv DAC 2018.	Sub DAC exceptionnelle 2018	Appel à projet 2018	Contribution volontaire en nature	Montants demandés projet 2019	Montants DAC déjà versés en 2019	Montants proposés pour le projet	Avis du comité d'avis
5	Cinéma	CINEX ATELIER DU CINÉMA EXCENTRIQUE	Programme annuel d'activités autour du cinéma expérimental sur le site PELDIS : cette association a créé et gère un espace de réalisation, de création, de réflexion, de transmission et de partages du geste cinématographique qu'elle anime par différentes actions pour des professionnels, des amateurs et tous publics. Soutien à la création (mise à disposition d'un banc de montage, caméra, unité son, savoir-faire technique, espace de création et de réflexion): accueil en résidence d'écriture, de montage, prêt de matériel de réalisation (15 projets de résidences sont prévus de quelques jours à 6 mois : demandes en hausse) ; Éducation à l'image : ateliers de sensibilisation aux gestes artistiques: intervention des réalisateurs de CINEX dans des collèges (Stendhal, de la Mure, Péage de Rousillon), lycée Mounier, établissements spécialisés (CLEPT, etc.) ; Action culturelle et artistique en direction des adultes hospitalisés en milieu ouvert au sein de l'hôpital de jour de la MGEN à Grenoble ; Diffusion de films dans le cadre de l'évènement Cinéma Excentrique : tous publics et publics des EPHAD, IFTS, Établissements pénitentiaires de mineurs, cinéma de l'agglomération. Pour 2019, un temps fort de 4 jours et 3 soirées de cinéma de plein air est prévu à l'Esplanade en lien avec la Tonnelle, autour du dessin animé. Pour l'association, il s'agit de se situer au cœur de leur quartier qui est en pleine transition, de pouvoir travailler avec les usagers des structures dans lesquelles ils interviennent et de leur permettre de mélanger publics et habitants. Lors de ces 4 journées, organisation de rencontres avec les réalisateurs et des professionnels du cinéma.	3 000 €	1 500€			5 500 €		3 000 €	F Reconduction
6	Théâtre	COLLECTIF MIDI/MINUIT	Création théâtrale Les voix de W : pièce pour 9 comédien·e·s. Les Voix de W est une tentative, d'abord, de rendre compte de la colonisation de nos représentations collectives et mentales. Imaginaires mentaux colonisés par des images véhiculées stéréotypées, simplistes et qui ne disent pas la complexité de l'être.					10 434 €		1 500 €	F

Dispositifs	Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du conseil municipal	Montant subv DAC 2018	Sub DAC exceptionnelle 2018	Appel à projet 2018	Contribution volontaire en nature	Montants demandés projet 2019	Montants DAC déjà versés en 2019	Montants proposés pour le projet	Avis du comité d'avis
6	Danse	COMPAGNIE AP'ART	<p>Soutien à la création et la diffusion des Cuillères vides et de Rodéo et action culturelle : Rodéo : sur le thème du couple, l'intimité, la dualité, la complicité mais aussi l'individualité. Duo pour deux danseurs (deux hommes ou mixte, projet de travailler une version avec deux femmes). Les cuillères vides : sur le thème de "l'avant couple", pièce pour 3 danseurs sur la rencontre, le désir, la déception. Action culturelle au Village Olympique : résidence/accompagnement en lien avec les structures du quartier, les habitants et le théâtre Prémol. Interroger les habitants, porteurs de la mémoire du quartier, sur leur identité. Démarche intergénérationnelle. Sensibilisation à la pratique et à la réflexion du processus de création en danse, création d'une chorégraphie participative ludique et festive avec des amateurs, temps de rencontre et de restitution lors de l'inauguration du théâtre.</p>	2 500 €				4 500 €		2 500 €	F
6	Théâtre	COMPAGNIE DES CHOSSES DITES	<p>Créations théâtrale Iphigénie, La blanche écarlate- Oratorio matériau et L'œil égaré dans les plis de l'obéissance au vent : 1) Iphigénie, La blanche écarlate: Texte d'Ingrid Boymond, prix Beaumarchais 2017. Quand la tragédie antique rejoint nos états de guerre... Texte utilisé pour traiter de sujets de société et d'actualité et notamment les guerres actuelles et les "enfants bombes". aux ceintures d'explosifs. 2) L'œil égaré dans les plis de l'obéissance au vent : d'après le recueil d'André du Bouchet, des fragments poétiques Inachevés de Victor Hugo et de l'adaptation scénique de Madeleine Marion et Redjep Motrovitsa. Théâtre, poème et chant, porté par un seul comédien. 1er Opus du dyptique en cours Nous sommes tous embarqués !Crée en extérieur au festival Lyncéus de Binic sur Mer en Bretagne, le spectacle est re créé en 2019 pour le festival d'Avignon (Théâtre de l'Archipel), et diffusé sur le territoire grenoblois par la suite.</p>					5 000 €		2 000 €	F

Dispositifs	Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du conseil municipal	Montant subv DAC 2018	Sub DAC exceptionnelle 2018	Appel à projet 2018	Contribution volontaire en nature	Montants demandés projet 2019	Montants DAC déjà versés en 2019	Montants proposés pour le projet	Avis du comité d'avis
6	Théâtre	COMPAGNIE DES MANGEURS D'ÉTOILES	Création théâtrale <i>La Nuit j'habite sur les brouillards du fleuve</i> : création <i>La Nuit j'habite sur les brouillards du fleuve</i> : commande d'écriture à l'auteure Carine Lacroix, sur la thématique du travail (explore différents horizons socio-professionnels, donne la voix à plusieurs générations, de l'adolescence à la retraite) . Spectacle aux dramaturgies plurielles, à la croisée du théâtre-documentaire et du ciné concert, qui s'appuie sur une écriture du réel: récolte de témoignages et travail d'écriture avec des d'adolescents (+/- 80 élèves collèges et lycées) qui répondent à la question "A quoi rêve t'on pour demain quand on a 15-16 ans et que l'on est né après 2000? Et si on inventait le travail de demain?" + récolte d'autres témoignages dans d'autres univers professionnels (université, hôpital).				6 762 €	6 000 €		4 000 €	F
2	Danse	COMPAGNIES LES IMPONDÉRABLES	Soutien à la diffusion de spectacles (verticalité et espace public) : dans la continuité d'ateliers menés en 2018 dans le cadre de la semaine de la non-violence, la Cie souhaite approfondir le travail et proposer une création participative plus aboutie en 2019, à nouveau dans le cadre de la semaine de la non violence. Deux stages de danse verticale : - un stage situ sur les murs de la Galerie de l'arlequin (façade du 120), 4 jours pour 15 élèves ; - un stage en extérieur sur paroi naturelle (Presles). Partenariat avec compagnie Rêve de singe, Lyon) 10 jours, 8 élèves. Spectacle final : danse sur façade pour 4 danseurs professionnels, 15 adolescente-e-s issu-e-s des ateliers danse verticale et 15 autres issu-e-s d'Abada Capoeira.					5 000 €		1 500 €	F
6	Théâtre	COMPAGNIE NASSER DJEMAI	Soutien à la création/diffusion de la création théâtrale <i>Héritiers de Nasser Djemai</i> : <i>Héritiers</i> est une sorte de manège, une boîte à musique, une maison de poupée, peut être un plateau de tournage qui finira par s'emballer et tout détruire sur son passage. Il s'agit d'un voyage à travers une vieille maison bourgeoise, ces grandes demeures que nous ne sommes plus capables d'entretenir. Trop immenses, trop de travaux, véritable gouffre financier, isolée à la campagne et souvent sujet de discorde au sein des familles ...	5 000 €				15 000 €		5 000 €	F

Dispositifs	Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du conseil municipal	Montant subv DAC 2018	Sub DAC exceptionnelle 2018	Appel à projet 2018	Contribution volontaire en nature	Montants demandés projet 2019	Montants DAC déjà versés en 2019	Montants proposés pour le projet	Avis du comité d'avis
2	Arts plastiques	CULTURE ET DÉVELOPPEMENT	<p>Rêve (RE-Imaginer la Ville Ensemble) : Suite au forum "Creative Mobilities" en 2017 avec le SMTC (valoriser les synergies possibles entre le monde de la culture et des mobilités) : aller à la rencontre des personnes sur leurs trajets du quotidien et des publics de certaines structures partenaires (écoles, établissements culturels, bibliothèques, etc...) : interroger la mobilité, la place de l'individu dans nos sociétés, dans la ville / ouvrir sur des problématiques plus larges : le vivre ensemble, l'intégration, la notion de territoire, l'environnement, le partage des richesses., en faisant intervenir des artistes pour des ateliers avec les habitants et l'organisation de rencontres entre habitants d'un territoire à l'autre.</p> <p>Sur la base du projet 2018, ouverture à deux nouveaux territoires : Saint Marcellin et la Villeneuve d'Echirolles reliée à la Villeneuve de Grenoble par un dispositif mobile servant de scène, de lieu d'exposition, d'expressions créatives et culturelles, de collecte de parole + balade artistique et citoyenne pour valoriser le patrimoine urbain/architectural et la diversité culturelle.</p>					8 000 €		0 €	D Projet non abouti sur la Villeneuve, défaut de transmission sur le montant réel attribué aux prestations artistiques .
1	Danse	CULTUR'ACT LE PRUNIER SAUVAGE	<p>Gestion et programmation du Prunier Sauvage : activités de diffusion, résidences, ateliers, mise à disposition de studios de répétition, action culturelle de plus en plus tournées vers le Projet Parc des arts (pôle arts de la rue dans le Parc des Champs Élysées). Nombreux liens avec les acteurs culturels et sociaux du territoire et de l'agglomération.</p>	90 000 €			23 240 €	115 000 €	90 000 € DAC + 4 000 € DAT + 10 000 € DEJ = 104 000 €	6 000 € (sub excep)	F

Dispositifs	Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du conseil municipal	Montant subv DAC 2018	Sub DAC exceptionnelle 2018	Appel à projet 2018	Contribution volontaire en nature	Montants demandés projet 2019	Montants DAC déjà versés en 2019	Montants proposés pour le projet	Avis du comité d'avis
3	Patrimoine	DAUPHINOISE D'ÉGYPTOLOGIE CHAMPOLLION	Programme d'activités autour de la civilisation égyptienne antique : conférences, séminaires, cours de civilisation avec l'UIAD, rencontres égyptologiques sur 2 jours, visites guidées au Musée de Grenoble à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine.	3 500 €				5 000 €		3 500 €	F
4	Cinéma	DOLCE CINÉMA	Organisation du 13eme festival LES RENCONTRES DU CINÉMA ITALIEN au cinéma le Club et salle Juliet Berto : organisation d'actions de diffusion du cinéma italien par le festival qui se déroule tous les mois de novembre, mais aussi tout au long de l'année par des actions ponctuelles à Grenoble et sur le territoire de la Métropole 55 projections (dont 45 dans la ville de Grenoble, dont 12 à 15 séances scolaires) , 14 à 15 films différents (5 films récents (2018/2019) inédits en compétition, 2-3 films en rétrospective, 7-8 films récents d'envergure (inédits ou en avant-premières). Autres événements du festival : 1 ciné concert ; 1 expo photo ; 1 ciné-brunch ; 1 master class autour d'un métier du cinéma (réalisateur, scénariste, acteur, ...). Autres actions ponctuelles pour la promotion du cinéma italien (ex. présentations de séances, débats autour de films italiens,) pendant l'année dans différentes salles de la Ville et de l'agglomération.	5 000 €			2010,25 €	6 000 €		5 000 €	F Reconduction

Dispositifs	Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du conseil municipal	Montant subv. DAC 2018	Sub DAC exceptionnelle 2018	Appel à projet 2018	Contribution volontaire en nature	Montants demandés projet 2019	Montants DAC déjà versés en 2019	Montants proposés pour le projet	Avis du comité d'avis
2	Musiques	ENSEMBLE LE JARDIN MUSICAL	Diffusion de la musique baroque et concert <i>Les Arts florissants de Charpentier</i> : organisation de concerts de musique baroque par des musiciens professionnels (5/an); Telemann, Vivaldi, Haendel ; Projet de plus grande ampleur sur les <i>Arts Florissants</i> de Charpentier avec chœur ; Autres activités: enregistrement de CD 1fois/2ans, prestation d'accompagnement de chorales.	2 000 €				2 800 €		2 000 €	F
2	Arts plastiques	EXCES (DANS TOUS LES SENS DU TERME)	Projet <i>Mobilité Connexion Bureau des dépositions</i> : de 2017 à 2019 : à partir de résidences de création-recherche, documentation des conditions de vie produites par les politiques migratoires. Ces résidences prennent la forme de : banquets des mutations (mise à l'épreuve de l'hospitalité dans le contexte des politiques migratoires européennes) et de tribunaux d'opinions (mise à l'épreuve du concept et pratique de justice). En lien avec le programme de recherche/création de l'UGA (Maison de la Création et PACTE), 2 projets sont développés : mise en chantier d'une hospitalité potentielle depuis l'art et les sciences et potentialité critique du droit d'auteur. Au cours des banquets : temps de conversations autour de la question migratoire au vue du contexte frontalier européen et des lois-asile. Echanges aussi sur la nécessité d'une remise en chantier des manières de créer et chercher. Production d'un documentaire et d'une édition (même projet à Bruxelles: demande 2018 et 2019 au titre de la convention Ville Institut Français, non aidé en 2019.)	0 €				5 000 €		1 500 €	F Accompagnement car pas de financement par au titre de la convention VdG/IF

Dispositifs	Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du conseil municipal	Montant subv. DAC 2018	Sub DAC exceptionnelle 2018	Appel à projet 2018	Contribution volontaire en nature	Montants demandés projet 2019	Montants DAC déjà versés en 2019	Montants proposés pour le projet	Avis du comité d'avis
6	Théâtre	INFINI DEHORS	Création théâtrale Traversée : spectacle jeune public (à partir de 8 ans), pour une comédienne. Adaptation du texte d'Estelle Savasta Traversée). Aborde de nombreux thèmes: la migration, la solidarité, la transmission générationnelle, le devenir adulte, la place des femmes etc. Cette forme, portée par une comédienne, propose un travail de marionnette et de manipulation de matière brute autour d'une scénographie évolutive. Le décor sera composé d'une valise pop-up (contenant une maquette à l'échelle de la marionnette) et d'une structure mobile pouvant évoquer différents espaces du périple de Nour (bord de mer, intérieur de camion, chambre du foyer). Autour du spectacle, différentes actions culturelles et artistiques seront proposées aux publics: ateliers de découvertes, bords de scène etc... résidence autour de <i>Traversée</i> au collège Aimé Césaire pour l'année 2019/2020.					6 000 €		1 500 €	F
6	Musiques	INTERMEZZO	Diffusion de la création musicale théâtralisée Rêve Général par le Big Ukulele Syndicate et création musicale et chorégraphique Le bal du Big Ukulele : rêve Général du Big Ukulele réunit pour un concert-spectacle, des musiciens et interprètes de la scène musiques actuelles grenobloise à partir de compositions originales et contemporaines pour 10 Ukulélés et 2 chanteurs. Rêve général est une création 2017/2018. Diffusion et enregistrement d'un CD en 2019. En parallèle, un projet de création Le bal du Big Ukulele est entamé en 2019: spectacle musical et de danse participative, articulée autour de la forme de bal populaire et costumé. Autres projets en cours de diffusion: *projet jeune public: ateliers scolaire de La Petite Taupe (création 2015) ; *actions culturelles + recherche de diffusion autours de Peer Gynt: opéra-rock (création 2017).	5 000 €			719 €	3 000 €		3 000 €	F

Dispositifs	Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du conseil municipal	Montant subv DAC 2018	Sub DAC exceptionnelle 2018	Appel à projet 2018	Contribution volontaire en nature	Montants demandés projet 2019	Montants DAC déjà versés en 2019	Montants proposés pour le projet	Avis du comité d'avis
4	Théâtre	LA BASSE COUR	Festival Impro sur Cour - 1er au 18 août 2019 : festival de théâtre impro ayant pour objectif de proposer au public une programmation innovante et surprenante, l'opportunité de s'essayer à la pratique et de découvrir de nouveaux spectacles d'improvisation théâtrale. Occasion pour les compagnies de se rencontrer et de confronter leurs pratiques. Mêlant amateurs et professionnels, plusieurs temps forts pendant le festival : apéros impro en début de soirée; stages de découverte et de perfectionnement; spectacles (mercredi, jeudi et dimanche soir dédiés aux compagnies amateurs de l'agglomération grenobloise qui proposent un de leur spectacle et invitent un à deux comédiens d'autres ctes); soirées carte blanche pour offrir au public un style d'improvisation auquel il n'est pas habitué. Soirée de clôture invitant tous les improvisateurs ayant participé au festival à un grand cabaret d'impro.					4 000 €		0 €	D des difficultés à rencontrer l'association et un manque d'information quant au projet
6	Musiques	LA FORGE COMPOSITEURS IMPROVISATEURS RÉUNIS	Accompagnement de la pratique musicale amateur autour du jazz (orchestre MICROMEGAS) et créations jazz pour collectifs, trio et quartet : activités du collectif de musiciens Jazz improvisateurs sous la direction artistique de François Raulin, Pascal Berne et Michel Mandel. Projet artistique fondé sur la recherche musicale, la création de nouveaux répertoires, la transmission et l'édition d'un Label. Création 2019 et 2020 : grand projet collectif "Alice Opéra, le grand voyage sous terre", projet de rencontres et d'échange avec l'international (Shangai), création trio/quartet ; Diffusion des créations 2019: "...et autres chants d'oiseau", "Le pinceau magique", création trio Raulin/Bekkas/Biayenda ; Une dizaine de spectacles au répertoire (dont "Pablo" le projet de création quartet de 2015) ; Actions culturelles et pratique amateur : Micromégas (20 ans d'existence) : orchestre-école d'une cinquantaine de membres. 3 répétitions par mois. Plusieurs représentations. Encadrement par François Raulin ; Intervention dans divers conservatoires / écoles de musique.	8 000 €				11 000 €		8 000 €	F

Dispositifs	Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du conseil municipal	Montant subv DAC 2018	Sub DAC exceptionnelle 2018	Appel à projet 2018	Contribution volontaire en nature	Montants demandés projet 2019	Montants DAC déjà versés en 2019	Montants proposés pour le projet	Avis du comité d'avis
2	Musiques	LA PETITE PHILHARMONIE ORCHESTRE DE CHAMBRE EN ISERE	Pratique orchestrale amateur encadrée par des professionnels, concerts et actions culturelles : Orchestre symphonique composé d'une 50aine d'amateurs et d'un 1er violon salarié ; répétition hebdomadaire et quelques week-end ; 4/5 concerts par saison sur un répertoire classique et moderne accessible (Tchaïkovsky, Schumann, Lalo, Fauré, arrangement orchestrale de chanson française) ; Concerts et 3/4 répétitions avec des solistes professionnels. Actions culturelles de l'orchestre de musique de chambre "El pépino" d'une 10aine d'amateurs : répétition hebdomadaire (chez le luthier Pascal Lavigne) ; Intervention musicale et présentation des instruments: école de Sassenage, hôpital Sud.				4 392 €	1 000 €		1 000 €	F
6	Théâtre	LE GRAND MANITOU	Aide à la diffusion des créations marionnettes de la Compagnie Fleur Lemerrier : Diffusion des spectacles de marionnettes de la compagnie Fleur Lemerrier, à Grenoble et à l'échelle nationale. Autour de chaque spectacle, des actions de médiation à destination du public sont proposées. <i>In Extremis</i> : théâtre d'ombre ambulant pour lieux clos et obscurs (silhouettes d'ombres colorées en volume). Un spectacle sur la relation intime que l'on entretient à soi-même et avec le monde, qui a pour point de départ une résidence dans le service de soins oncologiques du centre de santé Rocheplane (38). <i>Airs de Famille</i> : concert acoustique pour instruments robotisés et clarinette basse accompagnés de projections d'ombres (silhouettes d'ombres colorées en volume). Secret, mythologie et histoires de familles sont les thématiques qui inspirent le concert, qui expérimente l'écriture et l'improvisation avec des instruments robotisés. <i>Les trois petits vieux qui ne voulaient pas mourir</i> : spectacle de marionnettes. Texte vif qui aborde avec loufoquerie un sujet grave : la mort. Fleur Lemerrier mobilisent ces trois personnages décalés, mis en scène à travers un jeu marionnettique touchant.	2 000 €				2 999 €		2 000 €	F

Dispositifs	Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du conseil municipal	Montant subv DAC 2018	Sub DAC exceptionnelle 2018	Appel à projet 2018	Contribution volontaire en nature	Montants demandés projet 2019	Montants DAC déjà versés en 2019	Montants proposés pour le projet	Avis du comité d'avis
6	Musique	LES HARMONIQUES DU NÉON	Projet de création photographique et audio-acoustique <i>Place et Vitrine</i> : projets artistiques qui vient interroger l'appropriation de l'espace public par les passants ou des groupes de personnes. Travail sur les rythmes, la variation des densités humaines, des conversations et des silences, l'intensité du plein et du vide. Genèse du projet <i>Place</i> faite sur la place de la République lors de Nuit Debout, suite place Edmond Arnaud vers NTSMB. <i>Vitrine</i> se travaille dans les vitrines (commerce, galeries d'art CCN). Conception participative de projet photographique et audio-acoustique lié à un lieu extérieur spécifique (une place, une rue, etc.), avec une performance articulée autour de l'environnement sonore, capté diffusé ou retraité en direct (amplification des conversations des passants, présence de micro et de transistor). Le projet se conçoit en plusieurs temps: temps d'immersion (photo), prise de rendez-vous pour enregistrement de témoignages, conception de la partition sonore, mise en forme avec le public et les artistes invités, travail scénique, actions performatives (disposition des transistors, des micros...).	3 000 €				7 000 €		3 000 €	F
6	Musique	LES ZINZINS	Aide à la diffusion spectacle <i>Monstres</i> : diffusion de la création 2018/2019. Pièce tragi-comique théâtrale et musicale pour l'espace public. Spectacle de rue par le Collectif La Rue Z autour de la figure du "Monstre" des jeux du cirque romains aux émissions de télé-réalité actuelles, en passant par les freacks show du 19ème et début 20ème. "Qui sont les véritables monstres modernes? de quoi se nourrit notre monstruosité?" ; Spectacle d'art de rue diffusé au chapeau, en co-réalisation ou en auto-production.	3 000 €			5 924 €	5 000 €		3 000 €	F

Dispositifs	Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du conseil municipal	Montant subv DAC 2018	Sub DAC exceptionnelle 2018	Appel à projet 2018	Contribution volontaire en nature	Montants demandés projet 2019	Montants DAC déjà versés en 2019	Montants proposés pour le projet	Avis du comité d'avis
4	Théâtre	MANN'ARTE	11ème édition du festival Noël au Balcon - décembre 2019 : collectif d'associations culturelles auquel la Ville met à disposition la salle blanche pour des espaces de travail administratif dans une démarche de mutualisation et de partage de compétences. Noël au Balcon: partager avec le public une programmation éclectique, pluridisciplinaire et des moments plus informels (avant, après), à la rencontre des structures du collectif. Croisement entre les pratiques (musique, théâtre, danse, performance, clown etc.), les approches, les regards, les arts, les publics, les amateurs et les professionnels. Programmation à venir.	2 000 €			3 386 €	7 000 €		2 000 €	F
2	Musiques	MJC PARMENTIER	Accompagnement des jeunes amateurs par des professionnels dans la pratique des musiques actuelles : le projet d'accompagnement est géré par le pôle pédagogique et éducatif de pratiques musicales de la MJC ; *Encadrement de groupes de musique amateurs des jeunes de la MJC par 2 professionnels de la musique sur 600h/an: ateliers découvertes instrumentales (6-9ans), ateliers collectifs de composition et de formation de groupes(+de 10ans), ateliers techniques de sonorisation, scénographie et mixage (pour les 12-18/ accompagnement de 3 à 6 groupes par an) ; *Organisation de scènes ouvertes découvertes et de restitution des groupes des jeunes amateurs: Plein des sens (4/an) et jeudis de Marliave (tous les jeudi de juin/juillet) ; *Gestion, équipement du local de répétition "le Locave".					15 000 €		2 000 €	F

Dispositifs	Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du conseil municipal	Montant subv DAC 2018	Sub DAC exceptionnelle 2018	Appel à projet 2018	Contribution volontaire en nature	Montants demandés projet 2019	Montants DAC déjà versés en 2019	Montants proposés pour le projet	Avis du comité d'avis
2	Arts plastiques	MJC EAUX CLAIRES	Quand les lumières s'éteignent : ce projet a pour objectif de créer, avec les enfants et les jeunes qui participent aux activités et sorties culturelles de la MJC, une exposition-performance à partir des sensations qu'ils ont ressenties au contact des oeuvres. Visites d'expositions, spectacles, interviews de professionnels et ateliers avec des artistes sont au programme. Pour la réalisation de l'exposition et de la performance, la MJC fait appel à des artistes professionnels. (détail du programme, nombre d'heures d'intervention des artistes ont été communiqués par la MJC).					10 000 €		2 000 € (except)	F Aide pour valoriser la participation réelle et rémunérer d'artistes
4	Théâtre	MJC PRÉMOL	Inauguration du Théâtre Prémol : mise en œuvre d'un programme complet pour accompagner la réouverture de Prémol : sensibiliser, accompagner, fidéliser, rendre acteurs et spectateurs. Nuit du théâtre : 12h de plateau, sessions de 30', changements de plateau. Artistes pressentis : Chantal Morel, Pascale Henry, Jean- Claude Gallotta, Nasser Djemai, Grégory Faive, Ali Djilali, Boubou Landrille Tchouda, Moïse Touré, Bertille Puissat, Cie du Risque, Cie Apart, Rachid Ouramdane, Yoann Bourgeois ... Ateliers de création avec des amateurs en amont, et continuation du lien par la suite. Constitution de groupes d'habitants bénévoles pour la co-organisation de l'événement : nécessité d'un interlocuteur pour accompagner les propositions des habitants, leur implication dans la fête, expliquer le projet, ...	50 000 €			201 054 €	85 000 €	50 000 € (DAC) + 110 264 € (DEJ) + 1 500 € (DAT)	15 000 €	F

Dispositifs	Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du conseil municipal	Montant subv DAC 2018	Sub DAC exceptionnelle 2018	Appel à projet 2018	Contribution volontaire en nature	Montants demandés projet 2019	Montants déjà versés en 2019	Montants proposés pour le projet	Avis du comité d'avis
1	Théâtre	MUSIQUES CRÉATIVES DU SUD	<p>Programme d'activités autour du spectacle vivant du Nouveau Théâtre Sainte-Marie-d'en-Bas de jan. à juil. 2019 : gestion du Nouveau Théâtre Sainte-Marie-d'en-Bas; production de créations musicales; diffusion de ces créations; transmission, médiation et travail avec les amateurs et les différents publics. Diffusion : concerts musiques acoustiques et théâtre (une vingtaine de date entre jan. et juillet). Temps forts: Jazz No Jazz (Détoirs de Babel, 16 et 17/03), 4ème édition de Voici nos Suds (27 au 29/06) et Voix aux fenêtres 20 au 22/09). Partenariat également sur Regards croisés. Création d'Antonio Placer : Trovaores, coproduction MC2. EAC: ateliers voix, ateliers écriture, Mémoires d'adolescents, répétitions publiques, CLEPT...</p> <p>Versement solde subvention, déduction faite des dépenses non justifiées (8 895,38 €) sur la subvention d'investissement de 35 000 € versée en 2016.</p>	123 500 €			29 198 €	123 500 €	54 938,30 € (DAC) + 2 000 € (DAT)	8 208,62 €	F
2	Musique	MUSIDAUPHINS-MÉDIARTS	<p>Les langues et musiques de Babylab : Les langues et musiques de Babylab articule création artistique, recherche scientifique, action culturelle et sociale : ce projet met en relation les recherches d'artistes isérois, les recherches de scientifiques (laboratoire BABYLAB - LPNC UGA Grenoble) intéressés par le développement langagier et communicatif du nourrisson et les préoccupations éducatives des parents et des professionnels de la petite enfance. Partenaires du projet : EAJE Marie Curie et le Relais Assistante Maternelle Capuche :</p> <p>- Janvier/Juin : création (6 matinées / structure) "écoute-musique-voix-science" avec J.P. Sarzier (clarinettes), Francisca Bustarret (musicienne, Cie Ithéré) et un scientifique puis diffusion ; mars : débat "l'écoute des sons et de la musique favorise t-elle le développement du langage chez le tout-petit ?" ; avril : diffusion du spectacle Soliloc (œuvre vocale, musicale et sonore d'Aurélie Maisonneuve pour tout-petits et leur famille) ; juin : sortie de résidences / présentation aux enfants et parents de la forme artistique de Jean Pierre Sarzier et Francisca Bustarret issue de leur résidence.</p>	5 650 €				2 000 € + 8 650 € (projet 1)	5 650 €	2 000 €	F

Dispositifs	Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du conseil municipal	Montant subv DAC 2018	Sub DAC exceptionnelle 2018	Appel à projet 2018	Contribution volontaire en nature	Montants demandés projet 2019	Montants DAC déjà versés en 2019	Montants proposés pour le projet	Avis du comité d'avis
4	Cinéma	OASIS	XXIIIè Rencontres du film Ethnographique de Grenoble: Promotion des sciences humaines par l'image et de l'apport plus spécifique du cinéma à l'ethnologie. Diffusion de films, sur le campus et en centre ville (Midi-Minuit, cinéma J. Berto, 102...) en lien avec des réflexions ethnographiques, philosophiques, politiques, sociétales. Toutes les projections sont accompagnées par un spécialiste du sujet du film projeté. reconduction	1 000 €				2 000 €		1 000 €	F
3	Patrimoine	PATRIMOINE ET DÉVELOPPEMENT COMITÉ DE SAUVEGARDE DU VIEUX GRENOBLE	Programme d'activités - Projets de valorisations et d'animations pédagogiques : conférences, visites guidées, animations pour les Journées Européennes du Patrimoine, interventions en milieu scolaire, réalisation d'un dépliant de présentation de l'association et de 2 lettres d'information.	4 700 €				5 000 €		3 000 €	F

Dispositifs	Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du conseil municipal	Montant subv. DAC 2018	Sub DAC exceptionnelle 2018	Appel à projet 2018	Contribution volontaire en nature	Montants demandés projet 2019	Montants DAC déjà versés en 2019	Montants proposés pour le projet	Avis du comité d'avis
5	Musiques	PLEGE	<p>Projet artistique d'accompagnement à la création, de diffusion musicale, d'actions culturelles et de vie associative. Plege est un collectif de musiciens, techniciens et opérateurs culturels aux compétences variées, se définissant au service des initiatives émergentes et de l'interaction entre modèle alternatifs et circuits professionnels ou institutionnels.</p> <p>L'objectif premier du projet est de favoriser et promouvoir la création, la production et la diffusion musicale en garantissant la mutualisation des moyens, d'équipements adaptés et de réseaux accessibles aux acteurs culturels. Le projet artistique se situe à la croisée de l'esprit DIY, de la programmation expérimentale, de l'esprit des espaces culturels auto-gérés alliée avec une volonté d'exigence et d'ancrage professionnel, ainsi que d'une dimension fédératrice et populaire.</p> <p>Axes opérationnels :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Accompagnement et soutien aux pratiques, 3 pôles en 2019: accompagnement intensif d'artistes et de structures, répétition à l'heure + résidence scénique, soutien et initiation (1 pôle supplémentaire d'accompagnement global de projet auprès des musiciens se rajoutent dès 2020) -Diffusion: programmation propre issues de mouvances alternatives, coproduction, concerts hors les murs et de proximité -Actions culturelles: ateliers thématiques "360" (au carrefour de l'action culturelle, de l'accompagnement et de la diffusion sur un week-end), Club Dimanche et Super Club Dimanche (expo, ateliers manuels et propositions artistiques familiales), projets co-construits (avec partenaires, publics, musiciens accompagnés). 			10 000 €	67 393 €	56 506 €		50 000 €	F

Dispositifs	Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du conseil municipal	Montant subv DAC 2018	Sub DAC exceptionnelle 2018	Appel à projet 2018	Contribution volontaire en nature	Montants demandés projet 2019	Montants DAC déjà versés en 2019	Montants proposés pour le projet	Avis du comité d'avis
12	Musiques	PLEGE	Projet artistique du Ciel. Aide au financement d'une partie du matériel des 4 studios de répétition à l'heure pour l'ouverture du Ciel.			10 000 €	67 393 €	18 494 €		18 000 €	F
3	Patrimoine	SAINT ROCH ! VOUS AVEZ DIT CIMETIÈRE ?	Balade théâtralisée autour du retour de l'île d'Elbe de Napoléon : création et 2 représentations lors des Journées Européennes du Patrimoine d'une balade théâtralisée par la Cie de l'Élan - Théâtre au cimetière Saint-Roch autour des sépultures des protagonistes présents lors du passage de Napoléon à Grenoble à son retour de L'île d'Elbe.					5 000 €		1 500 €	F
2	EAC	SOLEXINE ASS	Développement artistique de Solexine à travers les ateliers et les résidences : 1) 6 ateliers de pratiques artistiques et activités d'expressions encadrés par des professionnels : Terre et volumes, Spectacle vivant, Arts plastiques, Atelier Vocal, écriture et vidéo. 2h, les lundis, mardis et jeudis après-midi. Participation de 1,50 € minimum pour les adhérents. Restitution par des expositions, mini récital et animations valorisées pendant le Musée Hors les murs ; 2) Résidence spectacle vivant avec le Théâtre du Réel ; 3) Création spectacle vivant pour juin-juillet 2019. Adhésion libre à partir de 10 €/an.	10 000 €				10 000 €		10 000 €	F

Dispositifs	Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du conseil municipal	Montant subv. DAC 2018	Sub DAC exceptionnelle 2018	Appel à projet 2018	Contribution volontaire en nature	Montants demandés projet 2019	Montants DAC déjà versés en 2019	Montants proposés pour le projet	Avis du comité d'avis
4	Cinéma	STARA ZAGORA	<p>Organisation du festival de ciné concert LE TYMPAN DANS L'ŒIL - 10 ans : Le Tympan dans l'oeil est un festival consacré au ciné-concert présentant des créations originales et de multiples actions culturelles, pédagogiques et de formation. En 2019, pour la 10ème édition du festival, 10 propositions artistiques sont prévues. Programmation variée qui fait venir des groupes professionnels de toute la France et qui permet à des groupes locaux une diffusion plus large. Le festival touche entre 2000 et 2500 personnes selon les années, pour une moyenne de 12 à 18 séances. Le taux de remplissage oscille entre 75 et 80 % et ce, depuis la première édition. Choix de produire les ciné concerts dans les salles de spectacles plutôt que dans les salles de cinéma pour toucher d'autres publics.</p> <p>- 10 ciné-concerts dont 4 pour le jeune public et au moins 2 créations originales. ; Des ateliers d'initiation à la création de ciné-concerts pour le public scolaire; des interventions dans "l'atelier du spectateur" de l'Espace 600; des stages de formation professionnelle à la création musicale pour l'image (stage de 2 jours pour enseignants avec la DAAC); des ateliers d'initiation en famille et des rencontres avec les musiciens.</p>	3 000 €				6 000 €		3 000 €	F Reconduction
6	Musique	STARA ZAGORA	<p>Création ciné-concert KOMANEKO : sur un programme de 4 histoires du réalisateur japonais Tsuneo Goda de 2006, création d'un ciné concert de 30 min pour le très jeune public à Grenoble avec un plan de diffusion bien programmé ; coproduction avec le Forum des Images (Paris) et le Méliès (accueil de la 1ère) ; l'une des originalités du travail musical de SZ réside dans la performance technique et scénique à deux, dans un dispositif de sampling en direct. Sur ces films au graphisme coloré et expressif, les deux musiciens se démènent au milieu de percussions, guitare, claviers analogiques, voix et objets sonores multiples. Scénographie travaillée mais sobre.</p>	3 000 €			082 €	4 000 €		1 000 € (aide exceptionnelle)	F Aide exceptionnelle pour valoriser la qualité et la permanence de l'activité de création de ces 2 artistes

Dispositifs	Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du conseil municipal	Montant subv DAC 2018	Sub DAC exceptionnelle 2018	Appel à projet 2018	Contribution volontaire en nature	Montants demandés projet 2019	Montants DAC déjà versés en 2019	Montants proposés pour le projet	Avis du comité d'avis
2	EAC	TERRE DE SIENNE	Pratiques artistiques amateurs handicapés encadrés par des professionnels : sept ateliers hebdomadaires de 2h encadrés par des professionnels (écriture, théâtre, chant, percussions, danse, cuisine et vidéo/cinéma) pour adultes en situation de handicap mental. Groupe de 6 à 20 personnes selon les activités. Thématique 2019 : Les animaux. Participation demandée: 30 €/mois. Trois week-ends de résidence permettent d'approfondir les pratiques. Une création artistique commune est diffusée en juin à l'Amphidice " sur le campus de Saint Martin d'Hères. Des sorties spectacles sont proposées tout au long de l'année. L'ensemble de ces rdv permet de couvrir les différents temps quotidiens des personnes, de relayer les accueils de jour et/ou les familles. Ils constituent autant d'occasion de croiser les familles ainsi que des publics valides.	4 300 €				5 000 €		4 300 €	F
6	Arts de la rue	TOUT EN VRAC	Projet de création pour l'espace public <i>Projet Scarlett, diffusion La Cuisinière et Tous en Ville, acte III :</i> 1) <i>Création Projet Scarlett</i> (titre provisoire): Adaptation d'Autant en emporte le vent autour d'une histoire populaire et captivante qui pose en filigrane la question de la liberté de point de vue dans une œuvre artistique. Sur un décor à échelle humaine, 5 comédiens porteront les tensions des personnages de ce roman mythique en revisitant l'enchaînement de sa narration. Épique et caustique, cette histoire hantée par les vestiges du vieux sud alternera entre intrigues amoureuses carabinées, champs de bataille dévastés et passé regretté. ; 2) Diffusion <i>La Cuisinière</i> : le spectacle a été créé en 2014 et a très vite rencontré un grand succès auprès des spectateurs (joué 236 fois). Aujourd'hui, le spectacle tourne en France et à l'étranger (cf calendrier). En 2015, des versions en italien et en anglais ont été créées, pour pouvoir tourner à l'international et en 2018, une adaptation en langue des signes a été créée et sera elle aussi diffusée dans la saison 2019-2020 ; 3) <i>Tous en Ville, acte III</i> : expérimentations recherches dans l'espace public.	2 000 €				10 000 €		2 000 € + 2 000 € exceptionnel	F augmentation de la subvention pour accompagner la dynamique de la compagnie, importante à l'échelle de l'agglomération (nombreux partenariats, présentations d'étapes de travail, diffusion, action culturelle et laboratoire artistique sur le territoire)

Dispositifs	Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Projets soumis à l'examen du conseil municipal	Montant subv DAC 2018	Sub DAC exceptionnelle 2018	Appel à projet 2018	Contribution volontaire en nature	Montants demandés projet 2019	Montants DAC déjà versés en 2019	Montants proposés pour le projet	Avis du comité d'avis
6	Théâtre	UN EURO NE FAIT PAS LE PRINTEMPS	Préfiguration de la création théâtrale <i>Sur une coquille de noix</i> : rencontres et résidences d'écritures avec des chercheurs et étudiants en préfiguration de la création 2020 de la cie. Thématique : Qu'allons-nous devenir ? Que sommes-nous devenus ? Sensibles aux urgences écologiques, la cie travaille la question du regard, à travers l'art, interroge le monde et la relation des humains au vivant. Le spectacle est envisagé dans une forme participative dès sa phase de création (résidences territoriales et en milieu scolaire, recherches scientifiques) et jusque dans sa conception scénique.	3 000 €				4 000 €		3 000 €	F
2	Théâtre	UPSTAGE	Production théâtrale en anglais de <i>One Man, Two Guvnors</i> de Richard Bean : Upstage Productions propose des pièces de théâtre en anglais. L'équipe artistique est composée de lycéens de la Cité Scolaire Internationale, et se renouvelle naturellement chaque année. En 2019, production de One Man, Two Guvnors de Richard Bean, adaption anglaise de la pièce de Carlo Goldoni, Un Serviteur, deux Maîtres+ création d'un spectacle dans le cadre de la participation aux 31èmes Rencontres du Jeunes Théâtre Européen, du 28 juin au 6 juillet 2019.					7 330 €		0 €	D la subvention ne peut servir à payer la location du plateau du théâtre municipal

APPEL A PROJET

DISPOSITIF 7 : SOUTIEN A L'ACCOMPAGNEMENT DANS LE DOMAINE DES MUSIQUES ACTUELLES

En raison de la spécificité du dispositif 7 (appel à projet) dédié à des projets ponctuels d'accompagnement de groupes ou musiciens individuels portés par des structures référentes dans le domaine des musiques actuelles, les dossiers vous sont présentés dans le tableau que vous trouverez ci-dessous :

Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Groupe/musicien concerné par le projet soumis à l'examen du comité d'avis	Synthèse des parcours d'accompagnement soumis à l'examen du Comité d'avis	STRUCTURE				PROJET DISPOSITIF 7		
				Montants subvention DAC 2018	Montants subvention exceptionnel le 2018	Contributions volontaires en nature	Montants déjà accordés pour 2019	Montants demandés dispositif 7 2019	Montants proposés dispositif 7 2019	Position du comité d'avis
Musiques	LE STUD	DUAL STATE	Accompagnement du groupe DUAL STATE. Le groupe est né en 2012 au Collège international Europole à Grenoble. Les premières compositions du groupe sont influencées par du rock mais aussi du métal, de la pop, de la funk, et même du classique. Ils s'inspirent entre autres de Foals, Muse, 1975, Coldplay. Leur nouvel album (sortie prévue en 2019) trouve des influences nouvelles avec l'arrivée de sonorités rap et électro en plus de la base pop rock du groupe. Membres : Marco Woodcock (bassiste), Ludwig Krainik-Saul (claviériste), Nathan Darrow (guitariste), Diarmuid Coakley (chanteur) et Jeremy Maurin (batteur). Dates : janvier 2018 : release party 1er album Golden Times (8 titres) à l'Ampérage ; courant 2018 : enregistrement 2eme album ; Janvier 2019 : remportent le tremplin organisé par le Crédit Agricole et font la 1ere partie de Hoshi au Summum.	93 500 €		2 303 €	90 000 €	3 500 €	1 500 €	F
Musiques	PLEGE	MORSE	Accompagnement du groupe MORSE. Artiste : Gabriel Hernandez. Projet musical multiforme débuté en 2013- atmosphère r&b, électro et musique expérimentale. album et EP: "Nightfall Collection" en 2016, "Volume 1" en 2017, "Belle Epine" et "Drama" et "apathique" en 2018. Ses derniers albums s'inspirent de chanson et vintage 70-80, d'esthétique électronique et urbaine, et d'une utilisation provocatrice de l'autotune.	10 000 €		67 393 €		5 000 €	0 €	D

Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Groupe/musicien concerné par le projet soumis à l'examen du comité d'avis	Synthèse des parcours d'accompagnement soumis à l'examen du Comité d'avis	STRUCTURE				PROJET DISPOSITIF 7		
				Montants subv DAC 2018	Montants subvention except 2018	Contributions volontaire en nature	Montants déjà accordés pour 2019	Montants demandés dispositif 7 2019	Montants proposés dispositif 7 2019	Position du comité d'avis
Musiques	PLEGE	Daniel GWIZDEK	Accompagnement de l'artiste Daniel GWIZDEK. Depuis 2010, l'artiste compose des chansons au croisement de la folk et de la musique électronique, marquées par une voix grave caractéristique, et empreinte d'une grande mélancolie. Style proche de Léonard Cohen. Discographie : 2017 - Sandbox (Autoprod) 2015 - Seven Sad Songs (Autoprod) 2011 - Little songs can be great 2010 - Folks songs (Autoprod)	10 000 €		67 393 €		5 000 €	0 €	D
		GROJ	Accompagnement du groupe GROJ. Artiste: Kevin Jamey. Il a fait ses début en 2011. Producteur de musique électronique, compositeur, chanteur et performer live franco-canadien et chercheur en musique électroacoustique et sciences cognitives. Domicilié à Grenoble mais résidant principalement à Montréal depuis une dizaine d'années. Particularités: il pose sa voix en live directement sur ses productions. Ses orientations artistiques s'inspirent de l'électro rétro et de la techno. Nombreuses dates en clubs et festivals importants autour du monde, labels de renom. Il a à son actif depuis 2013 plus d'une 20taine de remix, une 20taine d'EP et singles, et deux albums "Promised Land" et "Playmorium". Récemment et en 9 mois, son titre « To Know You » s'écoute plus 2,5M de fois sur Spotify.					5 000 €	0 €	D

Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Groupe/musicien concerné par le projet soumis à l'examen du comité d'avis	Synthèse des parcours d'accompagnement soumis à l'examen du Comité d'avis	STRUCTURE				PROJET DISPOSITIF 7		
				Montants subv DAC 2018	Montants subvention except 2018	Contributions volontaires en nature	Montants déjà accordés pour 2019	Montants demandés dispositif 7 2019	Montants proposés dispositif 7 2019	Position du comité d'avis
Musiques	PLEGE	ODESSEY & ORACLE	<p>Accompagnement du groupe ODESSEY & ORACLE. Artistes: Fanny L'HÉRITIER : chant, piano électromécanique & synthétiseurs analogiques ; Alice BAUDOIN : clavecin, synthétiseurs analogiques, flûtes à bec & chant; Guillaume MÉDIONI : guitare électrique, classique, dobro & chant. Influences musicales provenant autant du répertoire classique ancien (baroque, Renaissance, médiéval...) que dans les musiques électriques et électroniques plus contemporaines, les compositions aux arrangements élaborés laissent une grande place au contrepoint et mobilisent instruments anciens (clavecin, viole de gambe, violoncelle baroque, flûtes anciennes...) et spécimen "vintage" ou plus modernes (synthétiseurs analogiques, pianos électromécaniques, guitares, dobro, banjo...). Premier album, 2014 (relayé par la chronique: France Musique, les Inrocks, Magic, Tsugi, The Drone, Noisey, Shindig !, Longueurs d'Ondes...), un second op, baptisé "Speculatio".</p>	10 000 €		67 393 €		5 000 €	5 000 €	F

Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Groupe/musicien concerné par le projet soumis à l'examen du comité d'avis	Synthèse des parcours d'accompagnement soumis à l'examen du Comité d'avis	STRUCTURE				PROJET DISPOSITIF 7		
				Montants subv DAC 2018	Montants subvention except 2018	Contribution volontaire en nature 2018	Montants déjà accordés pour 2019	Montants demandés dispositif 7 2019	Montants proposés dispositif 7 2019	Position du comité d'avis
Musiques	PROJET BOB/LA BOBINE	PICKY BANSHEES	Accompagnement du groupe PICKY BANSHEES. Compositions originales s'inspirant d'un répertoire Americana, entre Folk, Soul et Rock. Membres : Samuel Chaffange, auteur-compositeur, conte ses histoires sur fond de guitares old school et poussiéreuses où s'invite parfois le son bluesy d'un harmonica. Aurélien Le Bihan, arrangeur, pose l'assise du répertoire au son de sa Mini Contrebasse, de sa basse électrique et de ses chœurs et apporte une touche « pop ». Cindy Ladakis, chanteuse. Dates clés : Fondé en 2016. Janvier 2017 : 1er Ep « Live Session ». 2018 : + de 20 représentations durant l'été ; Mai 2018 : sortie de l'EP « My Loving host » ; 2019 : préparation de leur tout 1er Album sur l'invitation de la MDA de Chamonix d'André Manoukian ; et sélection sur la Cuvée Grenobloise 2019.	40 000 €			25 000 €	5 000 €	5 000 €	F
Musiques	RETOUR DE SCÈNE-DYNAMUSIC	AORA PARADOX	Accompagnement du groupe AORA PARADOX. Univers : Duo de musique électro-acoustique né en 2017. Propose une musique mêlant des univers opposés sans restriction de genres, entre Trip-Hop obscur et mélancolique et rock progressif. Convaincus que s'éloigner du sens des mots permettra de se concentrer sur l'intention, ils décident de créer un langage qui leur est propres : l'Upaÿ, qu'ils utilisent en partie dans leurs morceaux. Membres : Nao > Chant, flûte et contrôleurs d'effets ; Yoan > Machine, Guitare. Dates clés : Création du Groupe en 2017. En 2018, rejoint le label d'Hadra à Grenoble : Altervision Records. En 2019 : Sélection Cuvée Grenobloise 2019 et Avril : Sortie du 1er EP "Polymorphia" sur Altervision Records.	30 000 €			16 000 €	3 700 €	0 €	D

Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Groupe/musicien concerné par le projet soumis à l'examen du comité d'avis	Synthèse des parcours d'accompagnement soumis à l'examen du Comité d'avis	STRUCTURE			PROJET DISPOSITIF 7			
				Montants subv. DAC 2018	Montants subvention except 2018	Contributions volontaires en nature 2018	Montants déjà accordés pour 2019	Montants demandés dispositif 7 2019	Montants proposés dispositif 7 2019	Position du comité d'avis
Musiques	RETOUR DE SCÈNE-DYNAMUSIC	LULU	Accompagnement du groupe LULU. Univers : Né de l'alliance entre Lulu & Young Seph, tous deux influencés par le Hip-Hop, le R&B et la Neo Soul (Dr. Dre, Mary J. Blige, Erykah Badu...). Après une première collaboration en 2016, ils s'associent en 2018 pour affirmer leur style à travers un nouvel opus commun qui se devine Chill Hip-Hop et Soul R&B. Certains y trouvent des sonorités Jazz, d'autres un style plus Pop ou en encore plutôt Soul. Des productions très "west coast" mêlées à une voix chaude et timbrée souvent harmonisée par la chanteuse elle-même, des effets de vocoder que Young Seph chante en live. Membres : Lucie BOTTALA-GAMBETTA > Chant ; Mathias CLAVEAU (Young Seph) > Clavier, Machine ; Gianni COLUCCI > Batterie ; Nathan MERCIER > Basse. Dates clés : 2018 : Création du groupe ; Avril 2018 : 1er Clip "No Pain" ; Octobre 2018 : 1er concert à Michel Musique ; 2019 : Sélection sur la Cuvée Grenobloise 2019.	30 000 €			16 000 €	3 700 €	3 700 €	F
		MELATONIN	Accompagnement du groupe MELATONIN. Univers : Traversent rock, folk, electro et bruitisme. Nourris d'influences variées, de la folk à l'ambient, du rock à l'électro, les quatre musiciens en recherche constante de teintes nouvelles et originales nous délivrent une synthèse riche, pour sombrer dans une nuit scintillante – et surpasser la peur du noir. Membres : Pierre Chamot (chant, guitares) ; Steven Criado (clavier, clavier basse) ; Marc Lucio (batterie, drumpad) ; Yvan Vindret (guitare, basse). Dates clés : premier clip en juin 2016 qui officialise le groupe. Février 2017 : joue au Brise Glace, sortie d'un EP de 5 titres autoproduit, suivi d'une tournée de 50 concerts. 2019 : Lauréat du dispositif "émergence" de la région (8 dates de concerts) ; Printemps 2019 : sortie de leur 2eme EP nommé Departures.						3 700 €	0 €

Domaines artistiques et culturels	Opérateurs	Groupe/musicien concerné par le projet soumis à l'examen du comité d'avis	Synthèse des parcours d'accompagnement soumis à l'examen du Comité d'avis	STRUCTURE				PROJET DISPOSITIF 7		
				Montants subv DAC 2018	Montants subvention except 2018	Contributions volontaires en nature 2018	Montants déjà accordés pour 2019	Montants demandés dispositif 7 2019	Montants proposés dispositif 7 2019	Position du comité d'avis
Musiques	RETOUR DE SCÈNE-DYNAMUSIC	RESCA	Accompagnement du groupe RESCA. Univers : rap des années 90 et prestations scéniques dynamiques. Actif dans l'écriture et la pratique depuis une dizaine d'années. Resca se produit en solo pour la première fois en 2018. Alliant des propos de son propre vécu et de ce que la vie lui donne, Resca se veut réaliste dans ses dires. Membres : Resca (Steven DEROCHE) > MC ; FAUST (Jean baptiste DEGANO) > Backer ; Eric (Asta LEHU) > DJ. Dates clés : 2016 : Pré-projet solo RESCA ; 2018 : Lancement officiel du projet solo et premiers concerts ; Avril 2018 : 1er EP "Quelques tests" ; Décembre 2018 : 2ème EP "De la Vie aux Fleurs" ; 2019 : Sélection sur la Cuvée Grenobloise 2019.	30 000 €			16 000 €	3 700 €	3 700 €	F

26-

Tarification - La Belle Electrique - 2019-2020

Tarif hors frais de location*	Préventes tarif réduit	Préventes tarif normal	Sur place tarif réduit	Sur place tarif normal
Tarif A	8 €	11 €	11 €	13 €
Tarif B	12 €	15 €	15 €	18 €
Tarif C	15 €	18 €	18 €	21 €
Tarif D	18 €	20 €	20 €	23 €
Tarif E	20 €	22 €	22 €	25 €
Tarif F	23 €	25 €	25 €	28 €
Tarif G	25 €	27 €	27 €	30 €

Le contrat de DSP prévoit la possibilité de minorer ou majorer les tarifs de 20% 2 fois par trimestre.

*Pour information, les frais de location pratiqués par le prestataire actuel de billetterie de MixLab sont de 1€ par billet en prévente

Tarif spécial pour concert exceptionnel limité à 3 par an 50€ max

Tarif Gratuit : le délégataire, en fonction de l'objectif culturel poursuivi peut rendre un concert gratuit.

Bénéficiaires de réduction :

- les abonnés
- les scolaires et étudiants sur présentation d'une carte d'étudiant valide
- les demandeurs d'emploi sur présentation d'un justificatif fourni par Pôle Emploi
- les personnes en situation de précarité sur présentation d'un justificatif officiel
- groupe de 10 personnes au moins réuni sous l'égide d'une entité juridique

Tarif abonnement

15 €

Location de la salle :	Tarif HT	Tarif TTC
Tarif accompagnement **	2 000 €	2 400€
Tarif location association locale sans Accompagnement et producteurs locaux	3 700 €	4 440€

** un document d'information est joint à cette grille tarifaire précisant les critères de sélection

TABLEAU RÉCAPITULATIF
AFFECTATIONS DES SUBVENTIONS 2019

AVENANTS FINANCIERS AUX CONVENTIONS PLURIANNUELLES D'OBJECTIFS ET DE MOYENS - FONCTIONNEMENT								
N° et type Annexe	Nom de l'Association	Référence de la convention		Subvention fonctionnement 2018	Objet de la subvention proposée	Subvention 2019		
		Date signature convention	Validité convention			fonctionnement déjà votée	estimations avantage en nature	proposée
2 avenant financier	Aviron Grenoblois	02-févr-17	31-déc-2020	106 133 €	Fonctionnement complémentaire 2019	68 650 €	0 €	18 678 €
		délibération n°327 du 19 décembre 2016						
2 avenant financier	Entente Athlétique Grenoble 38	17-janv-17	31-déc-2020	62 618 €	Fonctionnement complémentaire 2019	44 500 €	0 €	9 492 €
		délibération n°327 du 19 décembre 2016						
2 avenant financier	Trampoline Club du Dauphiné	12-juil-17	31-déc-2020	28 850 €	Fonctionnement complémentaire 2019	14 350 €	425 €	6 793 €
		délibération n°1819 du 26 juin 2017						
Total								34 963 €

AVENANTS FINANCIERS AUX CONVENTIONS PLURIANNUELLES D'OBJECTIFS ET DE MOYENS - MANIFESTATION								
N° et type Annexe	Nom de l'Association	Référence de la convention		Subvention fonctionnement 2018	Objet de la subvention proposée	Subvention 2019		
		Date signature convention	Validité convention			fonctionnement déjà votée	estimations avantage en nature	proposée
2 avenant financier	Association Grenoble Baseball Softball Grizzlys	22-janv-19	31-déc-2020	6 000 €	Challenge de France de softball féminin	7 000 €	0 €	2 000 €
		délibération n°11198 du 17 décembre 2018						
2 avenant financier	GUC Athlétisme	21-janv-17	31-déc-2020	36 370 €	Finale du championnat de France des clubs Elite 2	31 050 €	1 934 €	5 000 €
		délibération n°327 du 19 décembre 2016						
Total								7 000 €

AVENANT A LA CONVENTION DE PARTENARIAT								
N° et type Annexe	Nom de l'Association	Référence de la convention		Subvention fonctionnement 2018	Objet de la subvention proposée	Subvention 2019		
		Date signature convention	Validité convention			fonctionnement déjà votée	estimations avantage en nature	proposée
3 avenant financier	GUC Athlétisme	08-oct-18	30-juin-2019	36 370 €	Organisation des "samedis du jogging" saison 2018-2019 (janvier à juin 2019)	31 050 €	1 934 €	3 150 €
		délibération n°5812 du 24 septembre 2018						
Total								3 150 €

Total Général **45 113 €**

ANNEXE 1

Tarifs de la pause méridienne

Le coût moyen de la prestation par enfant et par jour est de 11 €.

Les frais de garde pouvant donner lieu à une déduction fiscale correspondent à 30% du montant facturé aux familles éligibles.

CATEGORIES DE TARIFS :

TARIF A : applicable aux enfants, ainsi qu'à leurs correspondants scolaires, remplissant l'une des conditions suivantes :

- Enfants dont au moins un des deux responsables légaux habite sur Grenoble.
- Enfants des agents de la Ville de Grenoble ou de son CCAS.
- Enfants scolarisés en UPE2A
- Enfants admis en dispositif ULIS sur décision de l'Education Nationale après orientation de la Commission départementale des droits et de l'autonomie des personnes handicapées
- Enfants des classes à horaire aménagés ou des écoles à projets situés dans un réseau d'éducation prioritaire
- Enfants venant de l'étranger en tant que correspondants scolaires et séjournant durant l'année scolaire dans une famille relevant de cette catégorie.

TARIF B : applicable aux enfants dont les deux responsables légaux habitent hors de Grenoble, ainsi qu'à leurs correspondants scolaires.

TARIF C : Applicable aux enfants souffrant d'une allergie alimentaire et ne pouvant prendre les repas proposés par le service restauration, pour lesquels un protocole d'accueil individualisé (PAI) a été signé.

TARIF D : Applicables aux enfants confiés à l'aide sociale à l'enfance.

TARIF E : Applicable aux enseignants, stagiaires ou intervenants extérieurs travaillant dans l'école rattachée au restaurant scolaire.

TARIF F : Applicable aux parents d'élèves délégués de l'école rattachée au restaurant scolaire.
Maximum de 6 repas par année scolaire

TARIF G : Applicable aux intervenants municipaux des services de santé scolaire, sports, éducation musicale....

Le calcul des tarifs est basé sur le quotient familial établi par la Caisse d'Allocations Familiales, qui est fourni par la famille lors de son inscription ou à défaut calculé suivant les mêmes modalités. Ce tarif est applicable pour toute l'année scolaire. Une erreur manifeste ou une incohérence apparente autorise les services municipaux à exiger des justificatifs de revenus et à procéder à des rappels de factures. En l'absence de production du quotient CAF ou de justificatifs de revenus permettant son calcul, le tarif maximum est appliqué et reste applicable sur les factures déjà établies.

Dans certaines situations exceptionnelles (familles en situation administrative ou sociale difficile) une remise gracieuse ponctuelle pourra être accordée.

34-

EXEMPLES DE PRIX

(applicables selon le quotient familial)

TARIF A (Grenoblois et assimilés) – Exemples de prix

QUOTIENT FAMILIAL	Tarifs 2018-2019	TARIFS à compter du 01/09/2019		Part Animation	A titre d'information Taux de contribution de la Ville par rapport au coût global de la prestation (11€).	Impact financier maximum annuel (136 jours) pour un enfant fréquentant la restauration scolaire tous les jours
			écart			
380 et moins	0,77 €	0,78 €	0,01 €	0,23 €	92%	1,36 €
500	1,83 €	1,85 €	0,02 €	0,55 €	82%	2,84 €
750	3,53 €	3,57 €	0,03 €	1,07 €	67%	4,76 €
1000	4,71 €	4,75 €	0,04 €	1,43 €	56%	5,99 €
1250	5,59 €	5,65 €	0,05 €	1,69 €	48%	7,38 €
1500	6,27 €	6,33 €	0,06 €	1,90 €	41%	8,52 €
1750	6,64 €	6,71 €	0,07 €	2,01 €	38%	9,35 €
2000	6,91 €	6,98 €	0,07 €	2,09 €	36%	9,75 €
2250	7,13 €	7,20 €	0,07 €	2,16 €	34%	10,03 €
2500	7,35 €	7,42 €	0,08 €	2,23 €	32%	10,31 €
2750	7,57 €	7,65 €	0,08 €	2,29 €	29%	10,60 €
3000	7,79 €	7,87 €	0,08 €	2,36 €	27%	10,88 €
3001 et +	7,80 €	7,88 €	0,08 €	2,36 €	27%	10,88 €

TARIF B (Non Grenoblois) – Exemples de prix

QUOTIENT FAMILIAL	Tarifs 2018-2019	TARIFS à compter du 01/09/2019		Part Animation	A titre d'information Taux de contribution de la Ville par rapport au coût global de la prestation (11€).	Impact financier maximum annuel (136 jours) pour un enfant fréquentant la restauration scolaire tous les jours
			écart			
380 et moins	0,92 €	0,94 €	0,02 €	0,28 €	90%	2,72 €
500	0,00 €	2,22 €	2,22 €	0,67 €	79%	301,85 €
750	0,00 €	4,28 €	4,28 €	1,28 €	60%	582,18 €
1000	0,00 €	5,71 €	5,71 €	1,71 €	47%	775,90 €
1250	0,00 €	6,78 €	6,78 €	2,03 €	37%	921,91 €
1500	0,00 €	7,59 €	7,59 €	2,28 €	30%	1 032,71 €
1750	0,00 €	8,06 €	8,06 €	2,42 €	26%	1 095,56 €
2000	0,00 €	8,37 €	8,37 €	2,51 €	23%	1 138,74 €
2250	0,00 €	8,64 €	8,64 €	2,59 €	20%	1 175,15 €
2500	0,00 €	8,91 €	8,91 €	2,67 €	18%	1 211,56 €
2750	0,00 €	9,18 €	9,18 €	2,75 €	16%	1 247,97 €
3000	0,00 €	9,44 €	9,44 €	2,83 €	13%	1 284,38 €
3001 et +	9,36 €	9,46 €	0,10 €	2,84 €	13%	13,60 €

ANNEXE 2

Tarifs des classes de découvertes

CATEGORIES DE TARIFS :

TARIF A : applicable aux enfants remplissant l'une des conditions suivantes :

- Enfants dont au moins un des deux responsables légaux habite sur Grenoble.
- Enfants des agents de la Ville de Grenoble ou de son CCAS.
- Enfants scolarisés en UPE2A
- Enfants admis en dispositif ULIS sur décision de l'Education Nationale après orientation de la Commission départementale des droits et de l'autonomie des personnes handicapées
- Enfants des classes à horaire aménagés ou des écoles à projets situés dans un réseau d'éducation prioritaire
- Enfants venant de l'étranger en tant que correspondants scolaires et séjournant durant l'année scolaire dans une famille relevant de cette catégorie.

TARIF B : applicable aux enfants dont les deux responsables légaux habitent hors de Grenoble.

Le calcul des tarifs est basé sur le quotient familial établi par la Caisse d'Allocations Familiales, qui est fourni par la famille lors de son inscription ou à défaut calculé suivant les mêmes modalités. Ce tarif est applicable pour toute l'année scolaire. Une erreur manifeste ou une incohérence apparente autorise les services municipaux à exiger des justificatifs de revenus et à procéder à des rappels de factures. En l'absence de production du quotient CAF ou de justificatifs de revenus permettant son calcul, le tarif maximum est appliqué et reste applicable sur les factures déjà établies.

Dans certaines situations exceptionnelles (familles en situation administrative ou sociale difficile) une remise gracieuse ponctuelle pourra être accordée.

L'accès au service de la pause méridienne ne peut être sollicité que si l'enfant est inscrit dans l'école du restaurant et est scolarisé à la journée.

GRILLES DE TARIFS

SEJOURS SANS NUITEES (tarif pour 1 journée)

	QUOTIENT FAMILIAL		
	Inférieur ou égal à 380	De 381 à 3000	Supérieur ou égal à 3001
TARIF A (Grenoblois et assimilés)	2,69	De 2,69 € à 10,5 € selon formules ci-dessous	10,51 €
TARIF B (Non Grenoblois)	3,23 €	De 3,23 € à 12,6 € selon formules ci-dessous	12,61 €

TARIF A - Formules de calcul des prix en fonction des QF

QF inférieur à 380		2,69 €
QF	381 à 600	$QF \times 0,00502283 + 0,776302$
de	601 à 900	$QF \times 0,00568562 + 0,372942$
381	901 à 1390	$QF \times 0,00529652 + 0,7278372$
à	1391 à 1800	$QF \times 0,00229829 + 4,903078$
3000	1801 à 3000	$QF \times 0,00121768 + 6,84696$
QF supérieur à 3000		10,51 €

TARIF B - Formules de calcul des prix en fonction des QF

QF inférieur à 380		3,23 €
QF	381 à 600	$(QF \times 0,00502283 + 0,776302) \times 1,2$
de	601 à 900	$(QF \times 0,00568562 + 0,372942) \times 1,2$
381	901 à 1390	$(QF \times 0,00529652 + 0,7278372) \times 1,2$
à	1391 à 1800	$(QF \times 0,00229829 + 4,903078) \times 1,2$
3000	1801 à 3000	$(QF \times 0,00121768 + 6,84696) \times 1,2$
QF supérieur à 3000		12,61 €

SEJOURS AVEC NUITEES (tarif pour 1 journée)

	QUOTIENT FAMILIAL		
	Inférieur ou égal à 380	De 381 à 3000	Supérieur ou égal à 3001
TARIF A (Grenoblois et assimilés)	4,27	De 4,28 € à 21,18 € selon formules ci-dessous	21,19 €
TARIF B (Non Grenoblois)	5,12 €	De 5,14 € à 25,42 € selon formules ci-dessous	25,43 €

TARIF A - Formules de calcul des prix en fonction des QF

QF inférieur à 380		4,27 €
QF	381 à 600	$QF \times 0,01123288 + 0,000272$
de	601 à 900	$QF \times 0,0122408 - 0,61672$
381	901 à 1390	$QF \times 0,01163599 - 0,0740261$
à	1391 à 1800	$QF \times 0,00530562 + 8,719884$
3000	1801 à 3000	$QF \times 0,00242702 + 13,89894$
QF supérieur à 3000		21,19 €

TARIF B - Formules de calcul des prix en fonction des QF

QF inférieur à 380		5,12 €
QF	381 à 600	$(QF \times 0,01123288 + 0,000272) \times 1,2$
de	601 à 900	$(QF \times 0,0122408 - 0,61672) \times 1,2$
381	901 à 1390	$(QF \times 0,01163599 - 0,0740261) \times 1,2$
à	1391 à 1800	$(QF \times 0,00530562 + 8,719884) \times 1,2$
3000	1801 à 3000	$(QF \times 0,00242702 + 13,89894) \times 1,2$
QF supérieur à 3000		25,43 €

34-

EXEMPLES DE PRIX
(applicables selon le quotient familial)

SEJOURS SANS NUITEES (tarif pour une journée)

TARIF A – Exemples de prix

QUOTIENT FAMILIAL	Tarifs 2018-2019	TARIFS à compter du 01/09/2019	écart
380 et moins	2,66 €	2,69 €	0,03 €
500	3,25 €	3,29 €	0,03 €
750	4,59 €	4,64 €	0,04 €
1000	5,96 €	6,02 €	0,06 €
1250	7,28 €	7,35 €	0,07 €
1500	8,26 €	8,35 €	0,09 €
1750	8,84 €	8,93 €	0,09 €
2000	9,19 €	9,28 €	0,09 €
2250	9,50 €	9,59 €	0,09 €
2500	9,80 €	9,89 €	0,09 €
2750	10,10 €	10,20 €	0,10 €
3000	10,40 €	10,50 €	0,10 €
3001 et +	10,41 €	10,51 €	0,11 €

TARIF B – Exemples de prix

QUOTIENT FAMILIAL	Tarifs 2018-2019	TARIFS à compter du 01/09/2019	écart
380 et moins	3,19 €	3,23 €	0,04 €
500	3,91 €	3,95 €	0,04 €
750	5,51 €	5,56 €	0,05 €
1000	7,16 €	7,23 €	0,07 €
1250	8,73 €	8,82 €	0,09 €
1500	9,92 €	10,02 €	0,10 €
1750	10,60 €	10,71 €	0,11 €
2000	11,03 €	11,14 €	0,10 €
2250	11,40 €	11,50 €	0,11 €
2500	11,76 €	11,87 €	0,11 €
2750	12,12 €	12,23 €	0,12 €
3000	12,48 €	12,60 €	0,12 €
3001 et +	12,49 €	12,61 €	0,13 €

SEJOURS AVEC NUITEES (tarif pour une journée)

TARIF A – Exemples de prix

QUOTIENT FAMILIAL	Tarifs 2018-2019	TARIFS à compter du 01/09/2019	écart
380 et moins	4,23 €	4,27 €	0,04 €
500	5,56 €	5,62 €	0,06 €
750	8,48 €	8,56 €	0,08 €
1000	11,45 €	11,56 €	0,12 €
1250	14,33 €	14,47 €	0,14 €
1500	16,52 €	16,68 €	0,16 €
1750	17,82 €	18,00 €	0,18 €
2000	18,57 €	18,75 €	0,18 €
2250	19,17 €	19,36 €	0,19 €
2500	19,77 €	19,97 €	0,19 €
2750	20,37 €	20,57 €	0,20 €
3000	20,98 €	21,18 €	0,20 €
3001 et +	20,98 €	21,19 €	0,21 €

TARIF B – Exemples de prix

QUOTIENT FAMILIAL	Tarifs 2018-2019	TARIFS à compter du 01/09/2019	écart
380 et moins	5,08 €	5,12 €	0,04 €
500	6,67 €	6,74 €	0,07 €
750	10,13 €	10,28 €	0,10 €
1000	13,73 €	13,87 €	0,14 €
1250	17,19 €	17,37 €	0,17 €
1500	19,82 €	20,01 €	0,20 €
1750	21,39 €	21,61 €	0,22 €
2000	22,28 €	22,50 €	0,22 €
2250	23,00 €	23,23 €	0,23 €
2500	23,73 €	23,96 €	0,23 €
2750	24,45 €	24,69 €	0,24 €
3000	25,17 €	25,42 €	0,25 €
3001 et +	25,18 €	25,43 €	0,25 €

35-

TABLEAU DES SUBVENTIONS DES ASSOCIATIONS SOCIOCULTURELLES ET DE LA JEUNESSE

NOM ASSOCIATION	OBJET	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	SUBVENTION SUR PROJET	TOTAL CM JUIN 2019
SECTEUR 1				
CS CHORIER BERRIAT	Ski activité neige 2019		102 €	
	Projets spécifiques séjours		816 €	
	Subvention liée à la fréquentation	13 583 €		
	Soit un total de :	13 583 €	918 €	14 501 €
MJC PARMENTIER	Ski activité neige 2019		548 €	
	Projets spécifiques séjours		1 889 €	
	Subvention liée à la fréquentation dont : MJC Parmentier : 7511€ MJC Parmentier Jean Macé : 13 232€	20 743 €		
	Forfait activités adolescents	30 000 €		
	Soit un total de :	50 743 €	2 437 €	53 180 €
SECTEUR 2				
MPT SAINT LAURENT	Ski activité neige 2019		3 744 €	
	Projets spécifiques séjours		1 380 €	
	Subvention liée à la fréquentation	21 610 €		
	Forfait activités adolescents	30 000 €		
	Soit un total de :	51 610 €	5 124 €	56 734 €
MJC MUTUALITE	Ski activité neige 2019		2 025 €	
	Projets spécifiques séjours		698 €	
	Subvention liée à la fréquentation	8 057 €		
	Forfait activités adolescents	30 000 €		
	Soit un total de :	38 057 €	2 723 €	40 780 €
MJC ALLOBROGES	Ski activité neige 2019		3 735 €	
	Projets spécifiques séjours		3 954 €	
	Opération VVV		1 240 €	
	Subvention liée à la fréquentation	24 909 €		
	Forfait activités adolescents	52 500 €		
	Projets regards croisés citoyenneté		2 100 €	
	Soit un total de :	77 409 €	11 029 €	88 438 €
CLEF	Ski activité neige 2019		3 022 €	
	Projets spécifiques séjours		3 330 €	
	Subvention liée à la fréquentation	22 130 €		
	Soit un total de :	22 130 €	6 352 €	28 482 €

SECTEUR 3				
LE PLATEAU	Ski activité neige 2019		2 320 €	
	Projets spécifiques séjours		528 €	
	Opération VVV		2 000 €	
	Subvention liée à la fréquentation	40 950 €		
	Forfait activités adolescents	60 000 €		
	Poste contrat jeunesse		30 490 €	
	Soit un total de :	100 950 €	35 338 €	136 288 €
ME BACHELARD	Ski activité neige 2019		3 804 €	
	Opération VVV		1 500 €	
	Subvention liée à la fréquentation	23 293 €		
	Soit un total de :	23 293 €	5 304 €	28 597 €
MJC ANATOLE FRANCE	Ski activité neige 2019		3 713 €	
	Opération VVV		1 600 €	
	Subvention liée à la fréquentation	23 285 €		
	Forfait activités adolescents	60 000 €		
	Projets regards croisés citoyenneté		1 400 €	
	Soit un total de :	83 285 €	6 713 €	89 998 €
MJC EAUX CLAIRES	Ski activité neige 2019		5 505 €	
	Projets spécifiques séjours		2 172 €	
	Subvention liée à la fréquentation	44 861 €		
	Forfait activités adolescents	45 000 €		
	Soit un total de :	89 861 €	7 677 €	97 538 €
SECTEUR 4				
MJC LUCIE AUBRAC	Ski activité neige 2019		490 €	
	Projets spécifiques séjours		1 152 €	
	Subvention liée à la fréquentation	46 451 €		
	Forfait activités adolescents	60 000 €		
	Projets regards croisés citoyenneté		1 400 €	
	Soit un total de :	106 451 €	3 042 €	109 493 €
ACL	Ski activité neige 2019		2 600 €	
	Projets spécifiques séjours		4 500 €	
	Subvention liée à la fréquentation dont : ACL : 58 039 € ACL Baladins : 31 715 €	89 754 €		
	Soit un total de :	89 754 €	7 100 €	96 854 €
SECTEUR 5				
AUESC BAJATIERE	Ski activité neige 2019		4 300 €	
	Projets spécifiques séjours		8 184 €	
	Opération VVV		1 500 €	
	Subvention liée à la fréquentation	25 864 €		
	Forfait activités adolescents	60 000 €		
	Soit un total de :	85 864 €	13 984 €	99 848 €
MJC MAISON POUR TOUS ABBAYE	Ski activité neige 2019		1 000 €	
	Projets spécifiques séjours		839 €	
	Subvention liée à la fréquentation	30 698 €		
	Forfait activités adolescents	52 500 €		
	Soit un total de :	83 198 €	1 839 €	85 037 €

ME TEISSEIRE	Ski activité neige 2019		1 174 €	
	Projets spécifiques séjours		3 906 €	
	Subvention liée à la fréquentation	46 687 €		
	Forfait activités adolescents	30 000 €		
	Soit un total de :	76 687 €	5 080 €	81 767 €
ENFANTINE	Projets spécifiques séjours		720 €	
	Subvention liée à la fréquentation	5 257 €		
	Ateliers éducatifs (2ème trimestre et prévisionnel 3ème trimestre)		8 100 €	
	Materiel formation	1 710 €		
	Soit un total de :	6 967 €	8 820 €	15 787 €
SECTEUR 6				
ME PREMOL	Ski activité neige 2019		3 401 €	
	Projets spécifiques séjours		4 272 €	
	Subvention liée à la fréquentation	34 516 €		
	Soit un total de :	34 516 €	7 673 €	42 189 €
MJC PREMOL	Ski activité neige 2019		1 149 €	
	Projets spécifiques séjours		288 €	
	Subvention liée à la fréquentation	9 678 €		
	Forfait activités adolescents	90 000 €		
	Soit un total de :	99 678 €	1 437 €	101 115 €
LA CORDEE	Ski activité neige 2019		657 €	
	Projets spécifiques séjours		1 239 €	
	Subvention liée à la fréquentation	24 293 €		
	Soit un total de :	24 293 €	1 896 €	26 189 €
TOTAL		1 158 329 €	134 486 €	1 292 815 €
ASSOCIATIONS JEUNESSE ET AUTRES ASSOCIATIONS				
AFRIC'IMPACT	Ski activité neige 2019		1 995 €	
	Projets spécifiques séjours		1 920 €	
	Soit un total de :		3 915 €	3 915 €
24 BIS	Subvention de fonctionnement	20 000 €		
	Soit un total de :	20 000 €		20 000 €
ADIIJ	Forum jobs d'été		10 000 €	
	Projet regards croisés citoyenneté		6 350 €	
	Soit un total de :		16 350 €	16 350 €
AAMI	Projet regards croisés citoyenneté		2 300 €	
	Soit un total de :		2 300 €	2 300 €
CAP BERRIAT	Projet CAP BERRIAT		22 560 €	
	Soit un total de :		22 560 €	22 560 €
TOTAL		20 000 €	45 125 €	65 125 €
TOTAL		1 178 329 €	179 611 €	1 357 940 €

SEANCE DU 17 JUIN 2019

53-(16982). ACTION SOCIALE : Avenant Financier concernant une association exerçant dans les champs de la citoyenneté, de la vie des quartiers et du développement des territoires.

Monsieur Alain DENOYELLE expose,

Mesdames, Messieurs,

La Ville de Grenoble propose de soutenir, par une subvention, les actions identifiées dans le tableau ci après. Ces actions répondent à des objectifs de vie de quartier et d'animation territoriale.

Des conventions d'objectifs et de moyens étant déjà signées avec les associations concernées, il y a lieu de formaliser le soutien complémentaire de la Ville par un avenant financier.

Au titre du Droit Commun :

Association	Libellé de la Subvention	Montant 2019
ASSOCIATION CENTRE SOCIAL CHORIER-BERRIAT (ACSCB)	Télé Dragon, magazine audiovisuel participatif	3 000 €
ASSOCIATION CENTRE SOCIAL CHORIER-BERRIAT (ACSCB)	Aide au fonctionnement 2019 – Club des retraités	400 €

Ce dossier a été examiné par la :
Commission Ville Solidaire et Citoyenne du mardi 04 juin 2019

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide :

- de verser à l'association citée ci-dessus les subventions correspondantes;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant financier tel que soumis en annexe à la délibération,
- de dire que les montants des subventions sont intégrés dans la délibération générale « d'affectation de subventions sur crédits existants » de cette même séance du Conseil Municipal.

Conclusions adoptées :
Adoptée

Pour extrait conforme,
Pour le Maire,
L'Adjoint Délégué,
M. Alain DENOYELLE

Affichée le : 20 juin 2019